LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

...5 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 1er MAI 1968 PRIX 10c

La semaine ... la législature manitobaine

par HENRY LANE

Information ou propagande

C'est en discutant une proposition qui voulait réduire les crédits du département de l'Information de $148,610 à $73,663, comme en 1966, que la discussion s'engagea sur la différence entre ce qui est, à proprement parler, information et propagande.

M. Guttormson soulignait le fait qu'un employé du département s'attaquait publiquement à la télévision, à certaines assertions qui avaient été faites en Chambre par des membres du parti libéral et du N.D.P. Ce n'est pas la responsabilité de ce département de contredire en aucun temps ce que les membres de la Législature peuvent dire, même si ça ne leur plait pas! Cela regarde le ministre ou le gouvernement. "Nous avons dans ce département un directeur de l'information au salaire de $17,300, un directeur du service de la nouvelle, un rédacteur de la nouvelle, un rédacteur pour la radio, deux secrétaires et trois écrivains. Nous apprenons de Brandon que le ministre a employé un rédacteur de la télévision qui sera embauché aussitôt que la législature sera prorogée et que $7,000 ont été dépensés pour aménager certains bureaux pour y loger tout l'équipement nécessaire. Nous avons dans la galerie de la presse un bon nombre de journalistes compétents qui peuvent informer le public sans avoir recours aux communiqués biaisés qui émanent de ce département de l'Information".

L'hon. M. Spivak, défendant le point de vue du département, dit que la somme de $148,610 résulte du fait que les sommes affectées au service de l'information comprennent aussi celles de la section photographique. Et il ajoute que, pour arriver à une saine démocratie, le public doit être bien informé.

M. Spivak a ajouté qu'il serait sage d'examiner ce qui a été fait ailleurs dans ce domaine et il cite le cas de la Colombie-Britannique où le service de l'information comprend 36 employés avec un budget de $582,000; en Alberta, 24 employés et un budget de $492,000; en Saskatchewan, 17 employés (comme au Manitoba) avec un budget de $226,000; en Ontario, on dépense $2.5 millions pour l'information; au Québec, on compte 76 agents d'information (et cela ne comprend pas le service photographique) avec un budget de plus de $2 millions. C'est un fait: tous les partis politiques reconnaissent le service de l'information comme fonction du gouvernement. Pour ce qui a trait à la télévision, des documentaires de cinq ou dix minutes pourraient être envoyés aux postes de télévision pour faire mieux connaître notre province.

Agriculture

Ce fut ensuite au ministre de l'Agriculture d'expliquer les estimés de son ministère. Le fermier d'aujourd'hui est un homme d'affaires aux prises avec le prix de vente de ses produits et le prix d'achat de la machinerie agricole.

M. le ministre Enns, commentant la production agricole dans la province, croit que même si le niveau de la production n'était pas aussi élevé que les années précédentes, à l'exception du blé où la récolte se chiffre à 90 millions de minots, la situation n'est pas aussi alarmante que certains le laisseraient entendre. En termes généraux, la production porcine se maintient à un niveau élevé. Il en est de même pour le bétail. "Je voudrais faire remarquer, a dit M. Enns, que le département de l'Agriculture du Manitoba fait de son mieux pour assurer aux fermiers tous les bénéfices possibles. Nous avons tout un programme de recherches, d'éducation, de plans d'assurances pour amoindrir les risques et stabiliser l'industrie agricole. Je crois que nous pouvons assurer à nos fermiers un rendement de $30.50 l'acre pour le blé, même s'il y avait pluie, sécheresse, grêle ou peste; $21.84 l'acre pour l'orge et $20.80 l'acre pour le lin. Je puis affirmer cela parce que notre programme d'assurances-récoltes a été étendu à toute la province; 50 pour cent des fermiers sont présentement protégés et nous espérons que ce chiffre augmentera. Je voudrais aussi souligner le travail accompli par les Clubs 4-H qui groupent 40,000 jeunes".

"L'an dernier, de continuer le ministre de l'Agriculture, nous avons dépensé $43,000 pour venir en aide aux fermiers et fournir le foin nécessaire, à la partie sud-ouest de la province, où la sécheresse avait nécessité cette mesure. Nous avons rempli 187 réservoirs sur les fermes et nous y avons pompé 122 millions de gallons d'eau. Nous avons pu réduire le coût des analyses du sol de $9.00 à $6.00 et nous constatons que les fermiers ont pu acheter 187,000 tonnes d'engrais. Nous avons aussi les programmes ARDA et FRED et je suis certain que les membres auront des questions à poser à ce sujet. Nous ne pourrons construire une industrie agricole saine, que si nous nous efforçons d'arriver à plus d'efficience dans la production: c'est à cela que tendent tous nos programmes."

M. Albert Vielfaure commença par remercier les employés du département d'Agriculture qui, au cours des années, se sont montrés très dévoués à leur travail. "Nous avons l'avantage d'avoir au Manitoba de tels employés, a ajouté M. Vielfaure. Les méthodes de production agricole changent rapidement, les fermes deviennent plus grandes. Les fermiers doivent se grouper en associations, soit de familles, soit autrement, pour faire face aux situations nouvelles. Actuellement 20 pour cent des fermiers assurent 70 pour cent de notre production agricole. La responsabilité du gouvernement envers ces 20 pour cent serait de leur fournir des renseignements sur le marché local et mondial afin qu'ils puissent orienter leur production dans la bonne direction. Je crois qu'il devrait y avoir plus de coopération entre le département de l'Industrie et du Commerce et le département de l'Agriculture, afin de pouvoir bénéficier de tous les débouchés".



Un des grands de la radio disparait: Miville Couture

Miville Couture, personnalité radiophonique bien connue par sa jovialité, son esprit, son érudition et sa riche voix grave, est décédé le 24 avril dernier, après une courte maladie, à l'âge de 52 ans.

Miville Couture animait depuis quelques années l'émission du matin, "Chez Miville", l'une des plus écoutées du réseau français de Radio-Canada. Miville né à Ste-Madeleine en 1916, était à l'emploi de Radio-Canada depuis 1941. On peut dire sans se tromper qu'il fut l'un des "grands" de l'Age d'Or de la radio canadienne d'expression française.

Il avait débuté comme annonceur à CHRC, Québec, en 1938, et l'année suivante il entrait à CJBR, Rimouski.

Miville Couture était polyglotte et, pendant la guerre, sa connaissance de l'allemand et de l'italien fut d'un précieux secours, car Couture pouvait assurer aux auditeurs une traduction simultanée des discours de Hitler et de Mussolini.

Miville Couture eut également une brève carrière de comédien et, pendant la guerre, encore, on lui confiait souvent des rôles de soldats allemands dans les émissions radiophoniques. On se souviendra notamment de l'émission "La Fiancée du commando", dont il fut l'une des principales vedettes.

Annonceur-conseil, Miville Couture joua un grand rôle dans le perfectionnement de la langue parlée à la radio.

La langue de travail est le problème de l'heure au Québec

QUEBEC — "Le gouvernement du Québec ne tolérera pas que le français ne devienne que la langue du dimanche ou la langue dans laquelle on n'entonnera les chants du terroir que le jour de la St-Jean," affirmait récemment le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, précisant que "la langue de travail est le problème de l'heure dans la province."

"Pourquoi dépenserions-nous annuellement environ un milliard de dollars pour éduquer en français les jeunes québécois, si ces derniers ne pouvaient faire usage du français sur le marché du travail," a fait remarquer le premier ministre à des membres de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal, venus lui présenter un mémoire sur "L'éducation et l'industrie".

M. Johnson a tenu à assurer que le gouvernement du Québec veillerait à ce que tous les citoyens de la province aient une connaissance suffisante de la langue française, "de la langue prédominante".

A une personne qui lui a demandé s'il ne faudrait pas instaurer l'unilinguisme français au Québec, pour éviter que les Néo-Québécois réclament une école publique de langue anglaise, comme cela arrive dans la région de Montréal, M. Johnson a soutenu que le gouvernement faisait face à des difficultés, du côté des structures scolaires de la province et du côté des lois de l'immigration.

"Pour ce qui est des structures scolaires, nous n'avons pas l'autorité de dire à la Commission scolaire locale quoi faire, et quant aux lois de l'immigration, il y a la juridiction mixte où les lois fédérales ont préséance sur les lois provinciales quand il y a conflit," a expliqué le premier ministre.

Le chef du gouvernement a admis que le Québec ne s'était pas inquiété jusqu'à récemment du problème de l'immigration autant qu'il aurait peut-être dû le faire, laissant entendre que cela changerait.

Après 21 ans de service, CKSB est toujours en bonne posture

Le poste de Radio Saint-Boniface Limitée a atteint une valeur totale de $350,000. C'est ce qu'a révélé le rapport présenté par le gérant de CKSB, M. Roland Couture, à l'assemblée annuelle qui s'est tenue au Centre culturel de St-Boniface le 27 avril dernier. Environ 80 personnes ont assisté à cette réunion.

Budget légèrement déficitaire

Expliquant la balance déficitaire de l'exercice financier pour l'année se terminant le 31 décembre 1967, où les revenus se sont chiffrés à $149,583 alors que les dépenses ont été de $163,251, M. Roland Couture fit remarquer qu'une procédure de comptabilité a exigé d'inscrire au passif la somme de $12,000 qui autrement aurait pu être considérée comme un revenu.

Il a souligné en outre que la somme de $6,000 dut être dépensée pour la préparation du "rapport de performance" exigé par la Commission de la Radiodiffusion. M. R. Couture émit l'espoir que telle dépense ne serait plus imposée à l'avenir.

Les revenus commerciaux

Le gérant de CKSB a également fait remarquer que les revenus commerciaux, surtout au plan national, étaient à la baisse et qu'il était difficile de prévoir ce que les grandes entreprises commerciales consacreraient à la publicité d'une année à l'autre.

Au Manitoba, CKSB retient sa clientèle malgré la disparition de quelques maisons d'affaires canadiennes-françaises dans la région urbaine.

Dans ses commentaires sur la programmation des émissions, M. Couture attira l'attention sur certains changements dans les programmes tels que la prière du matin et le chapelet qui ont été remplacés par d'autres émissions religieuses répondant mieux aux besoins et aux goûts des temps actuels.

Au sujet du programme "Vers Demain" commandité par les Bérets blancs, CKSB tient à respecter la liberté d'expression pourvu qu'elle respecte le droit et la justice.

Divers invités

Parmi les personnalités qui furent invitées à adresser la parole à l'assemblée, il y eut le maire Joseph Guay, de St-Boniface, qui invita la population franco-manitobaine à encourager "notre" poste (selon ses paroles) en invitant les différentes entreprises commerciales à faire passer leur publicité par CKSB. "Notre devoir ne se limite pas à la seule assemblée annuelle", a-t-il ajouté.

Pour sa part, M. Maxime Désaulniers, directeur de la section française de Radio-Canada à Winnipeg, a relevé les nombreux problèmes techniques qu'entraine le décalage d'heures entre l'Est et l'Ouest.

Dans ses voeux à Radio St-Boniface, M. Maurice Gauthier, président de l'AECFM, a suggéré que le poste encourage la population franco-manitobaine à exprimer ses opinions et ses désirs quant à son avenir.

Conseil d'administration

Au terme de leur réunion, les actionnaires ont élu à la direction de Radio St-Boniface les officiers suivants: président, Roland Trudeau; 1er vice-président, Jean D'Heilly; 2e vice-président, Hervé Sala; secrétaire, Rémi Lafrenière; trésorier, Gérard Léveillé; directeurs, Roland Couture, Louis Laurencelle, Maurice Prud'homme, Denis Turenne, Joseph Tétrault, Noël Alarie, R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., l'abbé Jean-Marie Gagné, l'abbé Ubald Paquette et l'abbé Lucien Roy.

En Saskatchewan huit écoles primaires françaises dès septembre

Le président de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, M. Roger Lalonde, exprime l'avis que les luttes que son groupement a livrées donneront un premier résultat en septembre prochain alors que le gouvernement étudie le projet de créer huit écoles primaires entièrement françaises dans cette province.

Plus de 65,000 Canadiens sont de langue française en Saskatchewan et ce fait justifie à lui seul, de préciser M. Lalonde, la création d'écoles françaises. Actuellement, la législation de cette province ne permet pas l'enseignement du français subventionné par l'Etat, il semble cependant selon M. Lalonde que le premier déblocage est fait, et il ne s'agit plus maintenant que d'intensifier les liens entre les Canadiens de langue française.

Dans 54 écoles de la Saskatchewan, les Canadiens de langue française sont en majorité, voilà un autre fait d'importance qui montre au dire de M. Lalonde que la minorité dans une école anglaise décide du choix des cours de la majorité.

"Il y a un réveil qui se fait graduellement, les Canadiens de langue anglaise commencent à voir que nous existons", signale M. Lalonde; mais il faut maintenant "que nous intensifions nos relations avec le Québec."

Des échanges interprovinciaux, un poste de télévision de langue française et des écoles bilingues, voilà ce que réclame l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan.

Subventions de Métro à des associations franco-manitobaines

Le gouvernement métropolitain de Winnipeg a octroyé récemment des subventions à trois associations culturelles franco-manitobaines. C'est ce que révèle un rapport transmis par M. Bernie Wolfe, un des représentants de St-Boniface auprès du gouvernement métropolitain.

Les Jeunesses Musicales ont reçu la somme de $650.00, la Chorale des Intrépides, $500.00, et le Cercle Molière, $600.00; la Société Historique de St-Boniface avait déjà reçu, au début de 1968, $1,000.00 en subvention.

Aux E.-U. des millions souffrent de la faim!

WASHINGTON — Des millions de personnes souffrent de faim et de malnutrition chronique aux Etats-Unis, en particulier dans une vingtaine d'Etats du sud et du sud-ouest, révèle un rapport d'une centaine de pages publié à Washington par une Commission d'enquête établie par un organisme privé, "Croisade contre la Pauvreté" (Citizen's Crusade Against Poverty).

L'enquête fut décidée à la suite d'un rapport d'une sous-commission sénatoriale officielle sur les problèmes de la malnutrition dans l'Etat du Mississippi.

Les auteurs du rapport privé citent des cas précis de faim chronique dans 256 comtés de 20 Etats dont la Georgie et le Mississippi sont les plus gravement atteints. "Ce serait déjà révoltant d'apprendre qu'un millier de personnes n'ont rien à manger pendant plusieurs jours chaque mois dans un pays riche, écrivent-ils. Mais nous croyons qu'en Amérique, ce nombre atteint des millions et nous croyons également que la situation va en empirant".

Le rapport fait état de nombre de cas d'anémie, de retard de croissance, de maladies diverses attribuables à une malnutrition chronique en Caroline du sud, en Floride, dans le Mississippi, en Alabama et dans les réserves indiennes.

Le rapport critique également le programme d'alimentation établi par le ministère de l'agriculture et financé par le gouvernement fédéral. Ce programme, affirme-t-il, vise seulement à accroitre le revenu agricole, spécialement celui des gros producteurs. En conséquence, il recommande l'abandon de ce programme officiel au profit d'un programme géré par un organisme plus intéressé par l'intérêt des consommateurs, en particulier des plus défavorisés.

La commission d'enquête comprenait 25 membres, dont des médecins, des membres du clergé, des représentants de l'enseignement et des syndicats. Elle était financée par des organismes privés laïcs ou religieux.

Une guerre dont on ne parle pas, la guerre civile de la Nigéria

Résumé de la Rédaction

Pendant que l'opinion mondiale se laisse absorbée par le conflit vietnamien, une autre guerre civile, cette fois en terre africaine, déchire une population de près de 44 millions d'habitants. Il s'agit de la révolte du Biafra au sein de la fédération nigérienne, pays-membre du Commonwealth.

La guerre civile y dure depuis près d'un an après que le 30 mai dernier la province du Biafra, qui comprend plus de 14 millions d'habitants, eût déclaré son indépendance à l'égard de la Fédération de la Nigéria.

C'est alors que les autorités fédérales nigériennes, soutenues, semble-t-il, par des armes de fabrication allemande, italienne et américaine, ont entrepris d'écraser ceux que la presse mondiale appelait les "rebelles biafrais".

Sources du conflit

La Nigérie était, avant la sécession du Biafra, le pays le plus peuplé de toute l'Afrique occidentale avec 55 millions d'habitants.

Jusqu'à la découverte du pétrole dans le sud-est du pays, dans le Biafra, la plus grande partie de la richesse du pays provenait du nord, grenier de céréales, grand fournisseur de peaux de mouton et surtout d'arachides. C'est d'ailleurs le nord qui a financé la recherche de pétrole dans l'est et le moyen-ouest. Il n'est pas étonnant en conséquence, que ce soit le nord, centre de la vie économique et réservoir démographique qui groupe plus de la moitié de la population, qui ait, dès l'indépendance, contrôlé le pays, malgré le type féodal de société des ethnies qui occupent le territoire. La plus importante d'entre elles, les Haoussas, est formée d'une population en grande majorité analphabète et soumise à des sultans peu désireux de la voir s'engager dans la voie des réformes sociales. En revanche, les Ibos de l'est du pays, qui étaient beaucoup plus ouverts à l'Occident, se sont emparés graduellement des administrations, de l'appareil d'Etat et des postes de techniciens.

Tutelle des Nordistes

Toutefois, les Nordistes musulmans ont maintenu leur tutelle sur la Fédération, malgré la présence de chrétiens et de non-originaires du nord au sein du Conseil exécutif fédéral. Les données économiques du pays ont été renversées avec la découverte de pétrole dans la partie méridionale du pays. La région est en produisait à elle seule 60%, soit près de 30 millions de tonnes par an à la veille de la sécession. C'était également à l'est que les secteurs les plus modernes de la vie économique avaient trouvé à se développer, comme les industries textiles et les raffineries installées près des ports aux équipements modernes de Calabar, Bonny ou Port-Harcourt. Et c'était une population Ibo, active et largement qualifiée, qui animait ce développement qui faisait la force de la province est. C'est dire que la décision du gouvernement fédéral de créer douze Etats à partir des anciennes provinces a eu un profond retentissement, car désormais la population Ibo se trouvait coupée de tout accès à la mer et en particulier aux puits de pétrole qui sont situés dans la région des Rivières.

La guerre civile

En 1966, les populations Ibos qui se trouvaient dans le nord furent l'objet de massacres et de tueries qui menacèrent l'existence même de leur race. Pour échapper à la terreur des Haoussas, deux millions d'Ibos s'enfuirent vers le sud.

Victimes de programmes et de harcèlement politiques, les Ibos, sous la direction du Colonel Odumegure Ojukwu, optèrent pour l'indépendance.

Appui au Biafra

Récemment, en avril dernier, la Touzanie prenait la décision de reconnaitre officiellement le Biafra. Elle devenait ainsi le premier état en Afrique et dans le monde à donner son appui au Biafra.

Dans les milieux africains, on estime que cette reconnaissance fait suite à la tournée que vient d'entreprendre, pour le compte du Biafra, l'ancien président de la fédération du Nigéria, le Dr N'Namdi Azikiwe qui a visité, outre la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Ces démarches du Dr Azakiwe ont largement servi les intérêts du Biafra et on laisse entendre que d'autres reconnaissances

(Suite à la quatorzième page)



M. Rolland Pinsonneault

Radio-Canada annonçait récemment que M. Rolland Pinsonneault, de Gravelbourg, Sask., avait été nommé membre de son nouveau conseil d'administration. M. Pinsonneault est le seul représentant de la Saskatchewan et du Manitoba au sein de ce nouveau conseil. Il y est nommé pour trois ans. L'on sait que M. Pinsonneault avait été durant ces dernières années président de l'A.C.F C.



Le Marchoton de l'école du Précieux-Sang, organisé par le Conseil Goulet des Chevaliers de Colomb, a remporté un franc succès. Plus de 600 jeunes y ont participé, récoltant ainsi quelques milliers de dollars. Sur la photo, l'on voit la principale de l'école du Précieux-Sang, Soeur Antoinette Bergeron, S.D.S., et quelques-uns des marcheurs dans l'enthousiasme du départ!

(Photo Perrin du Manitoba)

En vue d'un meilleur dialogue

Il nous arrive de temps à autre de recevoir des commentaires de nos lecteurs qui approuvent les quelques changements que nous avons essayé d'apporter récemment à la présentation de notre journal hebdomadaire. Il est toujours agréable de se voir adresser de tels encouragements.

Cependant nous ne saurions nous en contenter aussi longtemps que la majorité des lecteurs restent passifs et indifférents devant l'orientation que doit prendre et maintenir un journal qui se veut ouvert à toutes les vraies valeurs humaines et chrétiennes tout en restant absolument indépendant de toute allégeance politique ou partisane.

Nous sommes convaincu que ce qui donne un véritable stimulant à un journal, c'est la participation active de ses lecteurs. C'est un peu comme dans une assemblée publique. S'il n'y a que le président et trois ou quatre personnes, toujours les mêmes, qui parlent, la réunion devient monotone et n'aboutit à rien. Mais si la plus grande partie des personnes présentes s'engagent dans un échange de vues ordonné et sincère, l'assemblée devient une expérience humaine des plus enrichissantes.

Nous pensons que la même chose devrait se produire dans un journal. Il devient un échange vivant et instructif quand la plus grande variété de lecteurs y participent de leur contribution franche et honnête sur pratiquement tous les sujets. Certains pourraient communiquer ce qui se passe de significatif dans leur village ou communauté humaine, d'autres préféreraient dire ce que leurs clubs ou associations ont accompli, d'autres enfin voudraient soumettre leurs critiques respectueuses des événements ou des écrits. De cette façon, nous aurions une expression intéressante et peut-être fort variée de la vie de notre milieu.

Mais en plus de cette contribution des lecteurs, nous croyons qu'il devrait y avoir un groupe de personnes bénévoles (laïques, bien entendu!) impliquées plus directement dans l'orientation du journal. Ces personnes connues pour la sûreté de leur jugement constitueraient une équipe distincte du bureau de rédaction qui assisteraient le rédacteur de leurs conseils dans l'orientation et l'impulsion à donner au journal.

Nous avons déjà fait part à quelques personnes de notre suggestion; nous la soumettons aujourd'hui à tous nos lecteurs et nous leur demandons leurs commentaires et aussi leurs propres suggestions.

J.-P. A.

Miville Couture

Tous les habitués du réseau français de Radio-Canada viennent d'apprendre, non sans une douleur profonde, la mort de l'un de leurs "annonceurs" préférés: Miville Couture.

Pour nous, les Canadiens français vivant dans le "reste" du Canada, Miville devint peu à peu, à mesure que le réseau français s'étendait à travers le pays, un de nos points de ralliement.

Nous avions tout d'abord appris à le connaître par son bulletin d'informations. Sa voix riche, souple, harmonieuse était comme une musique qui nous reposait agréablement de certaines voix nasillardes. En entendant Miville, on redécouvrait tout le charme du français bien dit.

Puis, un bon matin, en ouvrant la radio vers l'heure du déjeuner, nous nous sommes sentis soudainement bousculés par une éruption de rires, d'applaudissements, de chansons. C'est alors qu'on découvrit que ce boute-en-train matinal n'était nul autre que le Monsieur Miville du bulletin de nouvelles. Ce monsieur dont le langage si distingué nous avait tant charmé la veille se transformait, chaque matin, en tenancier jovial d'un restaurant de l'humour et de la bonne humeur.

C'est dans ce rôle que Miville s'était gagné la clientèle de tous les Canadiens français du pays. Il nous avait tous ralliés autour de sa joie de vivre, de ses jeux d'esprit, de son petit plaisir malin à piquer les snobs et les pédants, de ses imitations savoureues de certains chefs politiques, de ses personnages pittoresques tels que son "Lord Hi-Fi" et son "M'sieu l'Maire" provençal.

"Chez Miville" est devenu pratiquement une institution canadienne-française qui mérite de continuer. Nous souhaitons cependant que le soin, le bon goût et le langage correct et articulé de Miville Couture ne s'y perdent jamais, en attendant que surgissent bientôt d'autres talents de la même veine.

Savoir se taire à temps

Voici la pensée de plusieurs grands hommes sur le silence:

1 — Heureux l'homme qui, n'ayant rien à dire, s'abstient de parler pour nous le démontrer. (George Eliot)

2 — Le secret d'être ennuyeux, c'est de tout dire. (Voltaire)

3 — Le silence est un des arguments les plus difficiles à réfuter. (Joseph Bilings)

4 — Les affaires humaines seraient meilleures de beaucoup, si les hommes étaient aussi capables de garder silence que de parler. (Spinoza)

5 — Heureux l'homme qui n'a rien à dire et qui ne peut être persuadé de le dire. (James Russell Lowell)

6 — Dans le parler surabondant, la pensée est à moitié morte. (Kahil Gibran)

7 — Le silence est une réplique insupportable. (G. K. Chesterton)

8 — Si quelqu'un est capable de se taire, le monde ouvrira un chemin jusqu'à sa porte. (Franklin P. Adams)

9 — Qu'un sot retienne sa langue et il passera pour un sage. (Publius Syrus)

10 — Les hommes de peu de mots sont les meilleurs. (William Shakespeare)

11 — Tenez-vous tranquille et l'on vous considérera comme un philosophe. (Proverbe latin)

12 — Si vous ne dites rien, on ne vous demandera pas de le répéter. (Calvin Coolidge)

13 — Que votre discours soit meilleur que votre silence, sinon gardez le silence. (Denys l'Ancien)

14 — Le silence est un grand art de la conversation. (William Hazlitt)

15 — Il n'y a qu'une règle pour être un bon causeur: apprendre à écouter. (Christopher Morley)

16 — Les sages parlent parce qu'ils ont quelque chose à dire; les sots, parce qu'ils ont à dire quelque chose. (Platon)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Amérique du Sud: $5.50
Autres pays: $6.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire



A l'occasion de la 24e assemblée annuelle de Radio St-Boniface Ltée, Son Honneur le maire Joseph Guay présenta au président de CKSB, M. Roland Trudeau, une charrette miniature de la Rivière Rouge. M. le maire voulut exprimer par ce geste toute la reconnaissance de la population française de St-Boniface à l'endroit de CKSB pour ses nombreux services rendu à la culture et à la vie française. (Photo Perrin du Manitoba)

Des Français qui échappent de peu à l'immigration

N.D.L.R. — Voici une lettre adressée au rédacteur de La Presse par un Français qui a failli immigrer au Canada. Peut-être qu'elle intéressera nos lecteurs récemment arrivés de France. Ils pourront nous dire ce qu'ils en pensent.

LA PRESSE du 20 février dernier a reproduit une lettre que je lui avais adressée au sujet des nombreuses remarques et plaintes formulées par des Français, semblant engagés, à Montréal, dans des voies sans issues. Diplômes, compétences professionnelles, métiers soi-disant en demande au Canada leur semblaient bien inutiles, le défaut d'être Français leur fermant les portes des employeurs aussi bien que celle de l'amitié canadienne.

Cette publication de ma lettre, dont je remercie vivement LA PRESSE, car elle m'a rendu là un service inappréciable, m'a valu un courrier aussi abondant qu'inattendu, émanant, pour le plus grand nombre, d'immigrés français et aussi de quelques Canadiens d'expression française.

Tous mes compatriotes qui m'ont écrit, par souci d'informations (car j'ai dû leur paraître bien naïf!), me content leurs déboires, leur déception amère et leur regret d'avoir cru aux bonimenteurs de l'immigration. Je ne vais pas énumérer ici les raisons qu'ils détaillent dans ces lettres, pénibles à lire, les lecteurs de LA PRESSE les connaissent bien mieux que moi! En bref, ce dont ils souffrent le plus, ce n'est pas encore d'être livrés à de viles besognes, malgré leur culture ou leurs talents, le plus pénible à supporter c'est d'être traités en sous-développés, en personnages de seconde catégorie. Quel déclassement pour des personnes, souvent plus instruites ou cultivées que celles qui les traitent de "maudits Français"! Cette expression, les compatriotes qui m'ont écrit ne sont pas prêts à la digérer!

Dans les projets du ministère québécois de l'Immigration, il était pourtant bien question d'améliorer l'accueil et le classement des étrangers, apportant au Canada leur courage, leur esprit d'entreprise et quelquefois leurs capitaux. Que serait le Canada, actuellement, sans l'apport des immigrants depuis trois siècles? Un Etat de plus des Etats-Unis très probablement. Et, beaucoup plus grave pour le Québec, que deviendra-t-il dans une ou deux générations si un apport de sang français de la plus pure origine ne vient contrecarrer une anglicisation galopante?

Ce n'est pas l'accueil actuel du Québec envers les Français qui favorisera cet apport francophone et ce renfort tant souhaité pour la survie!

Je remercie vivement toutes ces personnes qui m'ont écrit par charité, aussi bien françaises que canadiennes, mais il me ferait tant plaisir de recevoir d'autres lettres, en provenance, celles-là, d'immigrés satisfaits et ne regrettant aucunement leur mère patrie. Mon dossier, bien chargé sur ce problème, ne comporterait pas que des éléments négatifs et je pourrais, ainsi, conserver quelque affection, au fond du coeur, pour ce grand pays qui nous a donné, dans le passé, les preuves les plus chères de son amitié. Chers Canadiens du Québec, voulez-vous réussir une greffe, délicate certes, mais nécessaire, d'un coeur tout neuf sur un organisme en péril? Alors, accueillez tous ces étrangers et particulièrement ces Français de France qui viennent chez vous en toute confiance parce que vous les appelez et qu'ils en attendent travail et surtout amitié.

Personnellement, je n'aime pas beaucoup faire la vaisselle chez moi, mais la perspective de la plonge dans un restaurant de Montréal ne me tente nullement ... J'ai déballé mes valises, toutes prêtes, et retourné mon billet d'avion pour Montréal à l'agence de voyages. Toutes ces lettres d'immigrés français, lancées comme un message à la mer, en dernière extrémité, ont bien atteint leur but. Qu'ils soient chaleureusement remerciés!

J.-M. Picavet,
Villard-de-Lans, France.
(La Presse, 15-3-68)

Au Japon, une main-d'oeuvre de plus de 50 millions

En 1967, l'effectif de la main-d'oeuvre du Japon atteignait au total 50,580,000, soit une augmentation de 870,000 par rapport à l'année précédente.

Pour la première fois dans l'histoire de ce pays, le pourcentage de la main-d'oeuvre adonnée aux travaux des champs et de la forêt est tombé au-dessous de 20 pour cent. Il s'établissait à 19.3 pour cent. C'était une baisse sensible par rapport à 1955, année où cette catégorie de travailleurs représentait 40 pour cent de la main-d'oeuvre.

La protection des droits de l'homme vingt ans après la déclaration de 1948

La Déclaration universelle des droits de l'homme aura vingt ans en décembre prochain, et pour marquer cet anniversaire les Nations unies ont proclamé 1968 comme l'année internationale des droits de l'homme. Divers organismes à travers le monde s'efforcent de faire progresser cette année de façon spéciale le mouvement qui a déjà donné des fruits remarquables depuis deux décennies. La principale manifestation sera la conférence internationale de Téhéran qui débutera en avril et durera plusieurs semaines.

La résolution de l'Assemblée générale, décidant la tenue d'une conférence cette année, lui donnait comme objet de "promouvoir davantage les principes contenus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, de développer et de garantir les droits politiques, civils, économiques, sociaux et culturels, de mettre fin à toute discrimination et à tout déni des droits de l'homme et des libertés fondamentales fondés sur la race, la couleur, le sexe, la langue ou la religion et de permettre notamment l'élimination de l'apartheid".

La Charte des Nations unies, à l'article 1er qui en définit les buts et principes, indique parmi ses objectifs "le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue et de religion". L'on réitère au chapitre IX l'engagement des Etats membres à respecter ces droits comme aussi à favoriser "le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social".

• • •

Les événements ont montré que ces objectifs généraux devaient être précisés pour que de tels engagements ne demeurent pas illusoires. La Déclaration de 1948 a elle-même été développée et explicitée dans de nombreux documents dont la liste continue de s'allonger avec les années. C'est ainsi que l'ONU a adopté une déclaration sur les droits de l'enfant, la déclaration sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la déclaration concernant la promotion parmi les jeunes des idéaux de paix, de respect mutuel et de compréhension entre les peuples.

Plusieurs conventions internationales ont été adoptées notamment pour la prévention et la répression du crime de génocide, sur le statut des réfugiés, sur les droits politiques de la femme, sur le statut des apatrides, sur l'abolition de l'esclavage et la traite des esclaves, sur la discrimination dans le domaine de l'enseignement, et de nombreuses autres dont celles qui portent sur le travail et qui ont été préparées par l'OIT.

D'autres projets de déclarations sont en voie d'élaboration et n'ont pas encore été approuvés par l'Assemblée; elles ont pour objet, entre autres, le droit d'asile territorial, l'intolérance religieuse, la liberté de l'information, la peine capitale, un code d'éthique policière, les problèmes particuliers relatifs aux droits de l'homme dans les pays en voie de développement.

• • •

Tous ces travaux et ces efforts ont franchi en décembre 1966 une étape importante avec l'adoption par l'Assemblée générale de deux projets de pactes, l'un sur les droits économiques, sociaux et culturels, et l'autre sur les droits civils et politiques, ainsi que d'un protocole facultatif lié à ce dernier document, et qui prévoit le droit pour les individus de faire valoir leurs griefs contre un Etat signataire qui aurait accepté cette procédure.

En plus de réaffirmer les droits de l'homme déjà mentionnés dans la Déclaration de 1948, ces pactes comportent des mesures pour leur mise en oeuvre. Il convient de souligner le fait qu'on a jugé nécessaire de rédiger deux pactes distincts parce qu'on a estimé que les deux catégories de droits sont différentes dans leur essence et requièrent des moyens différents pour leur mise en oeuvre. Pour les droits civils et politiques, on peut donner des définitions précises et le pacte imposera des obligations concrètes aux Etats signataires; tandis que pour les droits économiques, sociaux et culturels, il s'agit d'objectifs qu'on ne peut pas définir de manière précise, et le pacte imposera aux Etats signataires l'obligation de réaliser des progrès dans ces domaines.

Une autre dimension importante de ces problèmes, et qui sera étudiée à Téhéran, c'est que la révolution technologique apporte des perturbations à l'exercice des droits traditionnels et de nouveaux dangers tant pour les individus que pour les sociétés et les cultures; ainsi, par exemple, que deviendra la démocratie dans un monde où des décisions majeures seront prises par des machines, et où les experts qui

(Suite à la neuvième page)

Plus de visites médicales à domicile en 1990

Il est probable qu'en 1990 les malades rêveront, avec nostalgie, aux temps où le médecin leur accordait le luxe extraordinaire d'une visite à domicile.

Dans le numéro de décembre 1967, de la "Canadian Medical Association Journal", le docteur I. W. Bean, de Regina, Sask., affirme qu'en ce temps l'omnipraticien sera aussi différent du médecin d'aujourd'hui, que le médecin de famille actuel l'est du médecin qui parcourait les "rangs" en voiture à cheval.

L'omnipraticien de 1990 travaillera dans un bureau ou dans un hôpital, parce que les services d'ambulances s'amélioreront sans cesse, ainsi que les moyens de communications. Il fait allusion au cerveau électronique et aux autres appareils qui éviteront, au médecin, des pertes de temps. Il cite le cas du Centre de consultations d'Oakland, Californie, où les infirmières et les techniciens dirigent tous les renseignements concernant un malade sur un cerveau électronique qui fournit ensuite le diagnostic.

Le jeune médecin de 1990 pourra consacrer ses loisirs plus nombreux à des études constantes sur les découvertes récentes de la science.

L'Organisation mondiale de la Santé a fait savoir que depuis le début de 1960 il y a, toutes les 23 secondes, à travers le monde, un article scientifique inédit qui paraît et qui traite d'un problème médical.

De 1955 à 1965, le nombre des médecins spécialistes, au Canada, a augmenté de 94.6 pour cent comparativement à une augmentation de 4.1 pour cent des omnipraticiens.

La revue médicale souligne qu'il serait naïf, en considérant ces chiffres, de croire que la profession médicale saura répondre aux besoins d'une population croissante et de plus exigeante si, en plus, on songe aux progrès de la science médicale d'ici à 1990.

L'éditorial maintient que pour réduire le manque critique de main-d'oeuvre médicale, il faudra que la médecine organisée et les gouvernements travaillent, à l'avenir, de concert.

Opinions et commentaires

Le bilan de l'EXPO

...Nous avons, c'est entendu, un déficit inscrit aux registres de l'Etat. Mais un document officiel laisse souvent l'essentiel dans l'ombre. Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'augmentation du tourisme qui nous a rapporté $490 millions de plus qu'en 1966; des $238 millions de plus perçus en impôts de toutes sortes; d'une valeur de $74 millions en immobilisation sur les terrains de l'EXPO, plus environ $200 millions investis par les gouvernements étrangers. Le déficit apparent devient donc une opération profitable.

Mais il est un élément impondérable dont l'importance échappe aux calculs les plus savants des Einsteins du Trésor et que seul l'avenir nous dévoilera, et c'est la vague de publicité favorable parue dans la presse étrangère, c'est l'impression que nous avons créée dans le coeur de nos cinquante millions de visiteurs, dont la moitié venaient d'en dehors de nos frontières. Ceux qui nous ignoraient ont appris à nous mieux connaître. Les contacts établis sur le plan économique représentent une valeur inestimable. Même en dépit des menaces qui pèsent sur le dollar, les journaux de finance, comme la **Vie française**, n'en continuent pas moins de donner la vedette aux valeurs canadiennes.

L'Exposition universelle a donc été, malgré son apparence déficitaire, un placement qui nous rapportera de riches dividendes. Elle a présenté le Canada au monde sous ses meilleures couleurs, et elle a amené le monde au Canada. Elle nous a fourni une leçon d'unité, une leçon de choses et de confiance en nous-mêmes qui ne s'évaluent pas en monnaie courante.

Fulgence Charpentier
(Le Droit, 15-3-68)

Pas si simple d'être sévère

...Les observateurs étrangers jugent que les divers gouvernements qui exercent d'immenses pouvoirs au Canada manquent de rigueur. A leur avis, nos hommes politiques ne sont pas suffisamment sévères. Conditionnés par un contexte électoral, jouant les astucieux et les habiles, ils donnent l'impression de se boucher les yeux devant les problèmes graves.

Présentement, c'est l'économie canadienne qui souffre de malaises inquiétants. Eh bien, au lieu d'avoir l'audace de parler d'austérité, de couper carrément dans les dépenses, de dire aux gens que les grandes réjouissances sont terminées et que la vie ne sera plus en rose... c'est la surtaxe à Ottawa, c'est une pluie de nouvelles taxes en Ontario. Attendons pour le Québec, nous verrons. C'est Montréal uniquement qui a eu le courage d'employer le mot austérité et qui lui donnera un sens rigoureux dans les faits.

De la réduction des dépenses, il est constamment question: on voudrait bien voir le jour où de profondes coupures seront pratiquées dans les budgets. Là encore, vous avez le droit d'attendre. Imposer une taxe nouvelle, hausser les impôts, voilà une application de la loi du moindre effort. La belle vie continue mais hélas! le phénomène est absurde puisqu'il faudra toujours recommencer le jeu.

Situation curieuse et qui s'explique par la faiblesse des gouvernements. Comment pouvez-vous être minoritaire ou n'avoir que 4 ou 5 voix dominantes et vous permettre d'être très dur envers le bon peuple? Impossible, n'est-ce pas. Alors on lui donne tout au bon peuple... et il paie.

Roger Champoux
(La Presse, 19-3-68)

Les deux tiers des habitants de la terre sont mal informés

Quelques chiffres révélateurs

a) **analphabétisme:** 44% de la population mondiale de plus de 15 ans était illettrée en 1950. Aujourd'hui, **ce pourcentage n'est tombé qu'à 39,3%.**

Si nous comparons les pourcentages respectifs de certains pays actuellement, nous constatons ceci:

Amérique du Nord: 2,9% — Europe (0): 1,7%
Afrique: 81% — Asie du sud: 67,8%

Là encore l'écart entre les pays riches et les pays pauvres est fantastique.

b) **cinéma:** taux annuel de fréquentation par habitant dans les cinémas:
URSS: 18 — Japon: 15 — Amérique: 10 — Europe: 9
Asie: 5 — Afrique: 1

c) **radio:** nombre de récepteurs de radio par habitants:
Amérique du Nord: 72/100 — Europe: 21/100
Afrique: 3/100 — Asie: 2/100

d) **télévision:** nombre de récepteurs de télévision par 100 habitants:
Amérique du Nord: 25/100 — Europe: 7/100
Afrique: 1/100 — Asie: 1/100

e) **journaux:** nombre de quotidiens dans les différents pays:
Amérique du Nord: 2,200 — Europe: 3,000
Afrique: 250 — Asie: 1,750

Ces chiffres laissent apparaitre une insuffisance des moyens d'information dans le monde. Des millions d'hommes, dans de vastes régions du globe, n'ont que de très peu de moyens d'information. Les enquêtes effectuées sur les besoins en moyens d'information ont révélé que l'expansion des moyens d'information dans les pays en voie de développement est surtout gênée par l'insuffisance et le coût élevé des services de télécommunication indispensables aux agences d'information, aux journaux et aux réseaux de radiodiffusion; par le manque de capitaux pour la création ou le développement d'entreprises d'information; par la pénurie de devises pour l'importation du papier-journal, de matériel de radiodiffusion, de films et autres fournitures; enfin et surtout par le manque de personnel qualifié.

Le principe de l'égalité d'accès à l'information est certes encore loin d'avoir reçu une application universelle. C'est là une situation à laquelle aucun homme de bonne volonté ne peut rester indifférent.

Club social du Centre Culturel de St-Boniface

Le Club social du Centre culturel St-Boniface donne sa dernière soirée régulière le samedi 4 mai. A cette occasion, vous pourrez entendre Gérald Paquin, un chanteur dont la réputation n'est plus à faire à St-Boniface. Les billets sont en vente comme d'habitude à la Librairie Lumen au prix de $0.50.

Le samedi 11 mai, à 9 h. p.m., s'ouvrira une exposition du livre français au sous-sol de l'église Sts-Martyrs-Canadiens. Cette exposition est organisée par le Club social en collaboration avec la Librairie Lumen, M. le consul de France et M. l'abbé P. Raymond, curé de la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens. Les profits, s'il y en a, iront au Centre culturel St-Boniface.

La Librairie Lumen se propose d'y exposer des oeuvres canadiennes, la collection Marabout, des oeuvres de littérature enfantine, des disques et une variété de livres de tous genres. Les parents pourront y trouver des livres sur la psychologie des enfants, sur leur éducation sexuelle, de même que des oeuvres destinées aux enfants. L'exposition comportera aussi 400 titres de la collection du Livre de poche, titres prêtés gracieusement par M. le consul de France.

On pourra bouquiner à son aise. Mais le plaisir que vous aurez à cette occasion ne sera pas qu'intellectuel. En effet, on vous servira des fromages dont le goût vous enchantera d'autant plus qu'ils seront accompagnés de la boisson favorite des Français.

Il s'agit donc d'une activité culturelle d'importance à laquelle tous les Canadiens français se doivent de participer. Ce sera une soirée réellement française où vous pourrez rencontrer vos compatriotes et échanger des idées.

Tous sont bienvenus. On peut se procurer des billets au prix de $2.50 par personne à la Librairie Lumen, auprès de M. l'abbé Raymond, des membres du comité exécutif du Club social et de M. André Lachance.



M. Fernand Audet s'est mérité récemment le trophée McLean-Melnyk comme meilleur "Toastmaster" de l'année. Un des gérants de service de la firme Foster Advertising Limited, M. Audet est également président de l'Association des Jeunes P.-C. de St-Boniface, et vice-président du chapitre manitobain de l'Association canadienne d'Agri-marketing. Originaire d'Otterburne, il a fait ses études au Collège St-Joseph.

Association des Gérants des Caisses Populaires

Le 30 juin se terminait la troisième année fiscale de l'Association des Gérants des Caisses Populaires du Manitoba. Une fin d'année porte à réfléchir et à se poser des questions. En voici quelques-unes: Avez-vous bénéficié de vos rencontres?, Les sujets étudiés vous ont-ils aidé?, Croyez-vous que La Liberté et le Patriote nous aide à mieux comprendre nos responsabilités?, Que pensez-vous de la page éditoriale du 24 avril?, Les articles "Mettre les hommes debout" et "Notre personnel de Caisse" vous ont-ils aidé à réfléchir?.

Vous êtes invité à venir répondre à toutes ces questions à notre 4e assemblée annuelle qui aura lieu au Centre Culturel de St-Boniface le jeudi 6 juin 1968. Notre conférencier sera un autre jeune très apprécié pour son dévouement, M. Maurice Therrien, gérant de la Caisse populaire de St-Boniface. Votre exécutif a confiance que tous assisteront à cette importante soirée.

Les détails concernant le banquet, qui précédera cette réunion annuelle, seront envoyés aux Caisses populaires de la province au cours de la semaine prochaine.

Prenant en considération les longs trajets que certains responsables des Caisses doivent faire pour venir à St-Boniface, vos directeurs ont cru bon de ne pas organiser de soirée d'étude durant le mois de mai.

Communiqué

Activités de l'Union Nationale Française

Le comité des films, en accord avec le comité des malades de l'Union Nationale Française, a fixé pour le vendredi 10 mai, à 7 h. p.m., une soirée de projection de films pour les patients de l'hôpital Taché. Nul doute que nos malades jouiront d'une agréable soirée.

A Otterburne, le samedi 25 mai, aura lieu une grande soirée sociale au "Curling Hall", qui débutera vers 2 h. 30 p.m.

Nous invitons tous nos membres à se réunir nombreux pour cette soirée.

Notre pique-nique annuel est fixé au dimanche 30 juin au parc St-Vital.

Pour cette journée de plein air, de nombreux jeux sont prévus pour nos membres et leurs enfants. D'ailleurs, nous aurons l'occasion de reparler de cette "grande sortie". A bientôt donc!

Le comité de publicité

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Position des équipes

(Fin de la 3e série)

Western Paint	22 -11
Club Belge no 1	19½-13½
The Blues	18 -15
Club Belge no 2	18 -15
Chez Huot	18 -15
Seals	18 -15
CKSB	17 -16
Cercle Ouvrier	17 -16
Can. de Naissance	15½-17½
Marion	15 -18
Medo-Land Lairies	11½-21½
Twin Cities Painting	8½-24½

Haute partie individuelle:
G. Van Walleghem 226

Hautes 3 parties individuelles:
R. Lévêque 604

Haute partie d'équipe:
Western Paint 893

Hautes 3 parties d'équipe:
Chez Huot 2525

ANIMATION SOCIALE

— V —

Chaque personne est unique

Le caractère est-il une de ces choses morales que nous apportons en naissant, ou acquise durant notre vie? Sur ce point, les doctrines divergent; en effet, des spécialistes qui étudient cette question, ceux qui font l'étude du caractère proprement dit, les caractérologues, adoptent plutôt la première thèse (le caractère inné); quant aux autres psychologues de formation freudienne (théorie de Freud), ils adoptent la seconde.

Quoi qu'il en soit, il ressort que l'on ne saurait trop insister sur l'importance de l'enfance et des conditions dans lesquelles elle se déroule. Il est certain que selon que l'enfant était ou non désiré, selon le climat affectif dans lequel il prend place, selon l'accueil que lui réservent ses parents et leur attitude à son égard, toute sa personnalité sera marquée en profondeur et cela se manifestera dans les traits de sa personnalité adulte.

Importance de l'affection pour l'enfant

Il est certain et il est prouvé que l'enfant présente trois besoins essentiels: Besoin d'être aimé, Besoin d'être protégé, Besoin d'être valorisé.

Si le premier besoin n'est pas satisfait, il en résulte les risques les plus graves pour son équilibre psychologique à venir, des troubles sérieux peuvent marquer son équilibre, atteindre son développement corporel, intellectuel, caractériel.

Si le deuxième besoin n'est pas satisfait, l'enfant pourra connaître des perturbations émotionnelles ou des déviations morales; c'est d'ailleurs une situation que l'on voit de plus en plus aujourd'hui à cause des crises que traverse l'organisation sociale et de ses répercussions sur la vie familiale.

Si le troisième besoin n'est pas satisfait, l'enfant est menacé par le sentiment d'infériorité et les diverses formes de compensation que ce comportement peut susciter.

Les complexés — les névrosés

Le complexe est la situation qui résulte de l'affrontement confus entre une tendance spontanée et une pression éducative qui la contrarie.

Il est normal que ces complexes se forment entre 2 et 7 ans et s'ils ne se dénouent pas, ils vont laisser des traces sur la psychologie de l'adolescent et de l'adulte. Ceux-ci auront donc un caractère et un comportement que l'on qualifiera de "complexés". Enfin, des perturbations plus graves des conditions de vie de l'enfance pourront alors donner des troubles appelés névroses.

Chaque individu est marqué par son milieu

De nos jours, alors que les chercheurs font de plus en plus des pas en avant dans le domaine de la connaissance des personnes, on s'aperçoit qu'il y a une nécessité de dépasser le personnage pour comprendre la personne. Il est acquis maintenant qu'il faut: **Savoir s'accepter soi-même et accepter les autres tels qu'ils sont.**

Ceux qui s'intéressent à la personne et à son comportement s'aperçoivent très vite que la connaissance des êtres humains est une entreprise complexe et délicate parce qu'elle réclame objectivité et souvent humilité. On s'est aperçu aussi que les hommes diffèrent entre eux par un certain nombre de traits héréditaires ou de traits acquis par leur mode de vie.

1) Traits héréditaires: le physique (gros, grand, maigre, etc.); la physiologie (race, santé); le caractère (colérique, lymphatique, etc.); et les aptitudes (habile, maladroit, etc.).

2) Traits provenant du milieu de vie; nous sommes "conditionnés" par: la mentalité de notre milieu social, professionnel, syndical; l'instruction que nous avons reçue; notre histoire psychologique: relations vécues avec nos parents, frères et soeurs, dans notre foyer; le système des valeurs auquel nous nous référons, etc.

Donc, le milieu de vie transforme notre personnalité et réciproquement nous agissons sur lui. De plus, il est nécessaire de bien se connaître pour comprendre tout ce qui influence le jugement que nous portons sur les autres. Car, n'oublions pas, nous les jugeons en fonction de ce que nous sommes nous-mêmes: très souvent nous ne nous entendons pas avec ceux qui ont un caractère différent du nôtre. Nous jugeons également en fonction d'opinions toutes faites qui nous sont transmises par notre milieu. Enfin, en présence des uns et des autres, nous nous retranchons derrière des **masques,** ce qui en fait fausse les communications entre nous. Il est également vrai que notre attitude varie en fonction du groupe dans lequel nous sommes.

Notre comportement dans un groupe

Notre arrivée dans un groupe peut être pour nous: Une question de nous "faire valoir; Une force supplémentaire, un soutien; on "ose" plus facilement quand on n'est pas tout seul.

Donc, dans ce groupe où chacun réagit en fonction de ce qu'il est, des caractères différents vont s'affronter, des relations affectives vont se créer (sympathie, antipathie, indifférence). La réunion de personnalités différentes dans ce groupe qui pourrait être une source d'enrichissement et de travail fécond, pourra rapidement devenir une source de conflits et aboutir à l'anéantissement des personnes.

Il est nécessaire pour chacun de nous d'être conscient des dangers possibles: de conformisme; de considérer les autres comme: des instruments, des adversaires, des étrangers; ce qui supprime toute possibilité de dialogue; ce qui est la négation de l'autre en tant que personne.

Ces dangers guettent le groupe par rapport aux autres groupes aussi bien que les personnes entre elles.

Prochain article: "Techniques pour mieux comprendre la vie de groupe et mieux connaître les personnes".

A.E.C.F.M.

Les lunettes de soleil affectent la possibilité de distinguer les couleurs. C'est pourquoi l'Association recommande l'usage de lunettes de soleil avec des verres fumés, verts ou bruns comme étant celles qui gênent le moins la perception des couleurs.

Dates d'inscription aux jardins d'enfants de St-Boniface

Les parents d'enfants ayant atteint l'âge de fréquenter les jardins d'enfants sont avisés que les dates de l'inscription sont fixées du 6 au 10 mai pour les écoles de la Division scolaire de St-Boniface.. Tous les enfants qui auront atteint l'âge de cinq ans au 31 décembre seront acceptés. On devra présenter une preuve de l'âge de l'enfant au moment de l'inscription. On pourra remplir les formules d'inscription à l'école du voisinage pendant les heures de classes.









Grands succès de la chanson

Fleurs d'amour et fleurs d'amitié

Interprète: J. HALLYDAY

A mon amour qui m'a tout pardonné souvent
Je lui donne
A mon ami sur qui je peux compter souvent
Je lui donne

Fleurs d'amour et fleurs d'amitié
Aussi, pour toujours, avec ce collier
Fleurs de joie et fleurs de l'espoir aussi
C'est pour ça que je vous les ai cueillies

Sans un amour un homme n'est plus rien, oh non
Sans personne
Sans un ami à qui tendre la main, oh non
Et je donne

Pour tout l'amour que je vois dans vos yeux souvent
Je vous donne
Vous mes amis qui m'écoutez en ce moment
Je vous donne

Fleurs d'amour et fleurs d'amitié
Aussi, pour toujours, avec ce collier
Fleurs de joie et fleurs de l'espoir aussi
C'est pour ça que je vous les ai cueillies

Fleurs d'amour et fleurs d'amitié
Aussi mets autour du cou ce collier
Fleurs de paix, nous verrons pousser,
Aussi des jardins pour embellir notre vie.

Fleurs d'amour, fleurs d'amitié (3 fois)
Fleurs d'amour (3 fois)

Chronique de CBWFT

Jeudi

Jeunesse oblige, 6 h. 55. Quand passe la chanson. Invités: Clémence Desrochers et Jean-Guy Moreau.

Les Cailloux, 10 h. 30. Invités: Claude Gauthier et Nicole Perrier.

Vendredi

Femme d'aujourd'hui, 3 h. 30. Théâtre, littérature, sociologie humaine. Billet humoristique de Roger Rolland sur les femmes célèbres.

Vivre, 10 h. 15. "Les corruptibles". Meneur de jeu: Gilles Pelletier. Comédiens: Paul Hébert et Diane Arcand.

Age tendre, 7 h. 30. Variétés. Animateurs: Françoise Lemieux et Philippe Arnaud. Invités: Claude Gauthier, Les Intrigantes, Perkins, Réal Barrette et Diane Chayer.

Samedi

Cinéma, 3 h. "Le monde du silence". Documentaire de Jacques-Yves Cousteau et Louis Malle, avec Frédéric Dumas et Albert Falco. Explorations sous-marines.

Perdus dans l'espace, 7 h. "Le trésor de la planète perdue". On découvre deux pièces d'argent fort mystérieuses".

Dimanche

Au bout de mon âge, 4 h. 30. Invité: le docteur Serge Mongeau. Intervieweur: Pierre Paquette.

Atome et galaxies, 6 h. 30. "Les transports en l'an 2,000; les taxis automatiques et les routes magnétiques.

Walt Disney présente, 7 h. "Concho, coyotte ou pas coyotte". Blessé au cours d'une chasse; un jeune coyotte est recueilli et soigné par un berger. Ce dernier le dresse et en fait un chien de chasse.

L'envers des hommes, 10 h. 30. "Le refuge de nuit" (2e partie). Qui sont ces hommes qui en arrivent à être abrités dans des refuges de nuit?

D'hier à demain, 11 h. "Le mystère Koumiko". Portrait de Koumiko Muraska, jeune japonaise, rencontrée durant les Jeux Olympiques de Tokyo.

Lundi

Femme d'aujourd'hui, 3 h. 30. Thème: Le milieu familial, facteur dominant de l'orientation scolaire et professionnelle du finissant du cours secondaire.

Emission spéciale, 10 h. Quatre semaines après le congrès du Parti Libéral, le contexte politique du pays. La campagne électorale des candidats. Le congrès, portrait des hommes en lice. Le nouveau chef.

Mardi

Femme d'aujourd'hui, 3 h. 30. Interview faite à Paris avec Marguerite Paquet, chanteuse québécoise. "La nouvelle famille", avec Colette Carisse, sociologue. "La Turquie, l'empire Ottoman", avec Renée Morin. Interview avec Mme Derval, directrice des Folles Bergères.

La vie qui bat, 5 h. 30. "Printemps". La migration chez les animaux, spécialement chez les oiseaux, avec le retour du printemps et de la saison des amours.

A la seconde, 8 h. Avec Jacques Boulanger. Invités: Chantal Renaud, Jacques Duval, Jacqueline Vézina et René Homier-Roy.

Partout, 10 h. 30. "Vent de liberté à Prague" et "Panama entre deux guerres". Reportages de l'O.R.T.F.

Mercredi

A guichet fermé, 7 h. 30. Variétés de Québec. Animateur-vedette: Claude Landré. Invités: Suzanne Baléry, André Lejeune et Monique Vermont.

D'Iberville, 8 h. "Un siège en hiver". Les deux bateaux anglais sont coincés dans les glaces avec à leur bord 85 hommes tandis que les Français ne sont que 14 au fort Monsoni. La disette menaçant de ravager les Anglais, ceux-ci demandent à D'Iberville de les laisser chasser en paix. Le Canadien accepte à condition qu'on lui remette la cargaison de fourrures des deux bateaux et un pilote comme otage.

Tous pour un, 10 h. 30. Le sujet: Les peintres canadiens et leurs oeuvres de 1663 à maintenant.

AVIS

Des circonstances imprévisibles peuvent entrainer des changements après la publication de ces horaires. Pour tout renseignement concernant les émissions, veuillez être à l'écoute à 6 h. du lundi au vendredi, ou signalez 774-2541, poste 249, avant 5 heures.

Au poste CBWFT

Du lundi au vendredi
3.15—La souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)

Du mardi au vendredi
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois

JEUDI 2 MAI
5.30—Bidule de Tarmacadam
7.30—Cavaliers de la route (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—Long métrage: A communiquer
10.30—Les Cailloux
11.00—Cinéma: "Le chemin des écoliers" (Français 1958). Etude psychologique de M. Boisrond, avec Bourvil, Alain Delon et Françoise Arnoul. Prétextant un séjour à la campagne avec un ami, un jeune lycéen rejoint sa maitresse dont le mari est prisonnier des Allemands. Le couple vit de marché noir et d'expédients illicites.

VENDREDI 3 MAI
5.30—Les cadets de la forêt
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "Filles de joie". Mélodrame de Daniel Tinayre, avec Martha Legrand et Georges Mistral. Trois inspecteurs arrivent au couvent pour interroger la douce soeur Elisabeth sur son emploi du temps de la veille, sa soeur jumelle ayant été assassinée. La sortie tardive de la religieuse à l'heure du crime inquiète sérieusement la police.
10.15—Vivre
10.45—A communiquer
11.00—Cinéma: "La nuit s'achève" (Français 1950). Drame de la guérison d'un aveugle, réalisé par Pierre Méré, avec Victor France et Georges Rollin.

SAMEDI 4 MAI
3.00—Cinéma: "Le monde du silence". Documentaire sur l'exploration sous-marine avec Jacques-Yves Cousteau.
4.30—Tour de terre (C)
5.00—Les Marionnettes (C)
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Du Sport et des hommes
9.30—Le golf et ses étoiles (C)
10.15—Les grands voyages (C)
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "A bout de souffle" (Français 1959). Drame psychologique avec Jean-P. Belmondo et Liliane David. Michel Poiccard vole une auto à Marseille et se dirige vers Paris. En route, il tue un agent motocycliste qui le poursuit. Une chasse à l'homme s'ensuit.

DIMANCHE 5 MAI
3.00—Cinéma: A communiquer
4.30—Au bout de mon âge (C)
5.00—Les travaux et les jours
5.30—L'heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Au coeur du temps (C)
10.00—Deux plus un
10.30—L'envers des hommes
11.00—D'hier à demain

LUNDI 6 MAI
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Histoire des civilisations (C)
6.50—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Le Paradis terrestre (C)
9.00—Chapeau Melon et bottes de cuir (C)
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Long métrage: "Le plus joli péché du monde". Comédie burlesque de Gilles Grangier avec Georges Marchal, Dany Robin et Marthe Mercadier. Une jeune fille, renvoyée de son magasin, décide de se faire courtisane.

MARDI 7 MAI
5.30—La Vie qui bat (C)
7.30—Les Joyeux naufragés (C)
8.00—A la seconde
8.30—A communiquer
9.00—Rue des Pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Partout
11.00—Ciné-Club: "La morte" (Brésilien 1965). Sous-titré. Drame. Zulmina consulte une cartomancienne et en revient bouleversée et convaincue qu'il y a une autre femme dans la vie de son mari. Elle est aussi obsédé par l'idée de la mort et se met en tête qu'un enterrement de 1ère classe la vengera de sa paudo-rivale. Elle meurt assez rapidement mais non sans avoir eu le temps d'exprimer ses dernières volontés à son mari.

MERCREDI 8 MAI
5.30—Robin-fusée (C)
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: A communiquer
10.30—Caméra '68
11.00—Sauve qui peut (C)



Une émission télévisée d'information à l'intention des jeunes?

QUEBEC — La Corporation des Enseignants du Québec s'associe à l'Union générale des Etudiants du Québec, à la Jeunesse étudiante catholique, à la Jeunesse ouvrière chrétienne et à la Jeunesse rurale catholique pour demander à Radio-Canada de mettre en ondes, dès l'automne prochain, à la télévision, une émission d'information conçue à l'intention des jeunes adultes.

Le secrétaire exécutif de la Corporation des Enseignants du Québec, M. Léonce Pelletier, a annoncé cet appui au projet que Radio-Canada n'a pas encore réalisé par suite du budget d'austérité qui est imposé à ce dernier par le gouvernement fédéral.

On sait que les quatre groupements, UGEQ, JEC, JOC et JRC sont revenus à la charge ces jours derniers pour demander à Radio-Canada de répondre aux besoins d'information des jeunes adultes de 17 à 23 ans en créant à leur intention une émission hebdomadaire télévisée sur l'actualité.

M. Pelletier a commenté que la C.E.Q. souhaite que le projet se réalise et que les enseignants utilisent ce programme pour faire coller leur enseignement à l'actualité.

Le 22e congrès international des Jeunesses Musicales

LISBONNE — M. Gilles Lefebvre, directeur général et membre fondateur des Jeunesses Musicales du Canada, fut élu pour la onzième année consécutive vice-président du Bureau de la Fédération Internationale des Jeunesses Musicales, dont les élections eurent lieu au cours du 22e congrès international des Jeunesses Musicales à Lisbonne. Mme Magda Szaval, de Hongrie, fut élue au poste de président pour la saison prochaine.

Cinquante Canadiens figuraient parmi les 600 délégués de plusieurs pays.

Les principaux événements du congrès

1) l'admission de la Suède comme 28e pays membre de la Fédération internationale des Jeunesses Musicales;

2) le concert présenté à l'Université de Lisbonne par l'Orchestre international des Jeunesses Musicales, composé de 80 musiciens sous la direction du chef portugais Alvaro Casuto. Le programme consistait d'oeuvres de Mozart, de Prokofiev (le troisième Concerto de piano interprété par le musicien canadien Claude Savard) et de Joly Braga Santos, compositeur portugais contemporain. Neuf des musiciens de l'orchestre étaient Canadiens.

3) la formation d'un comité qui étudiera le projet de création d'un orchestre international qui se réunirait chaque été, afin de promouvoir la carrière internationale de jeunes instrumentistes;

4) l'organisation d'une journée mondiale des Jeunesses Musicales, qui aura lieu cette année le 20 novembre;

5) un projet d'étude sur l'enseignement de la musique aux niveaux primaire et secondaire dans les pays membres de la F.I.J.M. et des résolutions visant à développer des contacts plus suivis avec les organisations internationales d'éducation musicale.

On demande des hôtes et des hôtesses pour le Pavillon canadien à Expo 70

Voulez-vous faire connaître le Canada au monde entier et être rémunéré pour le faire?

Vous le pourrez si vous parlez japonais, si vous êtes âgé de 17 à 35 ans et aimeriez passer six mois comme hôte ou hôtesse au Pavillon canadien à Expo 70 à Osaka (Japon).

Le gouvernement canadien a besoin d'environ douze jeunes canadiens et canadiennes pour remplir les fonctions d'hôtes et d'hôtesses pour son pavillon. Les demandes de renseignements doivent être envoyées à l'adresse suivante: participation du gouvernement canadien à Expo 70, Commission des expositions du gouvernement canadien, 440, chemin Coventry, Ottawa.

Les candidats doivent avoir une bonne formation générale, des connaissances sur le Canada et parler couramment le japonais.

L'emploi durera du 1er mars au 20 septembre 1970, et les candidats choisis seront formés sur place au cours des deux premières semaines de mars.

Les candidats choisis bénéficieront d'un voyage aller-retour par avion et recevront une indemnité de séjour en plus de leur traitement régulier pendant les six mois que durera l'exposition. On leur trouvera des logements aussi près de l'exposition que possible.

Des couturiers créeront des uniformes attrayants pour le personnel du pavillon, et ces uniformes seront fournis gratuitement.

Le recrutement commence ce mois-ci et se poursuivra jusqu'à la fin de juin 1969. Les formules de demande officielles seront disponibles plus tard cette année. Des entrevues personnelles auront lieu dans les principales villes canadiennes en mars et avril 1969.

En flânant dans Québec

La plus vieille ville du Canada fut fondée par le Français Champlain il y a 360 ans.

"Le touriste curieux qui déambule dans les rues de Québec", écrit Adolphe V. Thomas dans la revue mensuelle **Vie et Langage** (Larousse, éd.), "n'est pas seulement intéressé par le pittoresque de cette ville à l'atmosphère bien française. Son attention est attirée par la rédaction de certaines enseignes ou de divers panneaux de signalisation sur lesquels, parfois, il s'interroge, et qui, s'il est quelque peu linguiste, le remplissent de cette satisfaction que doit ressentir un botaniste glanant dans une prairie aux mille fleurs.

"Mots désuets, mais savoureux, expressions typiques, et souvent heureuses, de français marginal, quelle agréable moisson engrangera dans son carnet de notes ce promeneur sympathique aux grands yeux ouverts!

"Il constate d'abord que sur les plaques indicatrices le mot "rue" est sous-entendu. Puis son regard s'attarde avec émotion sur les panneaux de circulation, rédigés en deux langues (le français d'abord):

Stationnement	**Arrêt**
Parking	**Stop**

Il fait un effort pour se persuader que "parking" et "stop", seuls rencontrés en France, sont bien des mots anglais, et "stationnement" et "arrêt" des mots français!

"Une enseigne sur laquelle s'inscrit "Tabagie" le surprend, et pourtant ce n'est qu'une boutique où l'on vend du tabac. Passé un "salon de barbier", il hâte le pas devant une "résidence funéraire", qui n'est autre qu'une entreprise de pompes funèbre. Une mercerie propose, à son étonnement, du tissu "à la verge" (la verge est une unité de mesure valant à peu près un mètre). A peine a-t-il accordé un coup d'oeil à un "abattoir de volailles" qu'il tombe sur un garage qui pratique la "lubrication" et le "débossage", et vend des "chars usagés" (des voitures d'occasion). Une "banque mercantile" attire son regard, qui s'attarde sur un "épicier licencié" (habilité à vendre de la bière); celui-ci avise ses clients qu'il vend du "pain chaud", du "pain à la viande" et de la "bière froide" (conservée au réfrigérateur). Cette bière froide lui donne soif. Il entre dans un bar, où il lui est signifié que l'on n'y peut déguster que des "liqueurs douces" (des boissons sans alcool), et on lui conseille de se rendre à la "taverne", dans laquelle on lui servira de la bière.

"Un écriteau "Patates frites" le remplit d'aise et lui rappelle qu'il serait peut-être plus indiqué, vu l'heure, d'aller au restaurant. Mangera-t-il un épi de "blé d'Inde" (de maïs) ou commandera-t-il un "coquetel de crevettes"? Il consulte un menu. Le "Meat fondu bourgigeon" l'intrigue d'abord, puis le fait sourire en pensant qu'il s'agit, tout simplement, de "fondue bourguignonne"! Ira-t-il en face, tenté par ce "Bar-B-Q" (graphie quasi générale de "barbecue") qui laisse échapper d'agréables odeurs de bifteck grillé? Il changera de trottoir, au risque de se faire renverser par une voiture de pompiers portant sur ses flancs "Cité de Québec". Finalement, il se contentera de "jambon tranché" et de "rôties beurrées". Comme "breuvage", du café."

(Informations Larousse)

"Parcage" contre "Parking"

Si vous allez à Nice et si vous désirez prendre un repas dans un des nombreux restaurants ouverts le long des quais du port, vous pouvez parquer facilement votre voiture: une vaste esplanade est aménagée entre l'avenue et le bord de l'eau. Le proposé vous donnera un ticket: "Parcage des voitures de tourisme (0.50 F l'heure).

"Ce qui fait naître immédiatement dans l'esprit certaines réflexions", ajoute la revue mensuelle "Vie et Langage" (Larousse, éd.):

"D'abord celle-ci: ce n'est pas mal du tout, "parcage"! Cela passe fort bien! On s'y habituerait vite!

"Ensuite: au fond, les Anglais et les Américains n'ont aucune raison de se formaliser. Tiennent-ils vraiment à leur "parking"? Et quand ils viennent se reposer sur la Côte d'Azur, ou s'y amuser, ne leur est-il pas agréable d'oublier un peu leur pays d'origine? "Parcage" ajoutera une pointe d'exotisme à la cuisine à l'ail et aux fritures locales . . .

"Dernière réflexion: s'il y avait eu un risque à courir, la Chambre de commerce et d'industrie de Nice et des Alpes-Maritimes aurait certainement maintenu le mot anglais. Si elle a délibérément choisi "parcage", c'est parce qu'elle ne redoute pas d'irriter la clientèle précieuse des Anglo-Saxons. Aussi bien, vouloir prendre la défense des intérêts locaux contre les dirigeants d'une chambre de commerce, n'est-ce pas imiter Gros-Jean qui en remontre à son curé? . . .

"En vérité, ceux qui plaident pour "parking" contre "parcage" plaident pour quelle cause? Et contre quelle autre? On aimerait le savoir . . . — Quoi qu'il en soit, félicitons sans réserve la Chambre de commerce et d'industrie de Nice et des Alpes-Maritimes. Son initiative est exemplaire. Puisse-t-elle être imitée partout."

(Informations Larousse)

Comme résultat de la recherche, la science médical a fait des progrès remarquables pour le prolongement de la vie des victimes de crises et de défaillance cardiaque.









Les Mohawks de St-Boniface ont remporté samedi dernier le Trophée T. B. Patton, emblême du championnat de hockey amateur sénior dans l'Ouest canadien. Les Mohawks sont actuellement aux prises avec les Tigres de Victoriaville. Ci-dessus, Ed Adams et John Trojack des Mohawks. (Cliché Tribune)

Chronique sportive

Et on nous dira ensuite que la politique n'a rien à voir avec le sport amateur!

par Jacques LEMOYNE

La décision d'exclure l'Afrique du Sud des Jeux olympiques de cette année est une odieuse parodie de la justice. Entendons-nous bien: je suis contre l'"apartheid", et en tant que Canadien de langue française, je sais un peu de quoi je parle. Comme on dit en jargon moderne: j'ai des termes de référence. Mais là n'est pas la question, car autrement je demanderais immédiatement que l'on chasse la Russie, la Chine, les Etats-Unis et peut-être même un pays que vous connaissez très bien, à cause des traitements qu'ils infligent à certains secteurs de leurs populations, ou à d'autres peuples. Les Jeux Olympiques ont été institués à notre époque, pour amener un rapprochement entre les hommes de divers pays, non pour passer un jugement sur la forme de gouvernement qui les dirige. Les mêmes personnes qui se voilent la face aujourd'hui étaient probablement représentées à Berlin au temps de la tyrannie nazie.

L'expulsion de l'Afrique du Sud prive les athlètes blancs et noirs de ce pays de la chance de rencontrer des athlètes blancs et noirs d'autres pays, et de savoir comment ils vivent. Les noirs d'Afrique du Sud auront peut-être des nouvelles surprenantes à annoncer aux noirs "plus évolués" de certains pays africains! Le niveau de la scolarité augmente sans cesse en Afrique du Sud, les noirs assument de plus en plus leurs responsabilités et il aurait été bon de voir des gens qui ne pensent pas la même chose se livrer à des jeux différents de ceux de la politique auxquels ils sont d'ailleurs rompus. Le comité Olympique a posé un geste ridicule en agissant ainsi et il compromet tout l'avenir des Jeux. Nous pourrions peut-être songer à nous retirer de ce guêpier?

Tous blancs?

Les pays qui protestent le plus ne font-ils pas de la ségrégation eux-mêmes en agissant ainsi? Les noirs qui refusent de rencontrer les athlètes d'Afrique du Sud à cause de leur politique, ne le font-ils pas aussi un peu à cause de la couleur de leur peau? Et les blancs aussi qui agissent de même? Si on les force à se livrer à des concours où c'est l'homme, peu importe sa couleur, qui l'emporte, est-ce que ce n'est pas mieux que de laisser deux êtres méfiants, chacun dans son coin? Les sports ont fait beaucoup pour l'émancipation des noirs aux Etats-Unis. Bien sûr que la situation n'est pas parfaite, mais celle de nos Indiens l'est-elle à ce point que nous puissions nous permettre d'élever sérieusement la voix? On aura remarqué aussi, dans toute cette polémique, que les Russes n'ont pas fait beaucoup de bruit. Ils ont bien annoncé qu'ils se retireraient peut-être, mais n'ont pas poussé plus loin leurs récriminations et leurs objections, et ça se comprend.

Résumons en disant que le Comité olympique a cédé devant la pression de gens qui se sont unis pour écraser un peuple laissé seul. Que les pays noirs n'aiment pas les Sud-africains blancs, d'accord. Mais un match sportif ce n'est pas une guerre idéologique et il est malheureux qu'il en soit ainsi. Le symbole de la suprématie dans le sport a été relié au symbole de la force et de la puissance, et ce qu'on ne peut gagner sur le terrain de jeu, on cherchera à le gagner dans la chambre des comités. M. Avery Brundage parle de remettre sa résignation. Qu'il le fasse donc pour montrer au moins que lui qui a toujours défendu, bêtement peut-être mais sans flancher, l'amateurisme réel ou fictif des Jeux, ne saurait permettre qu'on y introduise des mesures purement politiques. L'avenir des Jeux me semble bien compromis par une telle attitude, car s'il nous faut tous penser la même chose sur les mêmes sujets, j'ai l'impression que nous ne sommes pas prêts à nous entendre. Le sport c'est le sport, la politique, bien autre chose.

Pas seuls!

Les joueurs qui représenteront l'Est du Québec dans la finale pour la coupe Allan, finale qui sera probablement disputée à Winnipeg, auront peut-être l'impression qu'ils ont amené quelques-uns de leurs partisans avec eux pour l'occasion. En effet, les représentants de l'Est du Canada, les Tigres de Victoriaville, ont une majorité de joueurs de langue française sur leur alignement et quand ils affronteront St-Boniface, même s'il s'agit d'un club local bien populaire, on se demande s'il ne se trouvera pas quelques compatriotes pour oublier soudainement leur allégeance naturelle et encourager les gars du Québec. Une chose est certaine, en venant dans l'Ouest, Victoriaville y vient pour gagner et il faudra que les représentants de l'Ouest donnent tout ce qu'ils ont s'ils veulent arrêter les champions de la puissante et parfois rude ligue provinciale du Québec. Les visiteurs de l'Est sont des gars qui ne détestent pas le jeu rude et on verra qu'il s'agit là de gars qui ne viennent pas se faire manger la laine sur le dos. En plus, ils savent jouer au hockey.

Une question qui me vient immédiatement à l'esprit est celle de l'amateurisme. Ces joueurs peuvent-ils être considérés comme des amateurs? Absolument, d'après le code russe, et quelle meilleure référence que ce code! Les gars de St-Boniface, tout comme ceux de Victoriaville, ne gagnent pas leur vie à jouer au hockey. Ils ont des métiers divers et pratiquent ces métiers entre deux joutes de hockey, ou quand ils ne jouent pas. Il y a la question de leurs frais de déplacement, mais en Russie c'est l'Etat qui remplace l'entreprise privée. La seule différence réside en ce fait que les "jobs" de nos gars ne sont pas bien bonnes, si on songe à tout ce que les joueurs russes obtiennent comme "bénéfices marginaux". Blague à part, il fera bon voir une équipe du Québec à Winnipeg. Si des gens avaient des préjugés à l'égard des gars du Québec la série leur fera peut-être changer d'idée.

Le mauvais côté des exploits de Béliveau

Un amateur de hockey montréalais, Victor Desrosiers, 62 ans, n'a pas eu le loisir d'acclamer le grand Jean Béliveau, le samedi 20 avril, alors que celui-ci venait d'enregistrer son premier but, égalisant le compte dans la première période contre les Black Hawks de Chicago.

M. Desrosiers a reçu sur la tête, au moment où la foule se levait pour acclamer tapageusement son héros, une enseigne des viandes "Coorsh" qui s'était détachée d'un mur du Forum, lequel était ébranlé par le fracas des acclamations. Il a été transporté à l'hôpital général de Montréal, d'où il a pu retourner chez lui après avoir reçu les premiers soins.

TRIBUNE LIBRE

Un ancien Manitobain s'interroge sur l'avenir du Manitoba français

Monsieur le rédacteur,

C'est toujours avec beaucoup d'intérêt que je lis votre hebdomadaire qui, depuis quelque temps, présente avec plus de vitalité ce qui se passe au Manitoba français. Que ce regain de vie soit le reflet de l'énergie réelle de la minorité, cela me forcerait à admettre le manque de fondement des propos que je voudrais présentement soumettre à vos lecteurs.

Comme la distance nous fait meilleurs observateurs, c'est peut-être ce qui explique pourquoi certains anciens Franco-manitobains ont un optique différent sur l'évaluation culturelle de leur ancienne communauté francophone. Quand j'étais au Manitoba, je gardais un grand optimisme pour l'avenir de la "cause", en autant que certaines conditions essentielles soient améliorées. Une de ces conditions est la ferveur culturelle de la jeunesse franco-manitobaine.

Vivant depuis deux ans hors du Manitoba, et connaissant de plus près tout ce qu'exige l'épanouissement d'une culture, je dois admettre avec regret que mon optimisme sur l'avenir du Manitoba français va en diminuant de jour en jour. Des discours tels que celui que M. Arthur Corriveau prononçait devant l'Association de Parents et Maitres du Manitoba, et que vous rapportiez dans votre édition du 10 avril dernier, ne peuvent que rappeler la gravité de l'état de la culture française au Manitoba, et aussi refroidir tout optimisme.

Dans son texte M. Corriveau cite des statistiques sur la baisse notable du nombre d'inscription des élèves au cours de Français dans les écoles de votre province, et je cite: "Depuis cinq ans, soit de 1964-65 à 1967-68, il y eut un déclin marqué, surtout au niveau élémentaire: 1ère année — de 1,530 à 1,190, soit une diminution de 359; 2e année — de 1,390 à 1,172, soit une diminution de 218; 3e année — de 1,206 à 1,090, soit une diminution de 116; 4e année — de 1,155 à 1062, soit une diminution de 93...".

Je ne veux pas par cette citation réduire l'aspect positif de la conférence, mais plutôt souligner que ces données scientifiques ne font que corroborer ce que l'enquête du linguiste Henri Dulong avait révélé il y a déjà près de cinq ans au sujet du Français au Manitoba. M. Dulong avait établi par divers modes de sondages et d'analyses que l'esprit culturel chez ce qui restait de la jeunesse franco-manitobaine était sérieusement atteint par l'anglicisation.

M. Corriveau fournit des explications très plausibles à ce déclin de l'intérêt des jeunes Franco-manitobains à étudier le Français. Il y voit comme causes surtout l'évolution démographique dans le domaine scolaire et l'attitude apathique des parents. En plus de ces dernières il ne faudrait pas négliger de reconnaitre que l'univers anglophone dans lequel vivent les étudiants franco-manitobains, même ceux des écoles dites françaises, comptent pour beaucoup à expliquer leur indifférence à bien connaitre leur langue maternelle.

L'influence persistante de la culture anglaise a sournoisement pénétré dans le fin fond de la personnalité de la jeunesse franco-manitobaine, tout comme elle a miné graduellement celle de leurs parents depuis le jour où le gouvernement s'est permis de révoquer le droit à l'existence officielle des écoles françaises au Manitoba.

Par la diminution progressive des occasions de vivre sa culture, par les occasions plus fréquentes et plus dynamiques de participer à la culture anglaise on en arrive à perdre le besoin d'utiliser sa langue et naturellement de l'étudier. L'ironie du sort est, qu'aujourd'hui, plus que jamais, les occasions de connaitre et de vivre la culture française au Manitoba semblent s'améliorer, alors que les intéressés vont en diminuant. Cette "grande" générosité de la majorité anglophone à reconnaitre l'autre culture officielle du pays arrive peut-être trop tard!

Une situation aussi désarmante ne doit cependant étonner personne. C'est le résultat inévitable d'un phénomène linguistique dans lequel l'usage d'une langue est toujours maintenu en désavantage. C'est le "chancre" de l'anglicisation... Quand c'est voulu, ...ce n'est pas un mal. Mais pour l'instant, ça demeure le "Scandale Canadien".

Ce qu'il y a de plus ignoble dans cet état de chose c'est que certains politiciens fédéraux et municipaux continuent de chanter sur tous les toits la grandeur de ce bilinguisme manitobain. Ce bilinguisme à sens unique devrait plutôt les inquiéter, car c'est un symptôme de dégénération. Par ailleurs ces personnes réalistes, qui, comme M. Corriveau, ont l'honnêteté de reconnaitre la gravité de la situation dans laquelle se trouve la culture française au Manitoba, doivent être écoutées. Les Franco-manitobains sont définitivement à la croisée des chemins. C'est la lutte contre un cauchemar; ils doivent décider de leur destinée alors qu'elle parait se décider malgré eux.

Tout ce que recommande M. Corriveau n'est que le minimum vital pour faire renaitre dans ces étudiants, ces familles, ces écoles franco-manitobaines l'esprit de la culture française. On a beau soutenir que le Manitoba n'est pas le Québec, mais rien n'empêche que la langue française demeure toujours aussi exigeante partout où on a le souci de la maintenir. Comme la minorité anglaise du Québec, la minorité française du Manitoba a besoin d'une aussi grande vitalité pour résister à l'influence culturelle de la majorité.

Est-ce réalisable au Manitoba? Je m'abstiens de répondre, mais je soutiens que l'avenir culturel de la minorité se mesure par l'intensité de l'esprit français qui anime sa génération étudiante d'aujourd'hui et beaucoup moins par l'ardeur admirable de son élite.

Le Rallye du Manitoba Français sera l'occasion de connaitre ce que la jeunesse veut faire de cet héritage français. Elle pourrait peut-être me faire recouvrer mon optimisme d'autrefois.

Bernard Aubry, Lachine, Qué. (le 24 avril 1968)

Au rugby, les femmes battent les hommes

WILLIAMSTOWN, Mass. — L'équipe masculine de rugby du collège Williams, de Williamstown, Mass., a récemment livré un match contre l'équipe Vassar, qui représentait un collège réservé à des étudiantes.

Et le Vassar l'a emporté au compte de 11 à 3.

Les Canadiens de Naissance no 127 St-Boniface

Réunion mensuelle

La réunion mensuelle régulière des Canadiens de Naissance avait lieu le dimanche 21 avril dans leur local, 230, boulevard Provencher.

Après avoir constaté la bonne marche des affaires de l'assemblée, le président, M. Jos. Robert, fit la présentation des médailles "Past President Jewels" aux anciens présidents suivants: MM. Auguste Pichette, J.-H. Desautels et Henri Lévêque, à qui nous offrons nos sincères félicitations.

Nos malades

En parcourant la liste des malades, nous y trouvons encore les noms de MM. Auguste Pichette, Paul Dubois et Jules Grenier. Une visite à l'hôpital ou à domicile leur fera certainement plaisir.

Avis de décès

C'est avec un vif regret que nous avons appris le décès du frère Solas Fontaine, survenu tout dernièrement. Nous nous empressons donc d'offrir à Mme Fontaine, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances.

Historien

En 1966, la société General Motors du Canada a versé en moyenne $4,200 par semaine à des employés dont les suggestions ont été adoptées. Au cours de l'année, trente-sept employés ont reçu des récompenses s'élevant à $1,000 et plus. Les récompenses individuelles peuvent s'élever jusqu'à un maximum de $6,000.

Vente de biscuits des Guides de Winnipeg

C'est le samedi 4 mai que commence la grande vente annuelle de biscuits des Guides du Winnipeg métropolitain. La vente de biscuits au chocolat et à la vanille aide à soutenir les divers programmes des Guides tout en offrant l'occasion aux jeunes filles âgées de 7 à 18 ans de s'initier à l'art de la vente, au maniement de l'argent et à la responsabilité.

La vente de 1968 est la vingt-septième du genre à Winnipeg. La première eut lieu en 1941 et les profits furent destinés à acheter des vêtements pour les enfants des régions bombardées de Grande-Bretagne. Cette année, les profits aideront à défrayer le coût des programmes des Jeannettes, Guides et Guides aînées ici à Winnipeg. On compte 7,000 membres dans la région. Ces programmes comportent le camping, l'étude du civisme, le service communautaire et l'étude de la nature. Toute fille âgée de 7 à 18 ans peut devenir membre de cette excellente organisation.

La Corporation Métropolitaine du Grand Winnipeg

PROJET DE DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLITAIN

AVIS EST DONNE PAR LES PRESENTES que le Conseil métropolitain a, le 11e jour d'avril 1968, passé le règlement suivant:

REGLEMENT No 1117

Explication du règlement no 1117: Ce règlement explique, à l'aide de textes, cartes et illustrations, les buts ou les "objectifs" du Conseil métropolitain pour le développement physique, économique et social futur de la région métropolitaine et de la zone supplémentaire, et décrit les méthodes d'action ou "les politiques" à suivre pour atteindre ces buts.

On peut obtenir des renseignements sur le règlement ci-dessus pendant les heures de bureau de 8 h. 15 a.m. à 4 h. 30 p.m., au département de l'Administration, rez-de-chaussée, 100, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba.

E. A. Levin
Directeur de la Planification

Au Sacré-Coeur

Winnipeg
Club du Sacré-Coeur

Le samedi 11 mai prochain, il y aura une soirée sociale organisée par le Club. Elle débutera vers 8 h. 30 p.m. Des rafraîchissements seront servis au cours de la veillée. La musique sera fournie par Don Hadaller et son orchestre. L'entrée est de $1.25 par personne. Bienvenue à tous.

Confirmation

Au cours de la messe qui commencera à 7 h. 30, le vendredi 3 mai, Son Exc. Mgr George B. Flahiff, archevêque de Winnipeg, administrera le sacrement de confirmation aux enfants de la paroisse.

Condoléances

Sincères condoléances aux membres de la famille Desautels éprouvée par la mort de M. Denis Desautels.

Soccer juvénile

Les épreuves pour l'équipe de soccer "Manitoba All-Star Juvenile" pour garçons de dix-huit ans ou moins, désirant jouer dans la ligue mineure de soccer du Manitoba, auront lieu aux dates indiquées plus bas. On projette des voyages dans l'Ouest du Canada et un voyage gratuit aux Bermudes, si l'équipe gagnait le championnat canadien.

Les épreuves ont lieu à l'école Viscount Alexander tous les mardis et jeudis à 6 h. 30 p.m.; les samedis à 10 h. a.m. et les dimanches à 1 h. 30 p.m.

Pour tous renseignements et formules de demande, appeler M. Jake Fleming, 963, avenue Dowker, Fort Garry 19, Man. (tél.: 452-7941). C'est le club de soccer des Elks de Fort Garry qui est responsable du club. Il n'est pas nécessaire de demeurer à Fort Garry pour être éligible.

Activités Culturelles

Galerie des Beaux-Arts

Le Art Directors Club et l'Association des Photographes Professionnels du Manitoba présentent, depuis le 22 avril jusqu'au 12 mai, à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg, une exposition des oeuvres de l'année des membres des deux sociétés. La Liberté et le Patriote est fière de féliciter son photographe officiel, M. Louis Perrin, de Perrin du Manitoba, dont cinq des oeuvres en exposition furent primées.

Jusqu'au 5 mai, on pourra voir 25 dessins à l'encre de George Swinton. Ces dessins décrivent la période depuis 1960. Ce sont des paysages, des études et des natures mortes.

Festival dramatique

De la musique, une exposition artistique, un café et même un défilé de modes font partie du premier Festival artistique du Festival dramatique des écoles secondaires du Manitoba au "Studio-Theatre-Across-the-Street", qui commença le 22 avril et se continue jusqu'au 11 mai. Les élèves eux-mêmes ont tout monté et le directeur artistique du MTC, M. David Barnet, est enchanté des résultats. Les billets sont en vente à l'école d'art dramatique du Manitoba, 160, avenue Portage est, et coûtent $1.00 pour adultes et 50c pour étudiants.

REMERCIEMENTS

La famille LaTourelle désire exprimer sa vive reconnaissance à tous les parents, amis et connaissances pour leur témoignage de sympathie dans sa si cruelle épreuve.

LA LOI DU WINNIPEG MÉTROPOLITAIN

AVIS DE L'OCTROI D'UN SCRUTIN

ET DE LA

MISE EN CANDIDATURE

Divisions nos 1 et 4 métropolitaines

A savoir:

Avis public est donné par les présentes aux électeurs des deux divisions métropolitaines mentionnées plus haut que j'ai octroyé un scrutin pour l'élection prochaine dans ces divisions métropolitaines; et en plus, que les personnes dûment mises en nomination à l'élection et pour qui les votes seront acceptés exclusivement sont:

DIVISION 1

HART
GERALD A. V. HART
de la cité de East Kildonan, marchand

HARVEY
JOHN GURZON HARVEY
de la cité de Winnipeg, avocat

MOSS
PETER MOSS
de la cité de St-James, courtier en denrées alimentaires

MULLIGAN
DAVID ADRIAN MULLIGAN
de la cité de Winnipeg, surintendant retiré

ROBERTSON
ANDREW NICOL ROBERTSON
de la cité de Winnipeg, agent de ventes

WOLOWIEC
STANLEY WOLOWIEC
de la M. R. d'Assiniboia, entrepreneur en électricité

DIVISION 4

BORDMAN
SAMUEL BORDMAN
de la cité de Winnipeg, technicien en électronique retiré

GALANCHUK
KENNETH JOHN GALANCHUK
de la cité de Winnipeg, avocat

KARASINSKI
BEN KARASINSKI
de la cité de Winnipeg, commis

PASCHAK
WALTER PASCHAK
de la cité de Winnipeg, agent de ventes

PILUTIK
ANTHONY JOHN PILUTIK
de la cité de West Kildonan, avocat

Desquels toute personne est priée de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

Donné sous mon autorité, en la cité de Winnipeg, ce 24e jour d'avril 1968.

K. E. PORTER
Officier rapporteur métropolitain

DATE DE L'ELECTION: **Mercredi 15 mai 1968**

Heures de votation 10 h. a.m. à 9 h. p.m.

DIEU PROTÈGE LA REINE

La vie au Petit Séminaire

Carême de partage

Pour répondre aux désirs de l'Eglise canadienne, notre comité religieux avait organisé un "Carême de partage" durant ce temps de préparation à la fête de Pâques. Nos élèves se sont montrés généreux en contribuant la somme de $36.52.

Journée mondiale de prières pour les vocations

Afin de préparer le mieux possible la journée mondiale de prières pour les vocations, le mercredi soir 24 avril, il y avait rencontres et discussions par groupes de classes.

Chez les jeunes, les points de discussions étaient: Qu'est-ce qu'un prêtre?, Qu'est-ce qu'il faut faire pour le devenir d'après toi?, Que fait le prêtre dans la vie?, Connais-tu d'autres personnes qui nous font connaître la Parole de Dieu?. Chez les plus grands, les points de discussions étaient: Pour un jeune d'aujourd'hui, qu'est-ce que vivre chrétiennement sa vie?, A quoi cela m'oblige-t-il de vivre chrétiennement ma vie?, Te sens-tu responsable d'"Aller enseigner toutes les nations"?, Y a-t-il, d'après toi, plusieurs manières ou degrés, d'annoncer la Parole de Dieu?.

On souligne un départ

Le vendredi 26 avril, sous l'initiative de notre président, Donald Foidart, nous avons voulu souligner les services rendus durant l'année par notre confrère, Gilbert Lambert. C'est ainsi qu'à l'occasion de notre dîner, nous avons témoigné notre reconnaissance à l'endroit de Gilbert par ce dîner à caractère spécial et par la présentation de deux cadeaux offerts par les élèves et les prêtres, comme signe d'appréciation.

Thé-bazar

L'un des grands événements de la vie de notre maison fut sans aucun doute notre thé-bazar de dimanche dernier, après avoir été longtemps médité et minutieusement préparé. Cette année, notre thé annuel prenait la forme d'un thé-bazar. Nous avons le grand plaisir de souligner que ce fut encore cette année un brillant succès, grâce aux nombreux visiteurs, soit plus de 400; grâce aussi au bel atmosphère familial et communicatif durant tout l'après-midi. De plus, les visiteurs ont pu admirer des travaux d'artisanat exécutés par nos élèves, et par l'étalage de nombreuses photos montrant des activités diverses de la vie de notre maison.

Le moment si attendu de notre grand tirage eut lieu à 5 h. Les quatre personnes qui présidèrent à ce tirage furent: M. G. Blain, P.S.S., ancien supérieur du Petit Séminaire, M. l'abbé Raymond Roy, notre supérieur actuel, M. Fernand Lavergne, grand bienfaiteur de notre maison, et enfin, Mgr Antoine Hacault, recteur du Collège. Les heureux gagnants furent: 1er prix: téléviseur portatif, Mlle Stella Fillion, de St-Jean-Baptiste; 2e prix: 4 belles valises, Me Louis Deniset, de St-Boniface; 3e prix: mosaïque sur velours, M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la paroisse Cathédrale; 4e prix: M. Louis Roy, de St-Boniface. Nos félicitations!

M. Gérard Rémillard, président du comité des parents et maîtres de cérémonies, en termes justes, a présenté des remerciements à nos nombreux visiteurs et à tous les grands responsables du franc succès de notre thé-bazar, en particulier à l'âme dirigeante de l'événement, Mme Félix Boulet. Avec M. G. Rémillard, les prêtres, les religieuses et les élèves du Petit Séminaire, ainsi que les membres de l'exécutif du comité des parents remercient très vivement nos généreux donateurs, nos fidèles commanditaires, nos verseurs de thé, les religieuses de différentes communautés qui sont venues seconder nos religieuses. Nous aimerions également souligner le travail précieux de Mmes René Provost et Gérard Rémillard. Afin de n'oublier personne, que tous ceux et celles qui se sont si généreusement dévoués, de près ou de loin, acceptent nos remerciements les plus sincères.

Dans notre prochaine chronique, nous vous ferons connaître les résultats de notre thé-bazar 1968. A bientôt!

Le chroniqueur

Réunion des Conservateurs-Progressistes

L'exécutif de l'Association des Conservateurs-Progressistes de la circonscription fédérale de St-Boniface a décidé lundi soir de tenir la réunion pour le choix de son candidat officiel le 13 mai, à 8 h. Les candidats qui veulent se présenter au congrès doivent être mis en nomination par un proposeur et un secondeur et remettre une lettre d'acceptation au président de l'Association deux jours avant la tenue de l'assemblée générale.



Conseil St-Boniface no 3158

Le 14 mai aura lieu l'élection de l'exécutif pour l'année de 1968-69. Si vous êtes intéressé à la bonne marche de notre Conseil, faites-vous un devoir d'assister à la réunion. Qu'on ne vous entende pas critiquer ceux qui conduiront la barque du mieux qu'ils peuvent, si vous ne vous êtes même pas dérangé.

Les 18 et 19 mai aura lieu, à l'hôtel Niakwa, le congrès d'Etat annuel. Venez en grand nombre appuyer vos officiers qui se dévoueront durant ces deux jours. Le banquet et la danse se dérouleront au gymnase Holy Cross, rue Dubuc. Pour plus de renseignements, lisez les lettres du Grand Chevalier.

Comme c'est l'habitude chaque année, nous tenons une soirée récréative sociale en l'honneur de ceux de notre Conseil qui le méritent. Cette année elle se tiendra le 28 mai et nous nous rencontrerons avec nos dames ou amies. Pour rendre hommage à quelques membres honoraires, membres du clergé, ex-Grand Chevalier ou peut-être nous-mêmes nous réserverons quelques surprises.

Au cours des années passées, nous avions une soirée pour chaque groupe, mais nous avons cru bon, pour le rapprochement des différentes classes et pour se conformer à l'oecuménisme, de rassembler tous les groupes ensemble. Ceci a donné de meilleurs résultats.

Car Après-Tout

Le calendrier universitaire

AVIS

Remise de diplômes aux absents — Date limite: 3 mai. Les étudiants qui ne pourront pas être présents à la Convocation (les 23 et 24 mai) doivent solliciter leur diplôme "in absentia" par écrit auprès de l'assistant-doyen en donnant leurs raisons et indiquant leurs intentions. Après la date limite, on exigera la somme de $10.00 à ceux qui désireraient ce privilège.

Inscription

Les étudiants diplômés qui seront sur le campus pendant les mois d'été pour études post-universitaires pour pour fins de recherche, sont priés de s'inscrire aux bureaux de Graduate Studies, salle 311, édifice Parker, afin de compléter le contrôle nominatif.

Thé printanier des Dames libérales

L'Association des Dames libérales de St-Boniface donnera son thé printanier annuel le dimanche 5 mai, de 2 h. à 5 h. p.m., en la salle paroissiale du Christ-Roi, à l'angle de la rue Lennox et du chemin Ste-Marie.

M. Laurent Desjardins, M.A.L., ouvrira officiellement le thé en présence de l'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des Anciens combattants, et de M. Gildas Molgat, chef du parti libéral du Manitoba.

Recevront les invités avec la présidente, Mme Arthur Lévêque, Mmes Roger Teillet, Gildas Molgat, Laurent Desjardins, F. Schroeder, présidente de la Fédération des Dames libérales du Manitoba, et les vice-présidentes de St-Boniface, Mmes Eric Barschel et Marcel Dheere.

Les assistantes honoraires seront Mme John Caswell Davis, membre à vie de la Fédération nationale, Mmes Walter Leslie et N. Nendick, membres à vie de la Fédération provinciale.

A l'usine de montage General Motors, à Sainte-Thérèse-Ouest, l'assemblage d'une voiture demande quelque 24 heures de travail, depuis le soudage du soubassement de caisse jusqu'au démarrage. Au cours de l'opération, la voiture parcourt une distance de 4.3 milles le long de divers convoyeurs.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un heureux anniversaire à:

M. Edmond Picton, St-Léon, du 6 mai.

M. le Dr Réginald Champagne, Elie, du 8 mai.

M. Hubert Hacault, Bruxelles, du 9 mai.

M. Edmond Roch, St-Léon, du 9 mai.

M. Eugène Mulaire, St-Lazare, du 11 mai.

M. Gilbert-A. Brunette, Ste-Anne, du 12 mai.

L'Organisme de survivance dit:

Si les écoles sont fermées à cause de circonstances imprévues (et que vous n'êtes pas à la maison), vos enfants savent-ils où aller? Entendez-vous avec vos voisins ou parents.

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

St-Norbert

Réunion de la L.F.C.

Le mardi 17 avril, après la messe célébrée par M. l'abbé G. Dionne aux intentions des dames, avait lieu la réunion annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, avec 27 membres présents.

Mme René Provost, présidente sortant de charge, souhaita la bienvenue à l'assistance. Les représentantes des différents comités présentèrent leurs rapports, après quoi il y eut lecture des rapports annuel et financier par Mmes Léontine Kenny et Méril Zastre respectivement. Fait à noter! la Ligue de St-Norbert a offert un don de $1,000 à la paroisse en 1967.

M. l'abbé L. Couture, curé, accepta gracieusement un cadeau offert à l'occasion de son anniversaire et présenté par Mme Louis Kenny. Mme Aimé Bourgeois remercia Mme René Provost pour son dévouement et l'on remercia aussi Mme Albert Roy et toutes les autres dames pour le travail accompli.

On procéda ensuite à l'élection du nouvel exécutif qui se compose maintenant comme suit: Mme Louis Kenny, présidente; Mme Honoré Chartier, secrétaire; Mme Rénald Gariépy, trésorière; Mme Léontine Kenny, 1ère vice-présidente; Mme Marcel Ferré, 2e vice-présidente; Mme Emma Dufort, 3e vice-présidente. Prirent charge des divers comités: Mmes Armand Bisson, David Dorge, Armand Dowinsky et Louis Rey.

Mme Joseph Campeau présenta l'invité d'honneur, le R. P. J. Alarie, O.M.I., de Villa Maria, qui parla des avantages et du besoin des retraites. Il fut décidé que la retraite des dames aurait lieu au mois de juin.

M. l'abbé Couture dit quelques mots, puis tous apprécièrent un délicieux goûter servi sous la direction de Mmes Albert Roy et Elzéar Vouriot.

Conseil aux chasseurs — Des recherches ont démontré que les couleurs fluorescentes jaune, rouge-flamme et orange sont les couleurs de vêtements les plus satisfaisantes par tous les temps et toutes les conditions de lumière.

La Broquerie

Présentation de la Thélère Magique

La soirée des Petits chanteurs fut exécutée avec succès devant une foule imposante, le vendredi 19 avril, à l'auditorium de l'Institut Collégial. Le programme était divisé en trois sections: 1) La Thélère Magique, pièce en 3 actes, 2) Révélation et Scène Biblique, 3) Hommages aux Dévouées Candidates. M. Alphonse Boily, qui agissait comme maître de cérémonies, souhaita la bienvenue à l'auditoire et félicita les organisateurs de la soirée.

La pièce "La Thélère Magique" fut très appréciée. L'auditoire fut particulièrement charmé par le naturel des acteurs. Les lecteurs seraient sans doute intéressés de savoir en quoi consiste la mystérieuse révélation qui constituait le 2e numéro au programme. Voici: La troupe, comme on le pense bien, n'est pas exclusivement composée de chanteurs émérites. La majeure partie des membres sont plutôt désignés pour la scène. C'est pourquoi il fut jugé préférable de suppléer le nom de: Petits Bergers, à celui de Petits Chanteurs, nom qui fut révélé au public le soir de la séance.

Comme le souligna le narrateur de la représentation, les Petits Bergers forment de beaux projets. Leur devise, "Construire en beauté", exprime leur champ d'action. Confiants en l'avenir parce qu'ils ont été des gâtés de la Providence, ils ont choisi comme mode de voyage "La Barque du Sacré-Coeur" illustrée dans une scène biblique. La 3e section du programme suscita aussi la curiosité de l'auditoire! Qui sera couronnée Reine du royaume des Petits Bergers? M. Georges Boily, préfet, annonça la nouvelle. A Mlle Micheline Gamache, Reine du Carnaval du Club Sportif pour 1968, revenait l'honneur de couronner les 3 candidates comme suit: Reine, Mlle Yvonne Taillefer; première princesse, Mlle Claudette Balcaen; deuxième princesse, Mlle Jacinthe Normandeau. Mlle Taillefer exprima sa reconnaissance à ceux qui lui ont accordé leur concours. Sa Majesté adressa ensuite des félicitations à ses compagnes, soulignant qu'elle comprenait ce qu'elles ressentaient en ce moment puisqu'elle avait eu la même expérience il y a peu de temps. Puis elle dévoila à tous le secret des Reines: c'est, dit-elle, d'être toujours plaisante et de rendre les autres heureux.

Durant les intermissions, de jolis chants furent exécutés par Mme Roland Brisson, accompagnée au piano par Mme Madeleine Balcaen, ainsi que par Mlles Claudette Taillefer, accompagnés par Mme Narcisse Fournier.

Les heureux gagnants au tirage des billets vendus par les Petits chanteurs sont les suivants: 1er prix, $15.00, Mme A. Carlow, de St-Boniface; 2e prix, $10.00, M. Denis Normandeau, de La Broquerie; 3e prix, $5.00, Mme A. Furlan, de St-Boniface. Le prix d'entrée alla à M. Georges Boily, de La Broquerie.

Invité à adresser la parole, le R. P. Louis Vielfaure, P.B., félicita les Petits Chanteurs pour le bel effort qu'ils ont fourni dans la préparation de cette pièce qui a certainement demandé beaucoup d'esprit de sacrifice et de persévérance. M. l'abbé F. Juneau, curé, à son tour, félicita et encouragea les jeunes à continuer dans cette direction. Il souhaita surtout que les Petits Chanteurs mettent en pratique leur titre du chant communautaire à l'église.

M. Raynald Gamache adressa ensuite des remerciements à tous ceux qui ont collaboré au succès de l'organisation. Les Petits Chanteurs sont aussi redevables à M. Gamache, auteur de la pièce. Pour eux il a pour ainsi dire crée un genre qui sut les captiver en y introduisant les magnifiques décors, les costumes, les danses si gracieuses, les marches militaires, le petit nain et le spectacle superbe des feux follets. Sous la magie des jeux de lumières, les jeunes se voyaient transportés dans le royaume des fées. Raynald a d'ailleurs été vaillamment secondé par sa famille, les acteurs, leurs parents et toute une équipe de bienveillants collaborateurs.

A une époque de laisser aller, il fait bon retrouver au sein de la jeunesse ce sens de l'esthétique qui ira se développant sous la devise bien choisie de la troupe: "Construire en beauté".

Ces efforts méritent d'être soutenus. Aussi l'auditoire l'a bien compris et n'a pas été, ce soir-là, avare de ses applaudissements. Même si le spectacle était surtout dédié aux enfants, les adultes s'en sont déclarés charmés.

Sincère merci à la nombreuse assistance venue de La Broquerie, Saint-Boniface, Sainte-Anne, Otterburne, etc., pour encourager les jeunes amateurs. Parmi les invités on remarquait la présence des RR. PP. Jean Tétreault et Louis Vielfaure, tous deux Pères Blancs missionnaires d'Afrique. Merci également aux parents pour leur belle coopération, à M. le curé pour son appui, aux Rév. Soeurs Grises pour leur inlassable dévouement, aux responsables des écoles secondaire et élémentaire, enfin à tous ceux qui ont contribué à faire un succès de cette inoubliable soirée.

Malades

Prompt rétablissement à la petite Claire Gagnon, fille de M. et Mme Léo Gagnon, patiente à l'hôpital de Steinbach, ainsi qu'au petit Jean Gagnon, fils de M. et Mme Edouard Gagnon, et à Mme Hector Normandeau, hospitalisés à Ste-Anne.

Heureuse convalescence à la maison à Mme D. N. Normandeau après un court séjour à l'hôpital de Steinbach.

Scouts de St-Boniface

Rencontre diocésaine

Cinquante-cinq chefs, cheftaines et aumôniers de tous les groupes scouts du diocèse de St-Boniface se sont rencontrés le dimanche 28 avril, au Précieux-Sang. Au cours de l'après-midi, l'assemblée se divisa en trois ateliers. Un atelier, animé par Arthur Proulx, C.D., discuta au sujet du Programme Scout, un deuxième, animé par l'abbé Gérard Toupin, A.D., discuta du Plein Air dans les activités scouts, et le troisième, animé par l'abbé Félicien Juneau, R.L., étudia le rôle du chant et des feux de camps dans le scoutisme.

Après le souper, Arthur Proulx donna des détails au sujet du cours "Radisson des Chefs" qui sera donné par une équipe nationale les 18, 19, 20, 25 et 26 mai. Le cours sera une présentation et une explication de la nouvelle méthode scoute. Ce cours sera une bonne occasion d'instruction pour les gens qui sont intéressés au scoutisme mais qui n'ont pas osé se présenter ou accepter de faire partie du mouvement parce qu'ils "ne connaissent rien du scoutisme". Puisque ceci sera une nouvelle méthode pour tous, les gens intéressés et les chefs actuels seront tous sur pied d'égalité. Si vous voulez participer activement à ce mouvement de formation, contactez **immédiatement** le chef ou l'aumônier scout de votre paroisse, ne tardez pas une minute, faites le tout de suite.

L'Assistant Commissaire Régional, M. F. H. Dubé, présenta les dernières nouvelles au sujet du Jamborie Régional qui aura lieu à Vancouver. Grâce à ses efforts, le prix du voyage est très réduit.

Les voyages-échanges continuent cette année. M. René Provost expliqua les nouveaux règlements. Dix Scouts du diocèse de St-Boniface participeront à ce programme voyage-échange.

L'Orignal Méticuleux C.R.P.

Réunion mensuelle de l'A.P.M. tenue à Lorette

LORETTE — Le mercredi 24 avril avait lieu la réunion mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres de Lorette. L'assemblée s'ouvrit par la prière, puis M. J.-B. Grégoire, président, souhaita la bienvenue à l'orateur invité, M. Jacques Molicard, et aux visiteurs, MM. Delaquis et R. Lavallée.

Après la lecture du procès-verbal par Mme Roger Tétreault, secrétaire, et le rapport du trésorier, M. Sourrisseau, M. Gaston Bohémier présenta l'orateur invité, personnage bien connu puisqu'il est secrétaire de l'Association d'Education des Canadiens français. Il parla sur "La situation du français dans nos écoles". Il développa ce sujet avec tact et précision.

M. Molicard souligna d'abord qu'il préférait la discussion et le dialogue à une conférence. Il dit que c'était en créant l'Association d'Education en 1916 que nous avions contribué et réussi à garder la langue et la culture françaises jusqu'à nos jours. En 1955 il fut permis d'enseigner le français à partir de la 6e année officiellement mais non légalement. En 1963, on permettait l'enseignement de "English-French" à partir de la 1ère année. On a permis enfin l'enseignement du français en 1967, mais une nouvelle difficulté se présenta: très peu de professeurs étaient prêts à faire face à cet enseignement.

M. Molicard ajouta qu'il n'en tient qu'à l'intérêt des parents pour le succès de notre cause. On a tendance à accuser les professeurs, mais même si les écoles tâchaient de tenir bon avec les meilleurs programmes possibles, si les parents ne sont pas convaincus que la langue française doit être conservé et parler dans les foyers, l'école seule ne pourra suffir.

Que les parents en prennent conscience, qu'ils s'interrogent sérieusement et la situation du français en bénéficiera. On devrait établir plus de dialogue amical entre parents et professeurs, pour plus de solidarité de pensée.

M. le président présenta ensuite les deux visiteurs: M. A. Delaquis, 1er vice-président de la Fédération des Parents et professeurs à l'école secondaire de Ste-Agathe, et M. Roland Lavallée, conseiller représentant à la F.A.P.M. pour la Division de la Rivière-Seine.

M. Delaquis fit remarquer qu'il serait à souhaiter que tous les milieux français possèdent l'A.P.M.

M. R. Lavallée laissa savoir qu'il y aurait une réunion régionale de la Division Seine, sous la direction de la Fédération des Parents et Maîtres, à l'école Lagimodière de Lorette, le lundi 13 mai.

M. l'abbé H. Perron, curé, remercia bien sincèrement M. J. Molicard de son intéressante causerie, de ses renseignements sur la situation du français dans nos écoles et de ses renseignements sur le Rallye du Manitoba Français.

M. J.-B. Grégoire remercia toutes les personnes présentes, ainsi que les conférenciers pour leurs remarques instructives. On discuta ensuite tout en buvant un bon café.

Décès

Au Manitoba

ST-BONIFACE —
Mlle Albina LaTourelle

Le lundi 22 avril, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée, à l'âge de 38 ans, Mlle Albina LaTourelle, de 431-261, rue Goulet, St-Boniface. Née à St-Boniface, Mlle LaTourelle fit ses études à Winnipeg. Elle fut représentante au service des passagers d'Air Canada pendant plusieurs années. Lui survivent: sa mère, Mme Eva LaTourelle, de St-Boniface, et deux frères, Raymond, de St-Norbert, et Ronald (Ron), de St. James.

Les prières furent récitées mercredi soir au salon funéraire Desjardins et le service fut chanté à 10 h. jeudi matin en l'église du Précieux-Sang. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

Les porteurs furent MM. Ralph et Gérard Létourneau, Robert LaTourelle, Georges et Denis Guertin et G. Finch.

• • •

STE-AMELIE —
M. Noël L'Heureux

M. Noël L'Heureux est décédé à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac le 6 avril, à l'âge de 47 ans, après une longue maladie bien acceptée.

Le service fut chanté par M. l'abbé A. Gervais dans l'église de Ste-Amélie le mardi 9 avril, à 2 h. p.m. La chorale de Ste-Amélie faisait les frais du chant. Les porteurs étaient MM. Gilbert et Eugène L'Heureux, Jules Chaput, Théodore Gélinas, Léon Desjardins et Daniel Chaput. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. Le salon funéraire de Ste-Rose-du-Lac était en charge des arrangements. Les deux soirs précédant les funérailles, il y eut récitation du rosaire au salon mortuaire et en l'église de Ste-Amélie où étaient réunis de nombreux parents et amis.

M. L'Heureux, né à Vawn, Sask., où il fit aussi ses études, servit quatre années dans l'Armée canadienne durant la deuxième grande guerre. Il travailla sur la ferme à Ste-Amélie de 1951 à 1967 alors qu'il fut employé à la construction de chemins. Il épousa Mlle Gracia Landry en 1944 à New Westminster, C.-B.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Gilbert, Eugène et David; quatre filles, Ida, Angèle, Dorilla et Agnès, toutes à la maison; sa mère, Mme Lucille L'Heureux; neuf frères, Donat, de Merritt, C.-B., Philias, de New Westminster, C.-B., Lucien, de Lac Labache, C.-B., Alphonse, d'Edmonton, Alta, Edmond, de Prince George, C.-B., Maurice et René, de New Westminster, C.-B., Ulric, de White Rock, C.-B., et Théodore, de Victoria, C.-B.; quatre soeurs, Mme Dave Gélinas (Dorilla), d'Edmonton, Mme Delphis Gélinas (Odile), de South Bellingham, Mass., Mme Marcel Vézina (Agnès), d'Oliver, C.-B., et Mme Albert Roberge (Dora), de Victoria, C.-B.

Sont venus de l'extérieur pour l'occasion: MM. et Mmes Philias, Lucien et Alphonse L'Heureux, Dave Gélinas, F. Lecomte et Alva Landry, MM. Edmond, Ulric et Donat L'Heureux et Ted Gélinas et Mme Lucille L'Heureux, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

• • •

En Saskatchewan

GRAVELBOURG —
Mme Charles Paulhus

Le jeudi 18 avril est décédée, au Foyer d'Youville après une longue maladie, Mme Charles Paulhus, âgée de 73 ans. Elle laisse dans le deuil son mari, Charles; une fille, Dolorès (Mme G. Hintz), de Wilkie, Sask.; trois fils, Gérard, de Gravelbourg, Donald, de Fort St. John, C.-B., et Steven, de Regina.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption le lundi 22 avril, à 10 h. 30 a.m. M. l'abbé Fernand Ducharme, curé, officiait, assisté du R. P. Albert Gervais, O.M.I., et de M. l'abbé Lucien Roy. Les porteurs étaient MM. Robert et Lucien Paulhus, Alfred Jan, Paul Martin, Marcel Boire et René Blouin. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

On remarquait aux funérailles plusieurs personnes venues de Bellegarde, Coderre et Laflèche.

• • •

ST-BRIEUX —
Mme M. Hintenberger

Mme Maria Hintenberger est décédée le 10 avril à l'hôpital de Melfort après une longue maladie. Elle était âgée de 74 ans. Née à Eloszalas, Fehre Megye, Hongrie, Mme Hintenberger vint au Canada en 1925.

Les funérailles eurent lieu le 16 avril en l'église de St-Brieux. Le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., chanta la messe de Requiem. Les porteurs étaient MM. Joe Varga, Alex Laczko et Rodney Gaetz, beaux-fils de la défunte, et trois petits-fils, Francis, James et George Varga.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Joe Bodo, de St-Brieux, et Frank, de Welland, Ont.; trois filles, Mmes J. Varga (Helen), A. Laczko (Julia) et R. Gaetz (Elizabeth), toutes de St-Brieux, et 16 petits-enfants. Son mari, Frank, la précéda dans la tombe le 15 mars 1964.

Ste-Agathe

Nouveau commissaire

Pour raisons personnelles, M. Edmond Guertin a démissionné comme commissaire d'école pour la Division de la Rivière-Rouge. Félicitations à M. Elie Dorge qui le remplace.

Malades

M. Pacifique Courcelles a été transféré de l'hôpital de Morris à celui de St-Boniface en prévision d'une opération. M. Arthur Péloquin est hospitalisé à Morris depuis le lundi 22 avril, et M. Joséphat Dorge y a fait un court séjour.

Partie de sucre à Thompson

THOMPSON — Le dimanche 28 avril, le Ralliement des Canadiens français de Thompson organisait une "partie de sucre d'érable" typiquement canadienne-française.

Environ 175 personnes se rendaient à Paint Lake où, après la messe dominicale célébrée en plein air par le R. P. Léon Levasseur, O.M.I., enfants et adultes envahirent la "cabane" improvisée par M. Joseph Charbonneau, directeur du Ralliement des Canadiens français de Thompson. Plusieurs citoyens d'expression anglaise étaient aussi présents, accordant ainsi leur encouragement à cette manifestation de vie canadienne-française.

Mmes P. Robby et M. Lachance furent les deux championnes dans la vente des billets pour la partie de sucre.

Ste-Amélie

Remerciements

Les familles L'Heureux désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Noël L'Heureux, soit par offrandes de messes, visites, assistance aux prières et aux funérailles, tributs floraux ou de toute autre manière. Un merci spécial à M. l'abbé Gervais, aux autres membres du clergé, au Dr Gendreau, aux Soeurs Grises de l'hôpital, à la Ligue des Femmes Catholiques et aux membres de la chorale.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme John Moriaux et M. Fred Pinette, qui furent patients à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac; à Mme Louise Finney, patiente au même hôpital depuis le 15 avril; à Ernest Pinette, qui s'est fait enlever les amygdales.

M. l'abbé C. Vachon, Mlle B. Langlois et Mme Lena Bonin, de Winnipeg et St-Boniface, étaient présents aux funérailles de M. N. L'Heureux et du jeune Dennis Mason les 9 et 10 avril.

Les jeunes Daryl, Ricky et Kelly Crabbe, de Neepawa, passèrent quelques jours chez leurs grands-parents, M. et Mme E. Denis, durant les vacances de Pâques.

M. et Mme J. Boychuk et leurs enfants, de Winnipeg, ainsi que M. et Mme Gordon Beaulieu, visitèrent M. et Mme G. Casavant.

M. et Mme Jimmy Shuttleworth, d'Ebb and Flow, ont rendu visite à M. et Mme G. Vandenbosch, le 15 avril.

M. et Mme Maurice Soucy et leurs enfants, de Williams Lake, C.-B., étaient en visite chez M. et Mme Ludger Soucy durant la semaine de Pâques.

M. et Mme Elsime Soucy et leur fils, Ricky, de St-Adolphe, M. et Mme Charlie Berthelette et leurs enfants, d'Emerson, étaient en visite chez M. et Mme E. Soucy.

M. Richard Pinette, de Williams Lake, C.-B., était en visite chez ses nombreux parents de Ste-Amélie et Ste-Rose-du-Lac, dernièrement.

Sincères condoléances aux familles Roussin à l'occasion du décès de Mme Eugénie Roussin, survenu le 21 avril, à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

MM. Gérald, Camille et Denis Pinette, Arthur et Ernest Gagnon passèrent la fin de semaine du 20 avril chez leurs parents. Camille et Denis retournèrent à leurs études au Juniorat.

M. et Mme A. Vandepoele se rendirent à St-Boniface pour assister aux funérailles de M. Maurice Lepla, le 20 avril.

Mariages

Au Manitoba

STE-AGATHE —
Wilford-Pilon

Le samedi 20 avril, en la basilique de St-Boniface, le R. P. Henri Saulnier bénissait le mariage de Mlle Louise Pilon, fille de M. et Mme René Pilon, à M. Richard Wilford. Mme Dupas touchait l'orgue. Mlle Eveline Pilon, soeur de la mariée, chanta l'"Ave Maria" de Schubert.

La mariée portait une longue robe, genre fourreau, de nylon brodé avec encolure bateau et manches trois-quarts en forme de cloche. Son long voile était retenu par une couronne de petites perles. Une cascade de roses rouges insérées dans des glaïeuls blancs formait son bouquet.

Les dame et demoiselles d'honneur, Mme Marilyn Fender, soeur du marié, Mlles Irène Pilon et Diane Oulmet, soeurs et cousine de la mariée, étaient vêtues de longues robes de crêpe rose avec panneau de nylon blanc partant des épaules. Leur coiffure consistait en une boucle de même tissu que leur robe agrémentée de tulle de nylon blanc. Elles portaient des cascades de chrysanthèmes blancs.

La petite Julie Lemoine, nièce de la mariée, était bouquetière et le jeune Martin Lemoine, son neveu, portait les anneaux.

La mère de la mariée était vêtue d'une longue robe à manches courtes, de couleur aqua. Celle du marié portait une longue robe bleu pâle en dentelle. Les deux avaient des bouquets de corsage de glaïeuls roses.

M. Gerry Fender, beau-frère du marié, lui servait de témoin. MM. Alexander Brown et Lyle Baldwin agissaient comme huissiers.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les invités se rendirent au Riviera Silver Slipper pour une réception et une soirée où M. Edmond Guertin était maître de cérémonies.

Pour le voyage de noces à Vancouver, la mariée revêtait un costume de brocart bleu pâle garni de renard bleu aux manches et des accessoires noirs en cuir verni. Sa fleur de corsage était une orchidée blanche. A leur retour, les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

En Saskatchewan

ST-DENIS —
Denis-Pion

Le 20 avril, M. l'abbé Denis Phaneuf bénissait le mariage de sa cousine, Mlle Linda Pion, fille de M. et Mme Edmour Pion, à M. Marcel Denis, fils aîné de M. et Mme Léon Denis, tous deux de cette paroisse.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe en poult-de-soie avec longue traîne. Son bouquet se composait de roses roses, et son voile bouffant était orné d'une fleur blanche.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Diane Slywka, Jocelyne et Diane Pion et Louise Denis, étaient vêtues de longues robes de chiffon rose. Leurs bouquets, ainsi que les fleurs dans leurs cheveux, comprenaient des fleurs naturelles roses et blanches.

Les garçons d'honneur étaient MM. Edmour et Georges Denis, cousin et frère du marié, Roland Bisson et Wayne Savard, ses amis. MM. Emile et François Denis, cousins du marié, agissaient comme huissiers, et M. Lionel Denis lut l'épître.

Après la cérémonie religieuse, une réception pour les parents et amis, suivie d'une soirée dansante, eut lieu à Harvey's Cumberland House de Saskatoon.

Les nouveaux mariés partirent ensuite en voyage de noces à Banff. A leur retour, ils résideront à Saskatoon où le marié a un emploi et la mariée reprendra le sien à la Banque de Montréal.

Sont venus pour ce mariage: M. Albani Pion et ses soeurs, Eva et Lucienne, M. et Mme Laurent Pion, M. et Mme Gérard Phaneuf, Mme Hélène Phaneuf et sa fille, Carmen, M. et Mme Lionel Joanis, Mme Simone King et M. et Mme Louis Labrecque, tous de Saskatoon, Mlle Hervéline Pion, institutrice à Montréal, M. et Mme Joey Koral, de Winnipeg, MM. et Mmes Daniel et George Kusch, de Domrémy.

C'est uniquement par l'expansion de la recherche médicale que la maladie du coeur, **l'ennemi numéro un de la santé nationale**, sera contrôlée, selon les représentants du Fonds du coeur, et ils lui accordent la priorité dans leur programme.

St-Jean-Baptiste

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 25 avril à la salle Centenaire. Après la prière, la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et le rapport financier, l'on procéda à l'adoption du nouveau comité présidé par Mme A. Boivin et qui se compose comme suit: présidente, Mme Antoine Sabourin; 1ère vice-présidente, Mme R. Lavallée; 2e vice-présidente, Mme Henri Trudel; 3e vice-présidente, Mme Emile St-Arnaud; secrétaire, Mme Lucille Garand; trésorière, Mme A. Boivin.

Avant de céder sa place à Mme A. Sabourin, Mme Lavallée remercia chaleureusement M. l'aumônier, les présidentes des comités permanents et toutes celles qui l'ont appuyée et aidée pendant son terme de présidente.

La Ligue compte 106 membres et, au cours de l'année 1967-68, furent organisées les activités suivantes: souper centenaire; thé à l'occasion du départ de Mgr H. Lapointe, M. l'abbé M. Toupin et Mlle Laura; installation du nouveau curé, M. l'abbé David Roy; grande assemblée ouverte sur l'éducation sexuelle où les orateurs furent M. l'abbé Raymond Roy et M. le Dr C. Lavoie; déjeuner-communion; envois de cartes de félicitations à l'occasion de 12 naissances; six cartes de Noël envoyées aux personnes demeurant dans des foyers; 12 repas ou collations servis après des funérailles; énorme quantité de timbres et de linge usagé envoyés à qui de droit; dons considérables distribués à l'Association des aveugles, aux finissants de l'Institut collégial, etc.; programme des assemblées d'une très grande variété; projet paroissial mis en marche par l'entremise de la Ligue; soirée sociale du bon vieux temps.

Cette soirée bien remplie fut agrémentée par une conférence des plus intéressantes. Mme Lucien Baril présenta M. Bernard Ayotte, qui, depuis 18 ans, est le secrétaire de la municipalité Montcalm. Nous, les femmes, ayant moins de connaissances dans les choses municipales, étions heureuses de nous faire éclairer sur différents points afin de pouvoir prendre part plus activement à tout ce qui nous concerne dans ce domaine. M. Ayotte répondit à de nombreuses questions.

Un reconnaissant hommage fut rendu à Mme R. Lavallée, qui guida les premiers pas de l'organisation.

Un bon café fut servi par le comité de recrutement.

Morris

Parchemin-souvenir

La Corporation du Centenaire du Manitoba a remis un parchemin-souvenir aux citoyens de 75 ans et plus en reconnaissance de leur contribution au bien-être et au développement du Canada.

La municipalité rurale de Morris possède un grand nombre de ces parchemins et se fera un plaisir de les remettre aux anciens citoyens qui n'en ont pas encore reçus et qui en feraient la demande au bureau de la municipalité. Les personnes ayant 75 ans et plus et qui demeurent en dehors de la municipalité mais qui en ont déjà fait partie, ou celles qui y demeurent actuellement quoiqu'elles n'y ont pas résidé toute leur vie peuvent aussi obtenir un parchemin si elles en font la demande.

Institut collégial St-Claude

Marcheton le 11 mai

Si vous rencontrez des étudiants et des étudiantes qui s'en retournent chez eux à pied après la classe certains jours, si vous voyez des religieux ou des religieuses sur les chemins le soir ou les jours de congé, les beaux jours du printemps ne sont pas la seule cause. Plusieurs veulent s'entraîner un peu en vue du marcheton projeté pour le samedi 11 mai.

Tous les marcheurs doivent se trouver des commanditaires et remettre leur formule de participation le 4 mai au plus tard.

La marche est ouverte à tous, car c'est quelque chose de bon pour la santé et les profits iront aux organisations de l'Institut Collégial St-Claude. Il y a tellement de belles choses à réaliser, et les étudiants veulent tellement atteindre leur but. S'il vous plaît, venez les encourager.

Quinze petits milles, de Treherne à St-Claude, au bout desquels il y aura des prix et de quoi refaire ses forces.

Anniversaire d'un religieux

Le 21 avril dernier, c'était la fête du F. Réal St-Pierre. Lorsque l'anniversaire d'un religieux arrive un jour de semaine, on n'est pas trop surpris d'assister à certaines démonstrations de la part des élèves. Mais il y a de quoi se réjouir plus particulièrement lorsque, par un beau dimanche ensoleillé, on voit arriver chez soi une quinzaine de jeunes qui veulent souligner l'événement en passant quelques heures avec le jubilaire et sa famille religieuse.

Au nom du personnel religieux de St-Claude, je tiens à féliciter ces jeunes de leur initiative. Loin d'être un obstacle, ces rapprochements facilitent la compréhension et l'amour.

Professeurs de français

Tout l'après-midi du 27 avril, les professeurs de français se sont réunis à Winnipeg dans les bureaux de la M.T.S.

On y a discuté et approuvé la constitution d'une nouvelle association: la S.E.L.F. (Société des Educateurs de Langue Française). Vous aurez d'autres occasions d'en entendre parler plus longuement.

M.I.T.

Deux jours de visite ont été organisés par la Commission scolaire pour permettre à des élèves de mieux connaître cet institut. Jeudi, c'était le tour des élèves de neuvième année et vendredi, celui des élèves de dixième. Le principal a accompagné ces deux groupes et leur a permis de voir aussi le parlement, le musée et la salle de concert du centenaire.

Des gens rencontrés à cette occasion n'ont pas manqué de manifester leur appréciation au sujet de la tenue vestimentaire de nos étudiantes surtout.

Rallye du Manitoba

A la réunion préparatoire de ce grand mouvement canadien-français, trois étudiants de l'école secondaire étaient présents et l'un d'entre eux, Gilbert Dion, a même été élu délégué au même titre que les quatre adultes qui représenteront St-Claude au mois de juin. Félicitations, Gilbert.

A l'hôpital

Soeur Irène-Thérèse est entrée à l'hôpital vendredi dernier. Nous espérons que ce n'est pas trop grave et que les élèves des onzième et douzième années pourront bientôt jouir de nouveau de sa présence et de ses cours si bien préparés.

Le personnel et les étudiants lui souhaitent un très prompt rétablissement.

Journée champêtre

St-Claude est favorisé cette année, puisque les compétitions sportives de la division et de la zone se tiendront dans notre localité.

Après les éliminations locales du 9 mai, les écoles de la division viendront se rencontrer le 15 mai, si la température le permet; sinon, ce sera le 16 ou le 17.

Puis quatre divisions se donneront rendez-vous encore sur notre terrain pour le 25 mai. Advenant le cas où nous aurions des athlètes de calibre provincial, ils devront se rendre à Winnipeg le 1er juin.

Nous souhaitons de beaux succès à tous et les encourageons à s'entraîner ferme d'ici ce temps-là. La bonne condition physique est un facteur important pour les succès intellectuels et ne peut qu'aider au bonheur auquel tout le monde a droit.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

Naissances

Au Manitoba

STE-AMELIE —
Le 15 avril: un fils à Gilbert Vandenbosch et Veronica Costello.

• • •

ST. JAMES —
Raymond et Jeannine Tinguely, de St. James, sont très heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur sixième enfant, une fille, née le 15 avril et baptisée le 28 avril sous les noms de Christine-Marie-Charlotte. Le parrain et la marraine furent Charles et Charlotte Tinguely, frère et coeur de l'enfant. Les heureux grands-parents sont Mme Augustine Begou et M. et Mme Jules Tinguely; une arrière-grand-mère, Mme Catherine Augert, tous de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

• • •

Le 15 avril: Berne, fils de Léo Dupuis et d'Annette Perreault, baptisé le 21 avril. Parrain et marraine, Ubald Dupuis et Liliane Bouchard, de St-Boniface.

• • •

En Saskatchewan

BELLEGARDE —
Le 4 avril: une fille à M. et Mme Albert Freçon.



CITÉ DE ST-BONIFACE

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la Cité de Saint-Boniface propose d'exécuter les améliorations locales suivantes et de prélever le coût de ces améliorations contre les propriétés bordant ou y aboutissant, comme une taxe de frontage, à moins que les propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

	COUT Environ
Pavage des rues avec béton armé	
Rue Champlain, de la rue Dubuc à Enfield Crescent	$ 8,500.00
Avenue Traverse, de la rue Dubuc à l'avenue Niverville	20,000.00
Rue Edgewood, de la rue des Meurons à la Rivière Seine	32,000.00
Rue St-Jean-Baptiste, de l'avenue de la Cathédrale à l'avenue Hamel	36,000.00
Pavage en asphalt des rues y compris bordure de rue et ruisseau (gutter) en béton	
Avenue Taché, de la rue Coniston à Lyndale Drive	10,690.00
Pavage des ruelles avec béton armé	
Entre Lyndale Drice et Avenue Ashdale, de la rue Highfield à Lyndale Drive	9,000.00
Entre Hansford Bay et le chemin Elizabeth, de l'avenue De Bourmont est, à la limite est du Lot 10, Plan 5680, et du Lot 8, Plan 8697	7,500.00
Entre Hansford Bay et le chemin Elizabeth, de l'avenue De Bourmont, à l'ouest	11,000.00
Entre la rue Dumoulin et la rue Notre-Dame, de l'avenue Taché a la rue Thibault	42,000.00
Nivellement, gravelage et fosse	
Chemin John Bruce, de la Rivière Seine à la Route Provinciale No 59	18,000.00
Trottoirs	
Sur les deux côtés de **l'avenue Ferndale**, de la rue Walmer à la rue Highfield	6,600.00
Sur le côté nord du **chemin Elizabeth**, de la ruelle à l'est dans le Plan 9343 au chemin Speers	8,500.00
Sur le côté sud de **la rue Paterson**, de Westmount Drive au Boulevard Lochmoor	6,300.00
Sur les deux côtés de **l'avenue Taché**, de la rue Coniston au Lyndale Drive	3,060.00
Aqueducs	
Avenue Taché, de la rue Despins à la rue Dumoulin; **Rue Dumoulin**, de l'avenue Taché à la rue St-Joseph; **Rue St-Joseph**, de la rue Dumoulin à la rue Notre-Dame.	80,000.00
Avenue Taché, de la rue Coniston à Lyndale Drive	7,650.00
Rue Mission, de la limite ouest de D.G.S. 75 au Blvd Provencher	21,000.00
Installation de lampadaires ornamentaux	
Avenue Chandos, de la rue Highfield à Lyndale Drive	1,200.00
Avenue Lloyd, de la rue Highfield à Lyndale Drive	1,350.00
Rue Horace, du chemin St. Mary's à l'avenue Taché	900.00
Rue Berry, de l'avenue Taché au Parc Optimist	1,800.00
Rue Bertrand, de l'avenue Taché à la rue Des Meurons	3,150.00
Boulevard Dollard, de l'avenue Taché à la rue St-Jean-Baptiste	2,890.00
Rue Yelle, de la rue St-Jean-Baptiste à la rue Des Meurons	600.00
Rue Larivière, de la rue Des Meurons à la Rivière Seine	1,050.00
Avenue Bristol, de la rue Dubuc à l'avenue Carrière	1,350.00
Rue Dugas, de l'avenue De Bourmont au chemin Dawson	1,800.00
Rue Côté, de la rue Archibald à l'avenue Evans	1,900.00
Rue Gareau, de la rue Archibald à l'avenue Evans	1,050.00
Avenue Dufresne, de la rue Kavanagh à la rue Marion	1,200.00
Avenue Ferndale, de la rue Walmer au chemin St. Mary's	600.00

Coût actuel des améliorations sur base de frontage

Pavage des rues avec béton armé y compris le nivellement et tourbe de boulevards (période de 10 ans)	
Comptant	$13.75 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans	$ 1.958 du pied de frontage;
Installation d'aqueducs (période de 20 ans)	
Comptant	$ 5.00 du pied de frontage pour terrains commerciaux et industriels; $ 3.50 du pied de frontage pour terrains résidentiels;
Versement annuel sur une base de 20 ans	$ 0.4720 du pied de frontage pour terrains commerciaux et industriels; $ 0.3304 du pied de frontage pour terrains résidentiels;

Coût approximatif des améliorations sur base de frontage

Pavage en asphalt des rues y compris bordure de rue et ruisseau (gutter) en béton (période de 10 ans)	
Comptant	$11.22 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans	$ 1.598 du pied de frontage;
Pavage des ruelles avec béton armé (période de 10 ans)	
Comptant	$ 8.75 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans	$ 1.246 du pied de frontage;
Installation des trottoirs (période de 5 ans)	
Comptant	$ 3.00 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 5 ans	$ 0.7317 du pied de frontage;
Installation de lampadaires ornamentaux (période de 5 ans)	
Comptant	$ 0.70 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 5 ans	$ 0.1707 du pied de frontage;
Nivellement, gravelage et fosse (période de 3 ans)	
Comptant	$ 2.15 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 3 ans	$ 0.819 du pied de frontage;

Pour plus amples détails s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Fernand D. MARION
Greffier-suppléant

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 1er mai 1968.

N.B. — 1) Les pavés en question, dont le coût est mentionné ci-haut, sont des pavés réglementaires, i.e. 24 pieds de largeur et 6 pouces d'épaisseur — l'excédant du coût sera absorbé par la Cité.

2) En vertu des dispositions de la Charte de la Cité, le coût d'une amélioration autre qu'un égout ou un aqueduc, sera distribué de la façon suivante, pour une amélioration de flanc:

Quinze (15%) pour cent sera prélevé contre les terrains de flanc;
Quatre-vingt-cinq (85%) pour cent sera absorbé par la Cité;

3) Si une partie de terrain est servie par un égout et/ou un aqueduc, sans toutefois border sur cette amélioration, la proportion du coût du projet sera prélevée contre cette partie de terrain par décision du Conseil.

IMPORTANT — L'amélioration affectant votre propriété est indiquée ainsi "O".



Ci-dessus l'équipe de hockey de l'Institut collégial de Notre-Dame-de-Lourdes, championne de la Division scolaire de la Montagne: de gauche à droite, 1ère rangée: M. Brunel, R. Sibilleau, F. Foidart, R. Augert, R. Bourdeaud'hui, J.-C. Poirier (entraineur); 2e rangée: B. Bérard, G. Brouzes, H. Théroux, L. Bérard, N. Préjet, M. Espenel; 3e rangée: G. Préjet, L. Vigier, G. Vigier, C. Durand, R. Mabon, A. Delaquis. Absent de la photo, A. Théroux, entraineur.

La protection des droits de l'homme . . .

(Suite de la deuxième page)

auront la formation voulue pour diriger ces appareils exerceront plus de pouvoir réel que les élus du peuple?

* * *

Des mesures plus efficaces pour le respect des droits individuels et collectifs, et notamment des droits des minorités, sont nécessaires partout, même dans les pays les plus avancés à cet égard. Il suffit de songer au problème des Noirs aux Etats-Unis. Au Canada, un fait récent soulève des protestations; des compagnies qui ont des employés dans le Grand Nord leur interdisent par contrat de fraterniser avec les Esquimaux, pour la protection de ces derniers; la Cour suprême vient de décider que de telles clauses contractuelles sont valides, mais certains groupements y voient un phénomène d'apartheid; la question mérite examen.

Tout le monde est favorable à la protection et à la sauvegarde des droits de l'homme, tant individuels que collectifs, mais les avis diffèrent quant aux méthodes. Notre gouvernement fédéral a proposé récemment d'inclure une déclaration des droits dans la constitution canadienne; comme ces droits relèvent principalement de la compétence des provinces, il y a lieu de craindre qu'un tel changement dépouille les provinces d'une partie de leur autorité; ce serait particulièrement dangereux pour le Québec parce que l'interprétation par les tribunaux des droits incrits dans la constitution canadienne aurait un effet d'uniformisation et de nivellement qui pourrait priver le Québec de sa latitude actuelle sur le plan social et culturel et en matière de droit civil.

* * *

Ces jours derniers, le professeur Frank Scott commentait le projet du premier ministre Johnson d'adopter les dix articles proposés l'an dernier par le comité des droits civiques de la commission de réforme du Code civil, articles qui formeraient une charte québécoise des droits et seraient un préambule au nouveau Code civil; il voyait dans cette mesure un moyen de faire passer les droits civiques dans le droit positif tel qu'il est appliqué par les tribunaux.

Puisque les droits qu'il s'agit de protéger de façon plus efficace relèvent de l'autorité des provinces, il convient qu'elles adoptent elles-mêmes des déclarations et assument des engagements qui pourront prendre des formes constitutionnelles et échapper aux caprices des assemblées parlementaires provinciales. L'on maintiendrait ainsi l'équilibre et les contrepoids de notre fédéralisme au lieu de risquer une centralisation dangereuse.

Paul Sauriol

(Le Devoir, 23-3-68)

Ile-des-Chênes

L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques désire remercier très sincèrement les dames qui ont si bien rempli leur fonction de membres durant l'année qui vient de s'écouler et compte sur leur précieuse collaboration pour l'avenir. Un cordial merci à leur toujours dévoué aumônier, M. l'abbé M. Dacquay.

L'année fiscale de la Ligue se terminant le 1er avril, les membres ont choisi un nouvel exécutif pour l'année 1968-69 à leur assemblée du mois. Les élues furent: Mme Frank Haddock, réélue présidente; Mme Lionel Dupuis, réélue secrétaire; Mme Aurèle Dupuis, trésorière; Mmes Isidore d'Auteuil, réélue, Louis Molin, réélue, et Athanase d'Auteuil, respectivement 1ère, 2e et 3e vice-présidentes.

Ont aussi accepté des présidences aux comités permanents les dames suivantes: Mme Raymond Fillion, action sociale; Mme Louis Molin, éducation; Mme Emile Abraham, réélue, radio et films; Mme Lucie Petit, presse; Mme Isidore d'Auteuil, réélue, recrutement; Mme Athanase d'Auteuil, réélue, spirituel. Succès et bonne chance à ce nouveau conseil.

A l'occasion de la fête de Notre-Dame du Bon Conseil, le vendredi 26 avril, la Ligue a reçu cinq nouvelles dames et les anciennes ont renouvelé leur engagement. Il y eut ensuite célébration de la sainte messe. Bienvenue à ces nouveaux membres.

L'assemblée générale se tiendra le jeudi 9 mai, à 8 h. p.m., à l'école consolidée. Que toutes se fassent un devoir d'être présentes.

Autre invitation importante: communion mensuelle qui aura lieu le 12 mai.

Comité de presse

Fannystelle

Çà et là

Le mercredi 24 avril, M. Origène Fillion fit connaitre "Le Rallye du Manitoba" aux francophones de Fannystelle. Bien qu'il était étrangé à la place, ses intérêts et son vif sens de compréhension en faisait immédiatement l'un des leurs. Un bon nombre de paroissiens (mais pas assez encore) témoignèrent leur grand intérêt en ce qui concerne les problèmes français actuels en assistant à cette vivante réunion. Les délégués au grand Rallye du Manitoba Français en juin prochain seront M. Gaspard Piché et Mme Vincent Arnal.

Tout récemment, les Frères Nadeau terminaient leur projet d'hiver: la transformation de leur grande étable en un immense "crible" pour grains de semence! Celui-ci est en marche depuis le milieu de mars et opère maintenant à pleine capacité, permettant de cribler une moyenne de 150 à 175 boisseaux de grains à l'heure. Les clients semblent bien satisfaits des résultats. Invitation aux agriculteurs du district. Félicitations à Gilbert et René Nadeau!

M. et Mme Aimé Dureault arrivaient dernièrement après avoir passé cinq mois en Californie où ils visitèrent plusieurs endroits d'intérêt tels que Disneyland et Knott's Berry Farm. Ils allèrent aussi à Las Vegas, au Mexique, au Texas et autres endroits bien connus.

Heureuse cnvalescence à Mme Célestin Nadeau, de retour chez elle après un stage de douze jours à l'hôpital.

St-Lazare

Çà et là

Plusieurs amis et parents ont profité des vacances de Pâques pour se rendre à St-Lazare. Parmi ces personnes on remarquait les étudiants suivants de différents collèges et instituts: Daniel Tremblay, Guy Chartier, Nicho Totte, Jean-Emile, Edgar, Edmond, Guy, Marcel, Michelle et Marciana Fouillard, Louis Guay, Pauline Chartier, Constance et Julie De Corby, Patricia Bulger et Paul Guénette.

M. l'abbé G. Régnier, curé, a aussi eu la visite éclair de son père et de sa mère, M. et Mme M. Régnier, de St-François-Xavier.

Le samedi 20 avril eut lieu le mariage de Mlle Pauline Dupont à M. R. Puff, d'Edmonton.

Le lundi 22 avril, Soeur Alarie et Mlle M. Lavoie, du Centre pastoral de Winnipeg, sont venues pour une étude de catéchèse avec parents et adultes. Le thème développé a été "L'homme est capable d'aimer avec l'amour même de Dieu". La discussion qui suivit a été animée et instructive.

Au mois de février dernier, les élèves de l'école secondaire furent encouragés à participer à un concours de rédaction pour les étudiants de la Division scolaire de Birdtail. Le 24 avril, on recevait le nom d'une gagnante, Mlle Margaret Selby, de l'Institut collégial de St-Lazare, dont la rédaction avait pour thème "L'éducation".

En musique, les deux "fours" les plus retentissants furent d'abord la première représentation du "Barbier de Séville", de Rossini; ensuite celle de "Carmen", de Bizet. Cette dernière oeuvre ne s'imposa que lentement. "Le Barbier", lui, connut un triomphe dès la deuxième représentation.

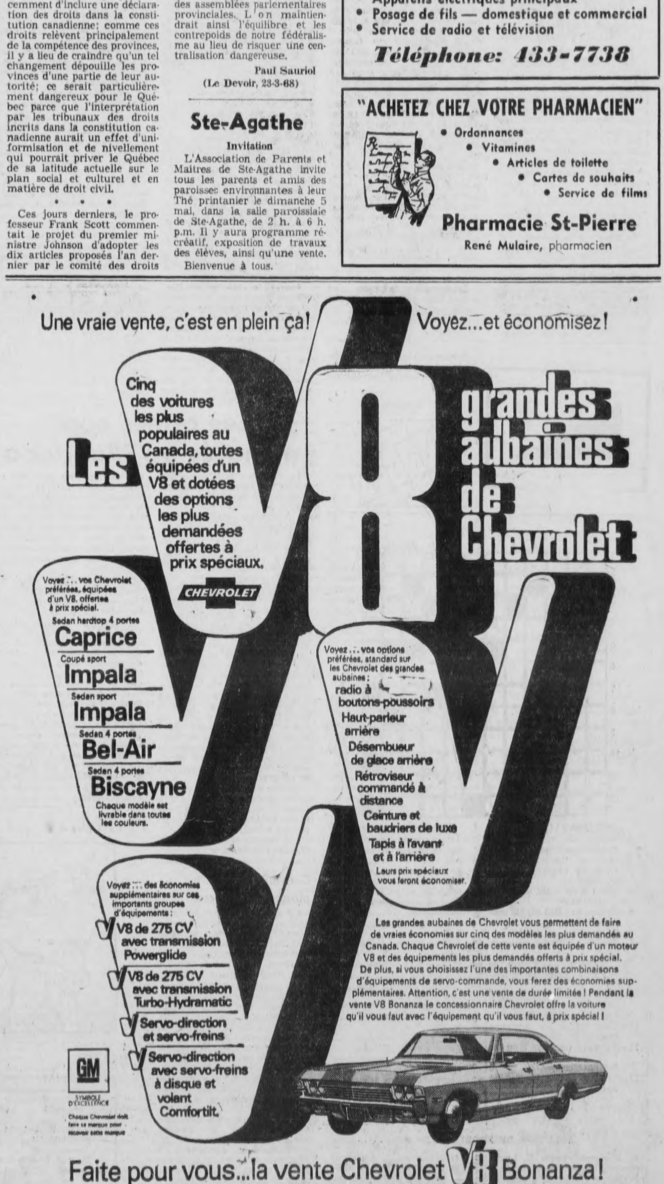
(Information Larousse)

Ste-Agathe

Invitation

L'Association de Parents et Maitres de Ste-Agathe invite tous les parents et amis des paroisses environnantes à leur Thé printanier le dimanche 5 mai, dans la salle paroissiale de Ste-Agathe, de 2 h. à 6 h. p.m. Il y aura programme récréatif, exposition de travaux des élèves, ainsi qu'une vente.

Bienvenue à tous.



Les légendes de l'alcool

L'alcool a des légendes auxquelles les individus croient ou veulent croire, parce qu'elles leur donnent bonne conscience à l'égard d'un problème dont ils refusent de voir la gravité. Voici ce que dit à ce sujet l'ouvrage "Bien-être et loisirs" (Encyclopédie pratique Larousse):

— L'alcool réchauffe. — En réalité, il donne un coup de fouet et provoque une vasodilatation des vaisseaux périphériques, donc une sensation de chaleur à laquelle succède une sensation de froid.

— L'alcool donne des forces. — C'est faux. Il fournit 7 calories par gramme, mais ce sont, comme l'indique le professeur J. Trémolières, des "calories vides", c'est-à-dire qui ne comportent que des teneurs en général négligeables de substances de protection, alors qu'elles en réclament pour être utilisées.

— L'alcool donne soif. — C'est vrai. Il freine la sécrétion d'hormone antidiurétique. Plus on en boit, plus on a soif.

— L'alcool dilué est moins nocif. — Vrai et faux. Vrai si la quantité d'alcool ingéré reste inférieure aux doses tolérées. Faux si elle dépasse les limites permises. Ce qui compte, en fin de journée, c'est la quantité totale passée dans le sang.

— Le whisky est bon pour les cardiaques. — Un grand cardiologue français dit à ce sujet: "On a joué sur une équivoque pour propager l'idée que le whisky avait un rôle coronaro-dilatateur. L'alcool, en effet, et nous le savons, est un vaso-dilatateur prériphérique, mais n'a jamais augmenté le débit coronaire. Le whisky est donc à ranger parmi les boissons alcoolisées, avec leurs dangers quand on en abuse. Il est hautement alcoolisé, puisqu'il est présenté, en général, à 43° d'alcool. Sa consommation n'a aucun effet bénéfique particulier. L'abstention chez les fragilisés vasculaires est toujours indiquée. Son usage chez les gens bien portants les expose aux mêmes dangers que l'éthylisme en général".

— Le vin n'est pas un mauvais alcool. — Vrai et faux. D'où qu'il provienne, l'alcool se trouve dans le sang cliniquement semblable. Mais les expériences démontrent qu'aux doses modérées le vin naturel n'est pas nocif, tandis que, toujours aux doses modérées, l'eau-de-vie l'est déjà.

— La bière donne du lait. — Elle a des mérites alimentaires, mais reste, en fonction de l'alcool qu'elle contient (sauf les bières qui en sont dépourvues), dangereuse pour la mère et l'enfant si elle est prise en excès.

— L'alcoolisme est héréditaire. — Ce fait n'a pas été scientifiquement démontré. Mais si le père était imprégné d'alcool au moment de la conception, si la mère buvait pendant la grossesse, l'alcool, passant directement dans le foetus à travers le placenta, peut être la cause d'avortements, ou déterminer chez l'enfant né viable des troubles mentaux et un retard de croissance. Enfin, de même que les mauvaises habitudes alimentaires de nombreux obèses se transmettent aux enfants, l'alcoolisme peut aussi devenir une habitude familiale.

(Informations Larousse)

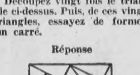
C'est Leonardo da Vinci qui eut le premier l'idée des lentilles de contact.

Une lentille de contact ne touche pas vraiment l'oeil; elle flotte sur un coussin de larmes et adhère par tension sur la surface.

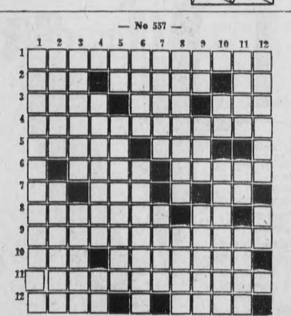


Découpez vingt fois le triangle ci-dessus. Puis, de ces vingt triangles, essayez de former un carré.

Réponse



— No 557 —



HORIZONTALEMENT

1—Action de rendre faible comme une femme.
2—Col. — Consommais. — Coup de baguette, sur le tambour.
3—Latin d'autrefois. — Vent. — Partisan.
4—Propos que l'on répète sans cesse (plur).
5—Lien moral. — Choisi.
6—Halte. — Plante grimpante.
7—Consonnes. — Fleuve de Suède. — Coup sur le tambour.
8—Attachèrent. — Tuberculose (abrév.).
9—Chargerions de dettes.
10—Chef d'Etat. — Ancienne mesure de capacité.
11—Format d'un livre dont les feuilles sont pliées en 32 feuilles formant 64 pages.
12—Crochet de fer. — Tendon des muscles.

VERTICALEMENT

1—Action de se procurer un bon repas aux dépens d'autrui.
2—Le numéro de chaque page d'un livre. — Prenons le repas du milieu du jour.
3—Moyens dilatoires. — Lois, ordonnances.
4—Salaire du meunier. — De la gamme.
5—Lettre grecque. — Pluviomètre.
6—Rivière d'Allemagne. — Hydrocarbure saturé dont la formule contient cinq atomes de carbone.
7—Petite femme. — Examen.
8—Genre d'arbrisseaux. — Néant.
9—Tout seul. — Pronom. — Entre chaud et froid.
10—Avec lui. — Porter avec ostentation.
11—Genre de grands arbres. — Sym. du sodium. — Fait depuis peu.
12—De naître. — Premier en son genre.

SOLUTION DU PROBLEME No 556

■ **Horizontalement:** 1. Loufoqueries; 2. Oblat — Stand; 3. Nierai — Rites; 4. Gémir — Gèlent; 5. Iraniens; 6. Iena — Avés; 7. Orée — On — Nixe; 8. Saur — Ugine; 9. Tir — Rentent; 10. Réole — Eton; 11. Espacent — Ri; 12. Esus — Edite.

■ **Verticalement:** 1. Longirostres; 2. Obier — Raies; 3. Uléma — Europe; 4. Farinier — Ls; 5. Otarie — Reçu; 6. Enoue — Es; 7. Us — Gnangnan; 8. Etres — It — Té; 9. Rail — Année; 10. Intervient; 11. Eden — Ex — Tort; 12. Stases — Nie.



Une projection des besoins des Canadiens en végétaux laisse entendre que la superficie présentement en culture devra s'agrandir pour répondre à la demande du consommateur.

50 pour cent de nos légumes frais proviennent des Etats-Unis

LETHBRIDGE (Alberta) — D'ici les dix prochaines années les Canadiens devront probablement produire une proportion beaucoup plus volumineuse de légumes. Selon M. G. A. Kemp, phytogénéticien à la Station fédérale de recherches de Lethbridge, l'évolution de la production et de la consommation de légumes au Canada et aux Etats-Unis au cours des dix-huit ou vingt dernières années nous permet de prévoir avec assez de précision ce que l'avenir nous réserve.

De pair avec l'amélioration de l'économie nationale on observe des changements dans les goûts alimentaires des gens. Au Canada, la consommation de légumes frais a grimpé beaucoup plus vite que notre production, ce qui fait que le Canada doit de plus en plus compter sur l'importation pour combler le déficit. A l'heure actuelle, de 40 à 50 p. 100 de nos légumes frais proviennent des Etats-Unis.

Aux Etats-Unis, les chiffres indiquent que pour le moment la production dépasse les besoins de la consommation mais là aussi, la consommation de légumes augmente plus vite que la production et on prévoit qu'en 1985 elle l'aura rattrapée. L'excédent actuel de légumes sur lequel compte le Canada pourrait donc se tarir beaucoup plus tôt et il nous faudra trouver de nouveaux fournisseurs.

Si nous voulons faire face aux besoins anticipés du Canada, ajoute M. Kemp, nous devrons faire en sorte que le tonnage de notre production s'en rapproche le plus possible. Les prévisions démographiques établissent à 24 millions la population canadienne en 1967 et à 26.6 millions en 1980.

En se basant sur une consommation de légumes de 200 livres par personne en 1975, le Canada pourrait avoir besoin de l'équivalent de 100,000 acres de plus en culture maraîchère en 1975 et 150,000 acres en 1980.

Il n'y a guère de possibilité d'étendre les superficies légumières de l'Est du Canada. Dans les Prairies, plusieurs régions pourraient convenir à la production des légumes: il existe une zone restreinte non irriguée au Manitoba et une autre région potentielle irriguée en Saskatchewan. Dans le sud de l'Alberta, on dispose de 800,000 acres de terres irriguées dont beaucoup conviennent à la plupart des légumes.

C'est dans cette dernière région que devra se réaliser la principale expansion de la production légumière si le Canada veut arriver à produire les légumes dont il aura besoin à l'avenir.

Les ormes sont menacés au Manitoba

La "Dutch Elm Disease" n'a pas encore envahi le Manitoba, mais elle se rapproche chaque année.

Le Docteur James Reid, du département de la Botanique, à l'Université de Manitoba, disait récemment: "Ce n'est plus qu'une question de temps."

Cette maladie fongueuse, apparut d'abord en Hollande vers 1919, fut reconnue au Manitoba en 1944. Son apparition fut confirmée dans la Vallée de la Rivière Rouge. Elle se propage par des insectes vivant dans l'écorce des ormes. Bien que cette maladie puisse se propager par les racines, un petit insecte brun peut la transporter sur une distance de plus de trois milles. Ces insectes creusent des tunnels dans l'écorce où ils déposent leurs oeufs. Quand les oeufs éclosent, les insectes répandent l'infection par le moyen de minuscules corps organiques qu'ils transportent.

"Nous ne savons pas exactement comment la maladie opère," dit le Docteur Reid, "nous savons seulement qu'elle tue les arbres."

On pourrait confondre la "Dutch Elm Disease" avec plusieurs autres maladies des arbres. Les feuilles se fanent, jaunissent et roulent, jusqu'à ce que éventuellement une branche entière meure. On peut déterminer la présence de la maladie par un cercle brun à l'intérieur des branches.

Jusqu'à présent les mesures de contrôle ne peuvent que retarder la maladie. Tous les produits chimiques connus ne sont que partiellement effectifs.

Le meilleur contrôle est une combinaison de mesures sanitaires et d'insecticides. Parce que les insectes attaquent les arbres en mauvaises conditions, les arbres faibles devraient être détruits — coupés plus bas que la surface du sol. Le DDT devrait être employé sur les arbres sains. Le BIDRIN ou le TETRAM tueront aussi les insectes, mais sont un poison pour le mammifère et par conséquent dangereux. Le Dr Reid dit que toute entreprise pour guérir les arbres malades n'a jamais donné aucun résultat.

Connaissez-vous les plantes apéritives?

Ce sont des plantes à saveur amère, qui accroissent la sécrétion de la salive des sucs gastriques et intestinaux, d'où augmentation de l'appétit, digestions plus faciles, intestin plus libre (Larousse Médical).

En tant qu'apéritif, ces tisanes doivent être prises une heure avant le repas. Il s'agit de la centaurée, de la chicorée, de la gentiane, du colombo, de la germandrée et du quassia, qui sont des amers purs. La camomille et le houblon sont des amers aromatiques.

La plupart de ces plantes se prennent en infusions (verser l'eau bouillante sur la plante et laisser infuser).

Il faut en mettre par litre d'eau: centaurée, 10 gr; chicorée (fraiche ou sèche), 10 gr; colombo, 10 gr; gentiane, 10 à 25 gr; germandrée, 15 gr; quassia, 5 gr en copeaux; camomille, 5 gr; houblon, 30 gr.

A ces infusions, vous pouvez ajouter du sucre, du lait, du miel, du jus de citron et même d'orange, pour les rendre à votre goût.

(Informations Larousse)

"Il n'est bon blé que de tallage"

Ce proverbe signifie que la production n'est bonne que si le blé "talle bien".

"Taller", c'est le propre qu'ont certaines plantes, et principalement des céréales et des graminées, d'émettre des pousses supplémentaires à la principale, et accompagnées de nouvelles racines, dites "racines de tallage".

La dernière phase de tallage s'accomplit ordinairement "au printemps"; mais il arrive qu'elle ait commencé avant l'hiver pour les blés semés de très bonne heure, c'est-à-dire à l'automne.

La faculté de tallage est très variable suivant les variétés (cinq à vingt talles, limite ordinaire pour le blé). Elle a, de toute évidence, la plus grande importance au point de vue du rendement, puisque chaque talle peut produire un chaume et un épi.

Les hersages et les roulages que l'on voit exécuter sur les champs "au printemps" ont pour but de faciliter et d'accroître le développement et la prise des racines de tallage sur une terre ameublie. Ces façons culturales facilitent également le tallage de la plupart des graminées fourragères et sont très recommandables sur les gazons, pelouses et prairies.

(Extrait de "La Vie des Plantes", Larousse, éd.)

(Informations Larousse)

Tricentenaire du voyage du Nonsuch

Le ministre des Postes, l'honorable Jean-Pierre Côté, a annoncé qu'un timbre de 5 cents en quatre couleurs serait émis par les Postes canadiennes le 5 juin 1968 pour marquer le tricentenaire d'un voyage de découvertes périlleux de quatre mois entrepris par le Nonsuch dans les mers boréales du Canada. Le succès de l'expédition du Nonsuch aurait, d'après les historiens, ouvert l'Ouest du Canada à la traite des fourrures.

Médard Chouart, sieur des Groseilliers, et Pierre-Esprit Radisson avaient à cette époque conçu le projet de s'ouvrir une voie à une traite lucrative des fourrures, en se livrant à des explorations dans les mers de l'Arctique. Pour mettre leur plan à exécution, les deux explorateurs se rendirent en Europe où ils furent mis en rapport avec le prince Rupert. Le prince comprit qu'il pourrait être avantageux de sacrifier une villégiature estivale à un séjour d'un an dans les solitudes du Nord et il se fit patronner par son cousin Charles II.

Le petit ketch **Nonsuch**, d'une longueur de 36 pieds et jaugeant 43 tonneaux, partit de Gravesend, en Angleterre, le 3 juin 1668 et jeta l'ancre le 29 septembre à la baie James, à l'embouchure d'un cours d'eau que les explorateurs baptisèrent du nom de Rupert. L'endroit où ils débarquèrent devait plus tard être l'emplacement du fort Charles qui, à son tour, prit le nom de Rupert's House. C'est là que les nouveaux venus de l'Ancien monde rencontrèrent des membres de la tribu primitive des Cris qui firent montre d'un manque surprenant d'hostilité. Obligé d'hiverner dans une région inconnue du Nord au climat particulièrement dur, et immobilisé par les glaces, l'équipage du **Nonsuch**, commandé par le capitaine Zachariah Gilliam, de Boston, Nouvelle-Angleterre, devait retourner à Londres en octobre 1669 avec un riche chargement de fourrures. C'est cette aventure lucrative qui induisit le prince Rupert et dix-sept de ses compagnons à obtenir de Charles II leur enregistrement sous le nom de **Governor and Company of Adventurers of England** pour la traite à la baie d'Hudson. La Charte, un long document de quelque six mille cinq cents mots, est citée par les historiens comme le plus important des documents commerciaux de l'histoire d'Angleterre.

Il n'avait jamais été question que le **Nonsuch** s'engageât tout seul dans l'aventure; en fait, un autre ketch, **l'Eaglet**, avait mis les voiles en même temps que lui. **L'Eaglet**, qui jaugeait 54 tonneaux et mesurait 40 pieds de longueur, était commandé par le capitaine William Stannard. Les tempêtes le forcèrent à s'en retourner, laissant le petit bateau poursuivre seul sa route. Les promoteurs avaient, à l'origine, décidé que, si l'aventure était couronnée de succès, les deux capitaines, Stannard et Gillam, changeraient de bateau pour le retour.

L'enthousiasme du roi Charles pour cette aventure est manifeste puisqu'il décide de mettre un ketch, l'Eaglet, à la disposition des explorateurs; c'est à bord de ce vaisseau que Radisson devait entreprendre le voyage. Groseilliers se joignit au capitaine et à l'équipage du **Nonsuch**, vaisseau plutôt ancien, qui avait été vendu en 1667 et que l'acquéreur, Sir William Warren, avait accepté d'engager dans l'aventure.

L'ami de l'homme

Le chien, qui semble avoir été créé pour vivre en symbiose avec l'homme, a contracté certaines de nos manières, certains aspects de notre intelligence et de notre sensibilité, et même le sens de notre langue. Il participe à nos joies et à nos peines, à notre destinée en somme. On a l'impression qu'il aspire à la condition humaine. Or, le chien ne jouit pas de la considération que devraient lui valoir sa gentillesse, ses services et ses vertus.

"Cet ami de l'homme est dénigré par lui plus que les autres bêtes, et l'on peut compter les expressions où le mot **chien** soit une **louange**". "La remarque, écrit M. François Millepierres dans la revue mensuelle 'Vie et Langage', est de notre docte confrère et ami Maurice Rat, auteur du **Dictionnaire des locutions françaises** (Larousse, éd.). Tout ce que nous ne pouvons supporter, nous le renvoyons aux chiens: une **vie de chien**, un **métier de chien**, un **temps à ne pas mettre un chien dehors**, un **mal de chien. Etre malade comme un chien**, c'est l'être avec des manifestations affreuses et répugnantes; **être enterré comme un chien**, c'est l'être sans **requiescat; être reçu comme un chien dans un jeu de quilles**, c'est l'être dans des conditions infamantes; le **chien du commissaire** et le **chien de quartier** n'ont pas bonne réputation. Du reste, le nom du chien sans autre spécification sert à désigner les avares du type sordide ou les individus hargneux."

Pour finir sur une note plus gaie, rappelons-nous la légende de la lithographie du peintre Charlet, représentant un troupier caressant un **toutou**: "Ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, c'est le chien."

(Informations Larousse)

Le terrain de la General Motors à Sainte-Thérèse-Ouest s'étend sur une superficie de 314 acres qui offre un espace pratique de plus d'un million de pieds carrés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

99

UNE VACHE MANGE PAR JOUR DE 45 À 60 KG D'HERBE!

POUR CEUX QUI CONFONDENT U.S.A. ET HAINE DE RACES, IL EST PEUT-ÊTRE BON DE SAVOIR QU'UN NÈGRE PUR SANG EST À LA TÊTE DE 400 HOMMES DE L'U.S. AIR FORCE, DES BLANCS POUR LA PLUPART. MAJ. DANIEL JONES, COMMANDANT DU 437ÈME "FIGHTER SQUADRON", SURNOMMÉ "CHAPPIE", EST FORT POPULAIRE!

QUI SONGE COMBIEN PEU IL FAIT ATTENTION AUX AUTRES COMPRENDRA COMBIEN PEU IL ATTIRE L'ATTENTION DES AUTRES!

VOICI UN DES ROCHERS QUE L'ON PEUT VOIR AU KENYA. IL EST HAUT DE 20 M. ET FAIT ENV. 35 M. DE TOUR!

MALGRÉ DE SÉRIEUSES RECHERCHES, ON N'A ENCORE PU ÉCLAIRCIR LE MYSTÈRE DES "NAINS DU PÔLE NORD". D'APRÈS LA LÉGENDE, CES ROBUSTES ESQUIMAUX VIVAIENT PRÈS DU PÔLE MAGNÉTIQUE. ILS ÉTAIENT SI PETITS QU'ILS DEVAIENT TRAÎNER LEURS ARCS DERRIÈRE EUX DANS LA NEIGE MAIS SI FORTS QU'ILS POUVAIENT TRANSPORTER LE PLUS GRAND CARIBOU. ON SUPPOSE QUE LA RACE NAINE A FINI PAR SE CONFONDRE AVEC UNE AUTRE RACE ESQUIMAU.

RIVETS par George Sixta

8-12

SIXTA

BOZO par Foxo Reardon





Médecins et chirurgiens "préhistoriques"

Pour faire fuir la maladie, le médecin sorcier dansait, revêtait les accoutrements les plus bizarres, mettait des masques, se livrait à des incantations. Peu importaient les symptômes objectifs de la maladie! Il s'agissait, à la fois, d'impressionner le client et les puissances néfastes.

"Toutes ces pratiques, lisons-nous dans "Histoire de la médecine" (collection "Encyclopédie Larousse de poche"), relèvent d'une médecine magique, mais les primitifs avaient aussi une médecine naturelle, des notions de pharmacologie et de chirurgie élémentaire. Ils connaissaient des vomitifs, des purgatifs, des vermifuges. Ils connaissaient aussi des actes opératoires. Retirer les flèches dans le thorax ou l'abdomen, immobiliser une fracture, pratiquer une trépanation sont des actes dont il est permis d'affirmer que les "médecins préhistoriques" ont connu plus que les éléments. L'étude des ossements en témoigne.

"Les historiens s'accordent à voir dans la trépanation la première intervention connue. Les crânes trépanés abondent dans la littérature médicale. La trépanation est le "best seller" de la chirurgie préhistorique. Crânes trépanés de la période précolombienne en Amérique du Sud, crânes trépanés de l'époque néolitique recueillis en France dans les cavernes de la Lozère, tous montrent l'audace et l'habileté technique des primitifs. Pendant longtemps, on a voulu voir dans ces trépanations effectuées sur le vivant (la cicatrisation osseuse est là pour en témoigner) un traitement très au point des blessures graves du crâne. Notre admiration doit être plus mesurée en ce qui concerne le but de ces interventions; il pourrait s'agir simplement de pratiques magiques ou même d'un moyen, disons original, de guérir un mal de tête ou de libérer un mauvais esprit!

"D'autres interventions prennent place dans l'arsenal de la chirurgie primitive. La circoncision y figure, et si l'on en croit certains explorateurs d'Afrique ou d'Océanie, les interventions abdominales y sont parfois rencontrées, souvent avec des résultats excellents. Un exemple particulièrement instructif est à citer: un Somali est atteint d'une blessure à l'estomac par coup de lance. Le médecin sorcier incise le ventre du blessé avec un coutelas bien aiguisé, parvient sur l'estomac et, utilisant des termites affamés, leur fait mordre les bords de l'estomac de leurs fortes pinces. Puis, d'un rapide coup d'ongle, sectionnant ventre et corselet, la tête du termite reste fixée, réalisant le plus merveilleux des points de suture! Cette technique très ancienne se retrouve d'ailleurs chez les Hindous de l'époque la plus reculée. Devant de telles découvertes, le chirurgien moderne recousant soigneusement un intestin ou un estomac perforé ne serait-il pas en droit de dire: Rien de nouveau sous le soleil?"

Médecine et chirurgie primitives ont donc existé. Empirisme et magie en sont les marques, mais sous les oripeaux du médecin sorcier se cachaient les idées profondes et créatrices de la médecine, la recherche éternelle du médicament qui guérit.

(Informations Larousse)



Cette arpenteuse du chou, détruite par un virus, est restée sur la feuille. Mais le cadavre de l'insecte n'en a pas moins contaminé la feuille qui, à son tour, infectera les autres arpenteuses qui viendront s'en nourrir. Les hommes de science comptent bien utiliser davantage les virus dans leur lutte contre les insectes.

Gravelbourg — CFRG — Gravelbourg

LUNDI au VENDREDI

- 6.55—Ouverture
- 7.00—Réveille matin
- 7.15—Chez Miville
- 8.00—Radio journal
- 8.05—Les nouvelles du sport
- 8.10—Soleil levant
- 9.00—La prière du matin
- 9.15—Les nouvelles locales
- 9.25—Les nouvelles Agricoles
- 9.30—Des machines et des hommes
- 9.45—Un homme vous écoute
- 10.00—Entre vous et moi
- 11.00—D'une certaine manière
- 11.15—Les visages de l'amour
- 11.30—Présent (1ère édition)
- 11.54—Les nouvelles du sport
- 12.00—Radio journal
- 12.15—Au hasard
- 12.30—Le père Legault vous écoute
- 1.00—Deuxième tasse de thé
- 1.30—Place aux femmes
- 2.30—Requêtes et variétés musicales
- 3.30—Fémina
- 3.45—L'Eglise dans l'histoire (lundi, mercredi, vendredi)
- 3.45—Culture et musique (mardi, jeudi)
- 3.55—Nos malades
- 4.00—Surboum 710
- 4.30—Présent (2e édition)
- 5.00—Radio journal
- 5.20—Nouvelles locales
- 5.25—Les nouvelles du sport
- 5.30—Le chapelet en famille
- 5.45—Des machines et des hommes
- 6.00—Les joyeux troubadours
- 6.30—Faire sa vie
- 6.45—Marie Tellier avocate

Lundi soir

- 7.00—Orchestre de chambre de Québec
- 7.30—Sur toutes les scènes du monde
- 9.00—Trente minutes d'information
- 9.30—Les chefs-d'oeuvre de la musique
- 11.00—Les nouvelles du poste CKSB
- 11.08—La pensée du soir
- 11.10—La fin des émissions

Mardi soir

- 7.00—Les affaires de l'Etat
- 7.15—Enfance d'écrivains
- 7.30—OSM & OST
- 8.30—Des livres et des hommes
- 9.00—Trente minutes d'information
- 9.30—Les chefs-d'oeuvre de la musique
- 11.00—Les nouvelles du poste CKSB
- 11.08—La pensée du soir
- 11.10—La fin des émissions

Mercredi soir

- 7.00—Concert du mercredi
- 8.30—Chronique de l'entre-deux guerres
- 9.00—Trente minutes d'information
- 9.30—Les chefs-d'oeuvre de la musique
- 11.00—Les nouvelles du poste CKSB
- 11.08—La pensée du soir
- 11.10—La fin des émissions

Jeudi soir

- 7.00—Petit théâtre
- 7.30—Orchestre de chambre de Québec et Vancouver
- 8.30—Jeux
- 9.00—Trente minutes d'information
- 9.30—Organistes canadiens
- 10.00—Musique de notre siècle
- 11.00—Les nouvelles du poste CKSB
- 11.08—La pensée du soir
- 11.10—La fin des émissions

Vendredi soir

- 7.00—Loge à l'opéra
- 7.30—Musique canadienne de piano
- 8.00—Documents
- 9.00—Trente minutes d'information
- 9.30—Le repos du guerrier
- 10.00—Jazz en liberté
- 11.00—Les nouvelles du poste CKSB
- 11.08—La pensée du soir
- 11.10—La fin des émissions

Journée du samedi

- 6.55—Ouverture
- 7.00—Soleil levant
- 8.00—Variétés (musique douce)
- 8.30—Au temps du 78
- 9.00—La prière du matin
- 9.15—Les nouvelles locales
- 9.25—Les notes magiques
- 9.30—A votre santé
- 9.45—Nouvelles et commentaire SWP
- 10.00—La semaine des Arts
- 10.30—Tante Lucille
- 11.00—L'histoire comme ils l'ont faite
- 11.30—L'homme et le sol
- 11.55—Les nouvelles du sport
- 12.00—Radio journal
- 12.15—Place publique poste de CKSB
- 1.00—L'opéra
- 4.30—Le monde parle au Canada
- 5.00—Radio journal
- 5.10—Les coulisses de l'actualité
- 5.30—Le chapelet en famille
- 5.45—Musique
- 6.00—La parole est d'or
- 6.30—D'un océan à l'autre
- 7.00—Salut les copains
- 8.00—J'ai tant dansé
- 9.00—Radio journal
- 9.10—Le monde en marche
- 9.30—Visite aux chansonniers
- 10.00—Danses et cadences
- 11.00—Radio journal du poste CKSB
- 11.08—La pensée du soir
- 11.30—La fin des émissions

Journée du dimanche

- 8.55—Ouverture
- 9.00—Récital du réseau
- 9.30—Match intercités
- 10.00—La messe dominicale
- 11.00—Récital du dimanche
- 11.30—Présent dimanche
- 12.00—Radio journal
- 12.10—Les nouvelles du sport
- 12.15—La revue de la semaine (SPC)
- 12.30—L'autre rive
- 1.00—Sur quatre roues
- 4.00—Radio variétés
- 5.00—Radio journal
- 5.10—La revue de la semaine
- 5.30—Cours universitaires
- 6.00—Le kiosque à musique
- 6.30—Del Canto
- 7.30—Le cabaret du soir qui penche
- 9.00—Radio journal et sport
- 9.15—Le cabaret du soir qui penche
- 11.00—La pensée du soir
- 11.02—La fin des émissions

St-Denis

Activités paroissiales

Plusieurs activités se sont déroulées dans la paroisse, entre autres, une partie de quilles à Queen's Coffee Bowl de Saskatoon où plusieurs se rendirent; le 24 mars, une partie de cartes qui fut un réel succès; le 26 mars, une réunion scolaire annuelle (M. Paul Denis fut élu commissaire, remplaçant M. Désiré Bussière sortant de charge); le 31 mars, un séminar organisé par le Mouvement de Famille Chrétienne de St-Denis et le Centre Catholique de Saskatoon et ayant pour thème "Communication entre parents et enfants" (les orateurs invités furent Mlle Marie Maxwell et M. Grant Maxwell; le 30 mars, la famille de M. Ernest Jobin, de Hoey, Sask., prenait résidence dans la paroisse; le 4 avril, une réunion annuelle du magasin St-Denis et district; le 24 avril, une dernière réunion du M.F.C. pour la saison avec assistance à la messe et communion.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Maurice Haudegand à l'occasion du décès de sa mère, Mme Romuald Leblanc, dont les funérailles eurent lieu à St-Louis.

Va-et-vient

Etaient de passage dans la paroisse dernièrement: M. et Mme Maurice Lévesque et leurs deux enfants, de Duck Lake, chez M. et Mme Clodomir Denis et M. Ronald Valois, de St-Pierre, Man.; MM. et Mmes Ernest, René, Dollard et Bertrand Grisé, Louis Soucy, Fleming et Gagnon et leurs familles, chez M. et Mme Armand Grisé; M. et Mme Joey Koral, chez M. et Mme Edmour Pion; Mlles Cécile et Louise Leblanc, de Prince-Albert, MM. Pierre, Alfred et Gilbert Leblanc, du collège de St-Louis, et Mlle Lorette Leblanc, de Moose Jaw, chez leurs parents.

M. et Mme Joseph Labrecque sont allés passer quelques jours chez M. et Mme Guy Masson, à Zenon Park.

Jardin d'enfants

Le Jardin d'enfants a pris fin pour la saison. Leur institutrice, Mère Marie-Louise, doit aller suivre un cours d'art à Prince-Albert. Bonne chance à Mère Marie-Louise.

Chronique de CFRG

Miville Couture

La semaine dernière, la radio et la télévision françaises du Canada étaient en deuil. Miville Couture, annonceur-conseil de Radio-Canada, s'est éteint le jeudi 25 avril. Il souffrait depuis quelque temps d'un cancer généralisé.

Né à Ste-Malachie en 1916, Miville Couture fit ses études chez les Frères Maristes à St-Joseph de Beauce. En 1939 il entra au poste CHRC de Québec en qualité d'annonceur, et en 1941, après un passage à CJBR de Rimouski, il entra au service de Radio-Canada dont il devint l'annonceur-conseil en 1952. C'est en 1956 qu'il créa l'émission "Chez Miville" que vous entendez sur nos ondes chaque matin. Miville était un parfait polyglotte. Il parlait couramment, outre le français, l'anglais, l'espagnol, l'italien, l'allemand et le russe. En 1961, il reçut le prix "Ondas" de la radio espagnole, attribué au meilleur artisan de la radio dans le monde. Miville est mort à l'âge de 52 ans.

Mme J. Longuault

Nous avons revu avec plaisir une amie très chère qui fut pendant longtemps à CFRG "Grand Maman" du Coin des Tout-petits, Mme Joséphine Longuault.

De passage à Gravelbourg, Mme Longuault nous a rendu visite, ce qui nous a permis d'évoquer de nombreux souvenirs. Je ne sais pourquoi, mais Mme Longuault me fait penser à Marie Noël, cet écrivain français qui savait si bien raconter. Mme Longuault savait elle aussi très bien raconter des histoires aux petits enfants. Elle savait aussi en raconter aux grands enfants que nous étions et que nous sommes demeurés... à sa plus grande joie. Elle nous l'a d'ailleurs fait remarquer avec sa bonhomie habituelle. Mme J. Longuault, non plus, n'a pas changé; ni Gravelbourg à ce qu'elle nous a dit encore. Non, vraiment non, Gravelbourg ne change pas... de la poussière, semailles et récolte, et quelques bribes de français...

M. M.

Vawn

Çà et là

M. Bill Roach, de l'Unité scolaire de Turtleford, était présent à l'assemblée annuelle scolaire tenue à la salle le samedi 13 avril et a donné les raisons de la levée des impôts de 8 millièmes par unité.

L'école de Vawn aura douze institutrices, soit une pour chaque grade, et une pour enseigner la typographie à Vawn et Edam, pour le terme scolaire 1968-69.

M. W. Beaudoin a été élu commissaire pour un terme de trois ans, remplaçant M. F. Blanchette.

M. et Mme Elzéar Gélinas, de Maidstone, ont acheté l'hôtel Vawn de M. Arthur Gélinas. M. et Mme Gélinas sont déménagés dans leur maison au village.

M. Ovila Fortier est de retour chez lui après avoir passé deux semaines à l'hôpital de North Battleford.

Blair Vallière, fils de M. et Mme G. Vallière, a été rué à la tête par un cheval et a passé dix jours à l'hôpital.

Mlles Jenifer Jones et Thelma Bolt, institutrices, ont passé leurs vacances de Pâques à Calgary et Banff. Mlle Jones était accompagnée de son père d'Angleterre en visite chez elle.

M. Louis Vallière, qui a passé l'hiver chez son frère, Emile, en Californie, et chez sa soeur, Mme G. Nadon, à Vancouver, était de retour pour Pâques. Sn fils, Lionel, de Calgary, a visité son frère, Georges, et sa famille pendant quelques jours.

M. Gary McGill, gérant de la Caisse populaire, a visité ses parents à Wadena pour Pâques.

Les amis de Vawn et des environs offrent leurs condoléances aux familles Ste-Marie à l'occasion du décès de Mme Dave Ste-Marie, survenu à l'hôpital de Battleford après une longue maladie.

Sont venus à l'occasion des vacances de Pâques: M et Mme Peter Dimen, de Regina, M. et Mme Ted Philips, de Turtleford, et M. et Mme J.-M. Roy, d'Allan, chez M. et Mme W. Beaudoin; le R. F. Albert Blanchette, O.M.I., de St-Albert, Mlle Aline Blanchette, de Calgary, et M. et Mme Frank Duhaime, de Manning, Alta, chez M. et Mme Henri Blais (M. et Mme Duhaime ont aussi visité la famille Hector Duhaime); M. et Mme Ken Baldwin et leur fille, Diane, de Saskatoon, chez Mme E. Smith; M. et Mme Russell Baldwin et leur famille, de Yorkton, M. et Mme Ron Baldwin et leur famille, de Prince-Albert, chez MM. et Mmes Claude Baldwin et Bert Stewart; Mme Frank Flasch et ses deux filles, de Vernon, C.-B., chez M. et Mme N. Higgins; M. Raymond Germain, employé à Manning, Alta, chez ses parents; Gabrielle et François Blanchette, de l'Université de Saskatoon, chez M. et Mme A. Blanchette; M. Douglas Foulds, de Red Deer, Alta, et plusieurs autres parents d'Edmonton, chez M. et Mme G. Foulds; M. et Mme Victor Régnier et leurs fils, Lionel et Marcel, de Prince-Albert, chez M. et Mme L. Weber; M. Ernest Fortier et sa famille, de Moose Jaw, M. Paul Fortier et sa famille, de Keatly, chez M. et Mme O. Fortier (Paul et sa famille visitèrent aussi M. et Mme A. Gélinas); M. et Mme John Couture et leur bébé, de Debden, M. et Mme Robert Dion et leur bébé, d'Edmonton, M. et Mme Chibbeck, de North Battleford, et M. et Mme A. St-Amant, de Paradise Hill, chez M. et Mme Walter Dion; Mlles Lucille et Claire Desmarais, étudiantes à l'Université de Saskatoon, chez leur père, M. Antoine Desmarais, et sa famille.

Mlle Delima Desmarais est retournée à Cut Knife après avoir passé quelque temps chez son frère, Antoine, et sa famille.

M. Paul L'Heureux a été conduit d'urgence à l'hôpital d'Edam, le dimanche 21 avril.

Félicitations à M. Claude Blanchette, fils de M. et Mme A. Blanchette, gagnant de la médaille du Gouverneur général du Canada. Claude partira pour l'Afrique au cours de l'été comme membre du Service Universitaire Canadien Outre-mer.

Mme Frank Phaneuf et sa fille, de Winnipeg, sont venues pour le mariage de M. Albert McCaffrey, frère de Mme Phaneuf, à Mlle Isabel Leasak.

Le bingo de l'A.C.F.C. tenu le mercredi 17 avril fut un vrai succès. La somme de $104.75 fut réalisée.

M. et Mme Henri Blais et leur famille ont visité des parents à St-Paul, Alta.

Cut Knife

Çà et là

Mme Robert Dion est de retour chez elle après avoir passé l'hiver en Californie.

M. et Mme Adrien Hamel sont retournés à Edam pour les travaux du printemps.

Mme René Leboeuf a passé la fin de semaine du 19 avril chez une amie à Prince-Albert.

Mme Lord Barsalou est venue visiter M. et Mme René Leboeuf, ainsi que des amies.

Mme Murphy, de Payton, a établi résidence chez M. et Mme Wilfrid Beaudry, au village.

M. R. Dion est de retour de ses vacances à la côte de l'Ouest, Il a rendu visite à M. et Mme Guy Lessard et leur famille, de New Westminster, et à M. Paul Rowait, de Summerland.

M. et Mme Nobert Weiers ont eu la visite de M. Albert Weiers et de sa fille, Adrienne. Ces derniers ont ramené leur fils et frère, Jimmy, qui avait passé une semaine sur la ferme de ses grands-parents.

Les amies de Mlle Irène Grosjean seront heureuses d'apprendre qu'elle a complété son cours de garde-malade et qu'elle est maintenant au service de l'Aviation canadienne à Chatham, N.-B.

M. et Mme Lucien Dupuis ont conduit leur fille, Thérèse, à Battleford où elle travaille.

A l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mme Stan Brick, ses amies se réunirent à sa demeure pour lui offrir leurs meilleurs voeux et des cadeaux. Un goûter fut servi.

M. Gerry Dion, d'Edmonton, a visité ses parents, M. et Mme Roy Dion.

MM. et Mmes Lloyd et Dwayne Forest et leurs familles, de Saskatoon, ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

M. Otto Rudiger, de Penticton, C.-B., a passé quelques jours à Cut Knife.

M. O. H. Rudiger et Mme Pauline Galand ont visité leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Jack Rudiger, à Lloyminster.

M. et Mme Tom Wright et leurs trois enfants, de Watson Lake, Yukon, ont passé une semaine chez leurs parents, M. et Mme Lewis Wright, avant de se rendre à Le Pas, Man., où ils demeureront.

M. et Mme Lucien Dupuis ont rendu visite à MM. et Mmes Donat Lessard et Jean-Baptiste Glasson, de Delmas.

Bellegarde

Çà et là

M. et Mme Félix Brisebois et leur famille, de Winnipeg, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Fernand Petit, et M. Augustin Brisebois.

Mme Rosa Nolin est revenue chez elle après avoir visité ses enfants à Toronto, Ont., Edmonton, Alta, et Regina, Sask.

M. et Mme Gabriel Sylvestre sont allés à Montréal, Qué., où ils ont visité la famille Alcide de Sylvestre.

M. et Mme Gilbert Bauche ont passé les vacances de Pâques chez des parents en Colombie-Britannique.

M. et Mme Georges Perreaux et leur famille, de Winnipeg, sont venus visiter leurs parents, MM. et Mmes Wilfrid Cop et Fernand Perreaux.

M. et Mme Henri Bauche sont de retour de Corpus Christi, Texas, E.-U., où ils ont passé les mois d'hiver.

Mme Thérèse O'Reilly, d'Assiniboia, passa quelques jours chez la famille Roger Wolensky.

Félicitations à M. et Mme Roger Sylvestre dont le mariage eut lieu le 16 avril à St-Eustache, Man. Parmi les personnes venues pour l'occasion on remarquait MM. et Mmes Félix, Guy et Lucien Sylvestre, Arthur Moreau et Edmond Wolensky, M. Fabien Sylvestre et Mme Ubaldine Sylvestre.

Le lundi 15 avril, de nombreux parents et amis ont pris part à la soirée sociale en l'honneur de M. Edmond George et de Mlle Donna Eichhorst.

Sincères condoléances à M. Denis Poirier et à sa famille à l'occasion du décès de M. Philias Poirier, de Haywood, Man.; aux familles Cyrille, Lionel et Stanislas Paulhus à l'occasion du décès de Mme Charles Paulhus, de Gravelbourg, autrefois de Bellegarde.

Ferland

Va-et-vient

M. et Mme René Couture et leurs filles, Laurraine et Nicole, sont allés visiter M. Lucien Couture, hospitalisé à Moose Jaw, ainsi que d'autres parents, le jour de Pâques.

Mme Earl Darou et ses enfants, de Calgary, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Sylvio Clermont.

M. Roger Chabot, de la Compagnie aérienne Canadien Pacifique, de Vancouver, a visité ses frères et soeurs, dernièrement.

La paroisse de Ferland était bien représentée au "Bal aux bines" tenu au Collège Mathieu de Gravelbourg le dimanche 21 avril. Etaient présents: Mme Alfred Chabot, présidente de l'Amicale Féminine, et son époux, M. l'abbé Roger Ducharme, curé, MM. et Mmes Rosaire Chabot, Lucien Beaudoin et leur fille, Rita, Edmond Tardif, Aimé Fournier, Paul Massé et Roméo Morin, Mlle Geneviève Morin, MM. Joseph Morin et Denis Chabot.

Le lundi 22 avril, Mme Alfred Chabot prenait l'avion pour Winnipeg où elle a assisté à une réunion des cheftaines Guides, pour les régions de l'Ouest, tenue à St-Boniface. Elle a aussi rendu une courte visite à sa soeur, Rita.

Mlle Paulette Chabot est revenue de l'Université de Regina après avoir complété sa première année universitaire.

Les religieuses de Ferland, M. l'abbé R. Ducharme (qui agissait comme juge) et plusieurs jeunes de la paroisse se sont rendus au Festival de Gravelbourg le 24 avril. Le 25 avril, presque toute la paroisse se rendait au Festival de la Chanson française à Ponteix.

Le vendredi 26 avril, M. l'abbé R. Ducharme a assisté aux funérailles de son oncle, M. Siméon Rondeau, de Willow-Bunch. Il s'est ensuite rendu à Regina, ainsi que Mme Aristide Fournier, de Ferland (présidente régionale), et Mme Moquin, de Gravelbourg, et ont pris l'avion pour Toronto où ils ont assisté au congrès national de la Fédération des Femmes Canadiennes françaises.

Le dimanche 21 avril, M. Viateur Chabot est allé chercher son épouse à l'hôpital général de Regina et a aussi amené trois jeunes filles, Laurraine et Nicole Couture et Dolorès Brisebois, qui ont pris l'autobus pour l'Académie de Prince-Albert.

Willow-Bunch

Etaient en visite chez leurs parents à l'occasion de la fête de Pâques: MM. et Mmes Guy, Michel et Denis Duperreault, M. Alphonse Lemieux et ses quatre enfants, tous de Regina, et M. Aurèle Duperreault, de Gravelbourg, chez M. et Mme Armand Duperreault; M. et Mme Claude Mondor et leurs enfants, de Regina, chez M. et Mme Laurien Mondor; Mlle Thérèse Boulianne, de Canora, Sask., chez sa tante, Maura Boulianne, et son frère; M. Aldéric Jacques, des Etats-Unis, chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Philias Gosselin; M. et Mme Ted Maynihan et leurs cinq enfants, de Regina, chez M. et Mme A. Allard; M. et Mme Stanley Smith, de St-Albert, Alta, chez M. et Mme Julien Piché; M. et Mme Victorien Rondeau et leurs quatre enfants, de Moose Jaw, chez M. et Mme Siméon Boisvert; M. et Mme Roger Rodrigue et leurs trois fils, de Red Deer, Alta, et M. le Dr Lionel Rodrigue, de Saskatoon, chez M. et Mme Roméo Rodrigue; M. et Mme Archie Broten, de Weyburn, et M. l'abbé Lucien Roy, de Gravelbourg, chez Mme Léo Roy; M. et Mme Armand Laberge et leur famille, de Regina, Eddie Sagal et Frank Laberge, de Moose Jaw, et Jean Laberge, de Ferland, chez M. et Mme Alex. Laberge; M. et Mme G. Nicurati, de Regina, chez M. et Mme Rosario Martin; M. et Mme Robert Mondor, de Lebret, chez MM. et Mmes Marcel Mondor et René Beauregard; Mlle Gabrielle Granger, de Yorkton, chez des parents; Mlle Jeannette Champigny, de Saskatoon, chez M. et Mme Orphis Champigny; Mme Irène Beauregard et sa famille, de Regina, chez Mme Léo Lemieux; M. Jean Campagne, de New Westminster, C.-B., chez M. et Mme Pierre Campagne; M. et Mme Jim Boyko et leur fille, Shirley, M. et Mme Leslie Anderson, de Regina, M. et Mme Albert Lelong et leurs enfants, Eugène et Gail, et Mme Lelong, de Lake Alma, chez M. et Mme Orval Anderson et M. Laurent Giraudier; MM. Jean et Aurèle Duperreault, Fernand Bourdages et Gérald Beausoleil, du collège de Gravelbourg, Mlles Bernadette Martin et Hélène Lespérance, du couvent de Gravelbourg, M. Robert Piché, de Moose Jaw, Mlles D. Dangworth, Thérèse et Fernande Mondor, Lilianne et Denise Giraudier, Lynda Granger, Sylvia Sylvestre et Marguerite Leduc, MM. Michel, Albert et Harry Fitzpatrick, Louis Desautels et Donald Philippon, tous de Regina, M. Claude Sylvestre, du collège de Yorkton, Mlle Diane Bourdages, de Saskatoon, et Mlle Carmen Gosselin, de Regina, chez leurs parents.

M. Martial Joyal, qui travailla à Fort St. John durant les mois d'hiver, est arrivé pour les travaux de la ferme. Ses six enfants passèrent les vacances de Pâques chez leur grand-mère, Mme Marie Joyal.

M. et Mme Charles Mathieu et leurs deux fils ont visité M. et Mme Roger Granger et leur famille à Medecine Hat durant le congé de Pâques.

Mme Juliette Martin et ses filles, Denise et Jocelyne, et M. et Mme Robert Durand sont allés à Shaunavon où ils visitèrent M. et Mme Louis Piché et leur famille. De là, ils se rendirent à Edmonton pour y visiter M. et Mme Georges Colpron et leur famille.

M. l'abbé Oscar Lemay et sa ménagère, Mlle Agnès Gosselin, de Val Marie, étaient de passage au presbytère, le lundi 22 avril.

M. et Mme Ernest Lespérance ont visité des parents à Killdeer, le jour de Pâques.

M. et Mme George Dosch, leur fille, Mme Florence Lalonde, et ses trois fils se rendirent à Regina où ils visitèrent Mme Shirley Heisler et Mlle Irène Dosch.

Saint-Front

M. et Mme Eugène Badiuk et leurs trois filles, de Humboldt, visitèrent M. et Mme Noël Nivon, parents de Mme Badiuk.

Sont venus pour les vacances de Pâques: M. Clarence Ginter, instituteur à St-Louis, chez MM. et Mmes Florian Montes et L.-H. Bertoncini; M. André Prévost et sa fiancée, de Saskatoon, chez M. et Mme Jos.-A. Prévost; Mlle Annette Plamondon, de Melfort, chez M. et Mme Georges Plamondon; M. et Mme Fernand Hurion et leurs fils, Gene et Lyle, de Choiceland, chez MM. et Mmes Germain et Gérard Hurion et Paul Dubreuil; M. Eugène Oleksin, étudiant au collège de North Battleford, Mlle Betty Welte, de Saskatoon, M. Robert Welte, d'Estevan, M. et Mme Wayne Welte et leurs deux enfants, de Marcellin, chez M. et Mme John Oleksin; M. et Mme Ernest Parent, de Vonda, chez MM. et Mmes Georges Plamondon et Maurice Bussière et Mme Marie Moyen.

M. et Mme Denis Archer, Mlle Rita Courteau et son ami, tous d'Edmonton, Alta, visitèrent M. et Mme M. Bussière et Mme Marie Moyen. Ils étaient accompagnés de Mlle Marianne St-Pierre, de Saskatoon.

MM. et Mmes Joseph Basset et Gérard Hurion, M. et Mme Paul Dubreuil et leur fils, Eugène, assistèrent au mariage de leur nièce et cousine, Mlle Cheryl Pitchko, à M. Adrien Pratte, célébré à Viscount.

M. et Mme Lionel Quessy et leurs deux enfants, de Saskatoon, visitèrent, dernièrement, leurs parents et amis de la localité.

M. et Mme Laurence Sunderland firent un voyage d'affaires à Saskatoon et rendirent visite à leur belle-soeur et soeur, Soeur André-Marie.

M. et Mme Emile Fortin, de Périgord, visitèrent MM. et Mmes Oscar Messier et F.-Xavier Bouchard et Mme Emelda Messier.

M. et Mme D. Rocher visitèrent MM. et Mmes Louis-H. Bertoncini et Florian Montes, Mme Clémentine Montes et ses fils, Clément et Joseph.

M. et Mme P.-H. Proulx, accompagnés de M. et Mme J.-O. Lanouette, de Mme Thérèse Beaudry et de sa fille, Monique, firent un voyage d'affaires à Saskatoon et visitèrent M. et Mme Albert Brotzel.

M. et Mme André Le Strat sont les heureux grands-parents d'un petit-fils, né le 19 avril à l'hôpital de Quill Lake. Il est enfant de M. et Mme Verle Tarasoff.

M. François Prévost et sa fiancée, Mlle Jacqueline Bossé, tous deux employés à Lestock, visitèrent M. et Mme Jos.-A. Prévost.

Le conflit canadien date de la Confédération elle-même

Pendant longtemps les milieux anglophones du Canada se sont interrogés sur ce que voulaient les Canadiens français. "Que veut le Québec?" disait la presse de langue anglaise Les positions se sont précisées depuis. Il est vrai qu'au lieu d'une réponse, il s'en est offert plusieurs. Tandis que divers groupes, non autorisés par l'électorat, le Rassemblement, les Etats-généraux, la Société Saint-Jean-Baptiste, réclamaient sous des formes différentes, l'indépendance, le gouvernement provincial exigeait l'égalité entre les deux nations fondatrices et majoritaires du pays. Les députés et les ministres fédéraux du Québec, qui représentent les Canadiens français tout autant que les députés provinciaux, donnaient leur préférence à une constitution qui aurait besoin d'un sérieux rajeunissement dans le sens des revendications des Canadiens français, tout en sauvegardant l'unité nationale.

Maintenant que la position du Québec est connue, même si elle reste floue sur les bords, les nôtres se demandent à leur tour ce que feront les provinces anglophones. La conférence de novembre dernier qui devait traiter de la constitution a bifurqué sur le bilinguisme et a révélé que la majorité des provinces est prête à reconnaître le titre de citoyens à part entière aux Canadiens français partout au Canada. Elle veut surtout sauver le Canada de l'effritement, de la dislocation et de l'effondrement. M. Claude Bissell, président de l'Université de Toronto, qui s'adressait récemment aux étudiants de Harvard sur le sujet suivant: "Le problème de l'unité au Canada", a fait un exposé substantiel de la situation, au point de vue des anglophones.

La source du conflit

M. Bissell décèle la source du conflit dans la Confédération elle-même. Les délégués de langue française, à la conférence de Québec, n'ont adopté le pacte fédératif que par un vote de 27 à 21, ce qui n'était guère un signe d'enthousiasme. Pourtant dans l'esprit des pères de la Confédération, on ne songeait aucunement à nuire aux droits de la minorité. On cite souvent les déclarations de sir John Macdonald: "Notre Constitution prévoit que tous les sujets britanniques sont sur un pied d'égalité absolue, nantis de droits égaux, qu'il s'agisse de langue, de religion, de propriété ou de personne. Il n'y a pas de race dominante au pays, il n'y a pas de race conquise". S'il n'y avait pas légalement de race dominante, il y avait une race dominatrice et dès le lendemain de ces paroles réconfortantes du chef "le magnifique esprit de tolérance de Macdonald fut soumis à des puissantes pressions".

Les Anglo-Canadiens, entraînés par l'élan de leur majorité grandissante, devinrent d'ardents impérialistes. "Il se développa chez eux, dit M. Bissell, une intense loyauté à vrai dire un ultra-loyalisme envers la couronne et une identification passionnée avec la politique et la puissance de la mère-patrie. Ces sentiments étaient accompagnés d'une suspicion grandissante à l'égard de l'Eglise catholique, suspicion encouragée par un protestantisme triomphant". L'affaire Riel, le refus des provinces anglaises d'accorder aux nôtres des écoles de leur langue, la campagne africaine, les deux grandes guerres, autant d'épisodes qui démontraient que l'opinion anglaise entendait exercer sa prédominance sur la minorité francophone.

Un nationalisme d'opposition

En même temps naissait chez les Canadiens français un nationalisme d'opposition, et une sorte de cynisme à l'égard des gouvernements. Plus ils s'éloignaient du fédéral, plus ils plaçaient leur espoir dans l'autonomie provinciale. Simultanément, les ruraux devenaient des citadins, et les nôtres découvraient toute l'étendue du contrôle exercé par les Anglo-Canadiens dans le monde des affaires. Cette nouvelle variété de nationalisme teinté d'anticléricalisme, amena la révolte contre la corruption politique (le régime Duplessis) et contre l'obscurantisme où quelques-uns se complaisaient. "Les francophones s'aperçurent qu'au lieu de souffrir de leur gouvernement, ils pouvaient s'en servir. Ils entreprirent de réformer leur éducation et de favoriser l'étendue des sciences et des affaires, domaines qui avaient été fort négligés dans le passé. Cette évolution fut accompagnée d'un rapprochement nouveau avec la France, longtemps considérée comme le foyer du radicalisme et de l'athéisme".

Que sera l'avenir?

Le problème de l'unité au Canada, à l'heure actuelle, est de trouver un moyen de faire place dans la Confédération à cette dynamique découverte de soi-même par le Canadien français. "Il n'existe aucun doute que pour y réussir il faudra envisager une revision complète du présent système fédéral et de procéder à une redistribution des compétences et de l'autorité entre le fédéral et les gouvernements des provinces". Ces impératifs débouchent sur l'alternative suivante: La première est que les Canadiens français se replient sur eux-mêmes dans un état unilingue et uniculturel formant une entité nationale distincte, soit le séparatisme. La seconde serait que tout en gardant son allégeance à son coin de terre, le Canadien français se joigne au Canada anglophone et au million de francophones qui y vivent pour former un Etat bilingue et biculturel dans lequel la minorité jouera un rôle important.

"Je crois, dit M. Bissell, que le second choix prévaudra. Tout d'abord les forces économiques jettent un froid sur les déclarations les plus enflammées des séparatistes.

"Mais par-dessus tout j'ai la plus grande confiance dans l'attitude compréhensive des anglophones, surtout de ceux qui habitent l'Ontario, une attitude qui prendra en considération les données de l'histoire, qui, tout en se rendant compte des exagérations passées, reconnaîtra la force et l'exubérance que les Canadiens français apportent à la vie nationale. Mais cette nouvelle note de réconciliation des Canadiens anglophones n'ira pas jusqu'à admettre la séparation, que cette dernière s'appelle statut spécial, Etat associé ou souveraineté".

Cette thèse rejoint celle du premier ministre Pearson et contient le fond de la pensée de la majorité anglophone. Le ton d'un président d'université tranche sensiblement sur les envolées oratoires et les vues extrémistes genre Cowan-Grégoire. Il met en lumière l'évolution et les dispositions des Anglo-Canadiens. Les deux groupes ne sont plus isolés moralement comme ils l'ont été trop souvent dans un passé qui n'est toujours pas si loin. Les prochaines conférences fédérales provinciales nous montreront si le Québec et le Canada anglophone peuvent se rencontrer à mi-chemin et si l'on franchira les ponts au lieu de les rompre.

Le prêtre, dispensateur du sacré

N.D.L.R. — Sous la rubrique "Où va ma foi?", M. l'abbé Maurice Fortier publiait récemment dans le quotidien "L'Action" un entretien qu'il venait d'avoir avec le Père Daniélou, célèbre théologien jésuite.

Où va ma foi? N'arrive-t-il pas au prêtre comme au laïc chrétien de se le demander parfois en ce remous d'après-concile?

Gratifié d'une entrevue personnelle avec le Père Daniélou, expert au Concile de passage à l'Institut de catéchèse de Laval, je le cite scrupuleusement sur quelques points qu'il a traités, il y a quelques jours, dans le cadre des Mardis universitaires.

"S'il y a crise du sacerdoce, dit l'éminent doyen de la faculté de théologie de Paris, cela ne vient pas d'un manque de générosité chez les prêtres d'aujourd'hui. La crise vient d'un bon nombre d'idées fausses qui détruisent de l'intérieur la confiance du prêtre en sa vocation."

Après ce premier diagnostic, le Père Daniélou ramène à trois les principales considérations à faire sur le problème. L'expérience humaine est toujours la même: on corrige un excès par un excès. "On tâche sans cesse de se remettre en selle, disait avec saveur un vieil aumônier suisse, mais on se retrouve toujours de l'autre côté du cheval".

"Ainsi, dit le Père Daniélou, on a mis un tel accent sur l'aspect prophétique de l'Eglise qu'on en est venu à la méconnaissance de l'aspect institutionnel. Si le prêtre était essentiellement un témoin, on ne verrait pas de différence entre le prêtre et le laïc. Le laïc est mieux placé que le prêtre pour témoigner. C'est une erreur de penser que l'essence du prêtre est d'être témoin. Le propre du sacerdoce est d'être l'instrument par lequel Dieu communique sa vie dans les sacrements. Dans la mesure où on déprécie les sacrements, le sacerdoce perd sa signification. Alors, les prêtres pourraient regretter de ne pas être des laïcs..."

La sécularisation est le deuxième point traité. "A partir du moment où on pense que la civilisation doit être sécularisée et que le sacré n'y a plus sa place, le prêtre n'y a plus rien à faire. C'est alors que le prêtre se sent comme un étranger, et c'est la source de son malaise. Or, il est faux que la société doivent devenir sécularisée... La dimension religieuse fait partie de la civilisation. C'est pourquoi la civilisation technique actuelle a plus besoin de prêtres que d'ingénieurs ou de diplomates. La civilisation actuelle risque de manquer bien plus de sacré que de technique."

Enfin, dernier point. **"Dans une société qui se sécularise, c'est la diminution de la Charité spirituelle.** Si d'une part les chrétiens ont raison de se préoccuper des problèmes temporels tels que celui de la faim et de la paix mondiales, de la justice sociale, etc., il ne faut pas que ce soit d'autre part au détriment chez le prêtre, du souci des âmes. Le salut des âmes est la raison d'être essentielle du prêtre. La misère spirituelle est aussi et même plus grave que la misère corporelle. Ce qui diminue encore la Charité sécularisée, c'est l'idée que, les hommes faisant leur salut aussi bien hors de l'Eglise que dans l'Eglise, il n'y a pas de raison de chercher à les convertir. Ceci relève d'une théologie imprudente qui n'est aucunement celle qu'a enseignée le Concile."

"A une époque où le laïc chrétien est appelé à témoigner du Christ, en une société fortement menacée de désacralisation, **le prêtre reste toujours d'abord et avant tout celui qui a été établi pour donner Dieu aux âmes comme au monde."**

Parmi vos ouvrages, Père Daniélou, quel est celui qui éclairerait encore pour nous la question? C'en est un au titre paradoxal: "L'oraison, problème politique", de dire le célèbre théologien pour finir.

"L'oraison, problème politique", titre qui suffit, je pense, à éveiller la curiosité de tous ceux qui se veulent convaincus de la nécessité impérieuse dans notre société contemporaine du sacré dont le prêtre est essentiellement le dispensateur.

Le riche est l'administrateur de ses biens et non le maître despotique

CITE DU VATICAN — "Les larmes et la colère caractérisent souvent la psychologie des peuples jeunes, qui souffrent d'un mal nouveau, inaperçu auparavant et devenu intolérable aujourd'hui, venant de la disparité économique et civique qui les sépare des peuples mieux partagés et qui les humilie à leurs yeux", a déclaré Paul VI, au cours de l'audience générale du 27 mars, en évoquant l'anniversaire de la publication de l'encyclique "Populorum progressio". Le pape a insisté sur l'idée que l'Eglise ne peut se désintéresser de la question sociale qui, du plan intérieur des pays s'est transférée au plan des rapports entre les nations.

"L'Eglise, a-t-il poursuivi, n'est pas faite pour s'occuper de la solution technique des problèmes économiques et politiques qui concernent l'accession des peuples en voie de développement au niveau de dignité qui leur revient. Mais ces mêmes problèmes trouvent leur force logique et humaine dans une conception de la vie humaine que seule la religion peut leur conférer. C'est la religion, et la chrétienne entre toutes, qui voit dans le progrès humain une intention divine: Dieu a créé l'homme pour qu'il soit seigneur de la terre et pour que la terre soit au service ordonné de tous. C'est la religion qui, seule, peut rappeler au riche qu'il est l'administrateur et non pas le maître despotique de ses biens, dont les fruits doivent être répartis de façon équitable au profit de ceux qui en ont besoin".

Dire et ne pas dire

Paul VI a voulu ensuite répondre à certaines critiques suscitées par son encyclique. C'est ainsi qu'il a affirmé qu'il n'avait pas voulu prendre parti contre tel ou tel système économique ou offenser ses promoteurs, qu'il n'avait pas voulu, comme on l'a prétendu, ouvrir la voie à la "théologie de la révolution et de la violence", qu'il n'avait pas voulu dire que la promotion des peuples n'était pas le fait de l'initiative privée.

"Il est vrai, a précisé le pape, que cette question est du ressort de ceux qui régissent les peuples. Mais il n'empêche qu'elle doit intéresser tous les hommes, qu'elle doit être un problème de conscience pour tous les chrétiens. Les communications modernes ont fait que même ceux qui sont très loin de nous sont devenus notre prochain, si bien que la charité nous appelle partout où règnent la faim, la misère, l'impossibilité de vivre en hommes libres et dignes".

Robert Kennedy compte-il sur un peu d' "Irish Luck"?

C'est dans la salle des conférences du sénat où John F. Kennedy avait, huit ans plus tôt, annoncé sa candidature à la présidence des Etats-Unis, que le sénateur Robert Kennedy a annoncé la sienne.

Il a 42 ans, le même âge que son frère lorsque celui-ci était entré en lice. Enfin, il a choisi le jour de saint Patrick, le patron des Irlandais, pour placer sa carrière politique sur le tapis vert électoral.

"Les temps présents ne sont pas des temps ordinaires et cette élection n'est pas une élection quelconque ... ce que je voudrais pour mon pays, c'est une politique nouvelle; c'est arrêter le carnage au Vietnam et empêcher le sang de couler dans nos villes; c'est combler le fossé chaque jour plus profond dans notre pays, entre vieux et jeunes, riches et pauvres, Blancs et Noirs."

Pour les campagnes d'alphabétisation:

des imprimeries itinérantes

Une imprimerie d'un type peu commun était récemment exposée au siège de l'UNESCO, à Paris. Il s'agit d'une unité mobile — installée à bord d'un camion de 9,50 m. de long — qui pourra produire sur le terrain, dans les pays du Tiers Monde, des textes et des manuels destinés aux campagnes d'alphabétisation.

Cette imprimerie itinérante a été conçue et réalisée aux Pays-Bas (Cf. J.C. no 34, juillet-août 1967). Le gouvernement néerlandais a décidé d'en offrir les deux premiers exemplaires à l'Indonésie et à l'Iran, les trois suivants à la Colombie, au Kenya et au Pakistan. Il attribue également, par l'intermédiaire de l'UNESCO, cinq bourses pour la formation de techniciens de l'imprimerie.

Ces unités mobiles permettront, en effet, de décentraliser l'impression du matériel de lecture destiné aux collectivités isolées, qui pourront ainsi obtenir sur place des textes axés sur les problèmes locaux. Complètement autonomes, les camions disposent d'un groupe électrogène et transportent une demi-tonne de papier. L'intérieur, entièrement climatisé, comporte une section habitable avec deux couchettes et une petite cuisine. L'atelier est équipé d'une machine offset qui peut imprimer en noir et blanc et en couleurs et reproduire des illustrations en similigravure. Il dispose pour les reportages d'un appareil permettant de développer et de copier les photos sur le champ. (En outre, chaque unité sera pourvue d'un magnétophone, d'un projecteur cinématographique de 16 mm. et même d'une petite bibliothèque de prêt.)

On est convaincu à l'UNESCO que le sous-développement culturel d'un pays réside moins dans le taux théorique d'analphabétisme que dans le manque de matériel à lire pour les nouveaux alphabétisés.

(Informations UNESCO)

La Banque Royale du Canada

Le plaisir d'écrire des lettres

— I —

Nous sommes si occupés à surveiller tous nos économiseurs de temps que nous n'avons presque plus le loisir de faire autre chose. Nous sommes tellement submergés par les nouvelles et les opinions des autres que nous ne trouvons guère l'occasion d'exprimer nos propres idées.

Le présent Bulletin voudrait vous inviter à secouer un moment ce joug des personnes et des choses, et à diffuser vos idées à vous par le truchement de la lettre. Ecrire des lettres, c'est à la fois amusant, utile et facile!

Ceux qui écrivent des lettres n'aspirent pas à la renommée réservée presque entièrement de nos jours aux auteurs de romans. Il reste cependant qu'ils communiquent plus d'idées et atteignent plus de personnes en une semaine que ne le font les romanciers en une année. Ils incitent plus de gens à agir et sont une source de satisfaction pour un plus grand nombre de lecteurs. Ils expédient les affaires de la nation. Pour eux, il n'y a ni médaille du Gouverneur général ni subvention du Conseil des arts. Mais ils ont le sentiment d'être utiles et la consolation de contribuer ainsi à l'expression de leur personnalité.

La lettre bien écrite ne se fait pas remarquer comme telle. Elle est centrée sur trois éléments principaux: l'auteur, le message et le lecteur. Tout ce qu'il faut, c'est d'avoir quelque chose à dire, de savoir à qui on va le dire, puis de présenter ce qu'on a à raconter d'une façon agréable. Ceci vaut pour la correspondance privée comme pour les lettres d'affaires.

Beaucoup de personnes qui regrettent de ne pas être de brillants causeurs trouveront une compensation dans la correspondance. C'est Samuel Johnson qui a dit: "Personne n'est aussi sot que Goldsmith quand il n'a pas la plume à la main ni plus intelligent que lui lorsqu'il écrit". Napoléon était un orateur plutôt fruste, mais il a su acquérir un style rapide, vigoureux et lucide qui l'a placé parmi les grands épistoliers.

La correspondance familiale

L'information n'a qu'un rôle secondaire dans les lettres destinées aux membres de sa famille. Il s'agit ici d'une conversation naturelle et spontanée, qui peut contribuer pour beaucoup à assurer la cohésion de la famille à notre époque de dispersion prématurée et générale de cette société fondamentale. Il n'y a rien de si doux au monde qu'une lettre imprégnée de sentiments familiaux. Elle augmente les joies et soulage les peines.

La lettre que s'écrivent les membres d'une famille porte le plus souvent sur des banalités. Elle parle des faits du jour, des distractions et des nouvelles connaissances. Comme les conversations d'un thé, elle est remplie de propos sans importance.

Mais elle a aussi de la consistance. Comme le disait Hélène à Ménélas: "Raconte-moi les aventures qui ont marqué ton retour de Troie. Je ne gagne rien à les connaître, mais, parce que tu m'es cher, je veux partager tout ce que tu as éprouvé".

La gaieté et l'esprit ont leur place dans la lettre familiale. On peut très bien y évoquer les jours heureux d'autrefois. Tout comme celle de la Fée bienfaisante, au théâtre, son arrivée suffit parfois pour arranger les choses.

(B.R.C., mars 1968;

(à suivre)

L'année de la foi

Libération des dogmes?...

Non-intervention du magistère?

Certains ont fait un lien entre cette soi-disant omission (d'un chapitre expressément consacré à la foi par le IIe Concile du Vatican) et l'un des points du programme du récent Concile oecuménique, à savoir: ne pas donner de nouvelles définitions dogmatique; ce qui a induit certains à se demander si les définitions dogmatiques n'étaient pas des formes dépassées de l'enseignement catholique et si alors le Concile ne pouvait pas être considéré comme une libération des dogmes anciens et des anathèmes qui y étaient attachés. La foi, affirme-t-on, n'est pas le dogme pris à la lettre. Celui-ci consiste en des formules fixes qui tentent de définir et de renfermer des vérités immenses, ineffables et inépuisables. Et cela est juste. Saint Thomas lui-même nous enseigne que l'acte de foi a pour terme non pas les formules qui l'exposent, mais la réalité à laquelle se réfèrent ces formules; mais non sans une vision intégrale de cette doctrine (cf. IIe-IIme, 1, 2, ad 2).

On fait observer en outre que la foi est une vertu qui nous est donnée par l'Esprit-Saint. Il semblerait donc qu'aucun intermédiaire ne doive lui imposer une discipline particulière; de sorte qu'on ne verrait pas quel rôle pourrait revenir à un magistère qui la définit et la maintient sous tutelle. La foi devrait donc être libre de tous liens extérieurs, la conscience étant l'instrument interne permettant de la déchiffrer; les hommes pourraient ainsi s'en faire des conceptions différentes et lui donner des contenus différents.

Nous ne voulons pas penser que l'on veuille en venir à ces conclusions, sinon la foi resterait sans "symboles" pour la définir et l'exprimer; elle resterait sans catéchèse univoque et faisant autorité; elle ne serait plus une source d'union (UNA FIDES), mais une source de division; elle ne serait plus guidée, comme l'a voulu le Christ, par un magistère incontestable qui veille sur ses expressions, diffuse son enseignement, défend son intégrité à laquelle les fidèles s'alimentent et dont nous avons le devoir de témoigner.

Nous voulons plutôt faire observer que, si le Concile ne traite pas expressément de la foi, il en parle cependant à chaque page, il reconnait son caractère vital et surnaturel, il la suppose intègre et forte, et c'est sur elle qu'il construit sa doctrine.

Paul VI

(Audience générale, 8.3.67)

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Vos matinées ne seront pas très agréables par suite d'un manque de sommeil. Restez calme; efforce-vous à être aimable. Ne bafouez pas ceux qui vous aiment. Ne veillez pas trop tard le soir.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Semaine excellente pour demander une promotion ou une faveur qui vous tient à coeur. Les nouvelles sont bonnes.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

On vous témoigne de l'estime. Acceptez les invitations. Une personne de l'autre sexe cherche à vous voir.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Semaine propice à de nouvelles idées. Parlez de vos projets à qui de droit. Semaine profitable pour de nouvelles transactions.

LION du 23 juillet au 23 août

Un incident prend une tournure imprévue. Votre attente est récompensée. On vous taquinera cette semaine.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Excellente semaine pour les opportunités. Dépensez vos efforts de façon positive. Bonne entente familiale.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Faites preuve d'initiative. Vos intérêts personnels progressent rapidement. Un grand amour s'en vient.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Ne vous engagez en rien dans l'avant-midi. Ne contractez personne; ne vous liez avec personne. Conséquences désastreuses sur le plan sentimental.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Une semaine de fatigue. Vous serez mal en train, alors ne forcez pas les issues. Détendez-vous. Un manque de compétence dans votre travail.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

N'abusez pas de l'aide de vos amis. Ils ont, eux aussi, leur part de soucis. Un heureux changement sur le plan des affaires.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Evitez les excès; ne mangez pas trop et ne buvez pas trop. Vos nerfs chancèlent et votre digestion en souffre.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Une semaine incertaine dans le domaine des affaires. Ecoutez les conseils qu'on vous prodigue. Une personne de l'autre sexe se plait en votre compagnie.

Chronique des vivres de mai

OTTAWA — Il se peut qu'on soit témoin d'une hausse de prix des poulets et des dindons à griller au cours du mois prochain, suivant les prévisions préparées par la Direction de l'économie au ministère de l'Agriculture du Canada.

Boeuf: Provisions suffisantes et peu de changement de prix en perspective.

Porc: Possibilité d'une hausse modérée des prix en raison d'une réduction saisonnière des abattages.

Oeufs: Chute probable des prix au début de mai, suivie d'une hausse.

Poulet: Prix fermes ou raffermis des poulets de gril attribuables à une reprise saisonnière de la demande

Dindon: Il se peut que les prix des dindons à griller et de poids moyen marquent des gains par suite d'une réduction des ventes et de la fermeté de la demande, mais les réserves élevées des dindons lourds vont en maintenir les prix à leur niveau actuel, croit-on.

Pommes: Un volume supérieur à la normale de pommes de qualité à atmosphère contrôlée, accompagné d'une demande active, se traduira par des prix passables ou orientés vers la hausse

Oignons: Inférieurs à la moyenne, les stocks produits au Canada seront complétés par des importations, mais les prix augmenteront.

Pommes de terre: Avec l'état de stagnation du commerce intérieur et les importations croissantes, les prix resteront faibles dans l'Est, mais se raffermiront dans l'Ouest.

Tomates et concombres: La production de serre est sur le point d'atteindre son sommet dans le sud de l'Ontario et en Colombie-Britannique; fléchissement possible des prix.

Choux de Siam: Approvisionnements intérieurs suffisants et prix inférieurs à ceux de l'an dernier.

Billet du jeudi

Un ouvrage hésitant sur le Canada de demain

Les principaux problèmes qui inquiètent ensemble le Canada et la province de Québec sont loin d'être résolus.

Nombre d'excellents esprits s'y intéressent à travers le pays, mais ils ne sont pas au bout de leur tâche.

Ni les fédéralistes, ni les séparatistes ni personne.

C'est dire des banalités que de le rappeler, c'est se répéter, mais c'est aussi le sens du livre de Jacques Cornam: **Faut-il inventer un nouveau Canada?** (1)

Posant la question, celui-ci essaye d'y répondre en ne répondant pas, et l'on est tenté de dire qu'il a raison, l'ayant lu.

Il reste que de nombreuses questions posées, détaillées, étudiées par lui, offrent un intérêt incontestable, et l'on souhaiterait qu'il dit, au tournant de chaque page, la réponse qu'il laisse espérer.

Il le voudrait, ne le peut pas, et l'on comprend qu'il ne le puisse, à l'instar des autres qui s'y essayèrent et nous laissèrent sur notre faim.

Il reste qu'il fouette le sang, invite à réfléchir, regarder autour de soi, et c'est déjà quelque chose.

* * *

Son livre en est un d'essais, que relie un fil réaliste, portant sur divers aspects de l'histoire du pays, la canadienne-française en particulier, de même que ses à-côtés intellectuels, ou culturels, jusqu'à et y compris les soubresauts vers le séparatisme québécois.

Après examen de la situation, au lendemain de 1760, il pose l'éternelle question: à savoir si l'unité nationale est possible au pays, celui-ci se trouvant constitué comme il l'est depuis un siècle?

Il traite ensuite du bilinguisme, de la survivance possible, probable ou invraisemblable des minorités de langue française, dans les provinces autres que la québécoise; s'attarde au parler de nos gens et tente de l'évaluer; rappelle divers propos — qui ne sont pas de lui — sur la culture canadienne-française; termine sur un point d'interrogation s'ajoutant aux autres: pourra-t-on inventer un nouveau Canada?

Programme assez chargé, troublant aussi, faisant penser à un repas préparé avec attention, qu'on n'a pas confié au four et qui n'est pas cuit.

Ce qui ne veut pas dire que c'est là de la cuisine gaspillée.

Au contraire, car les ingrédients y sont, l'assaisonnement, et ils pourront servir tout à l'heure, si le chef le veut bien, ou s'il en abandonne le soin à un nouveau maître queux.

* * *

Ce qui paraît dominer dans l'ouvrage, c'est une sorte de pessimisme qui n'est pas injustifié, mais contre lequel il importe de réagir.

A la suite de tant d'autres ou de tout le monde, chez ceux qui pensent, l'auteur finit par conclure que la Confédération a été, pendant un siècle, un énorme désappointement.

Cela étant, il se demande ce qu'il adviendra demain des Canadiens français, ballottés entre leur bon sens naturel et des options hérissées de dangers: fédéralisme à l'ancienne ou rénové; bilinguisme et biculturalisme de fait cessant d'être utopiques; nationalisme pouvant se transformer en indépendantisme plus ou moins vague, séparatisme plus ou moins osé.

On admettra qu'il n'est pas facile de conclure, et il n'y a pas à s'étonner que l'auteur se tienne sur la réserve.

Il est toutefois d'avis que l'édification d'un nouveau Canada est à l'ordre du jour, mais à la condition que, mettant de côté haine et rancune, "on accepte l'idée d'une entente entre deux nations indépendantes ayant chacune leurs (ses) responsabilités propres".

Le terme **indépendant** paraît inopportun, offrant ensemble trop d'interprétations possibles.

Après avoir cité nombre d'autorités et de théoriciens, l'auteur n'ose pas se prononcer.

Son livre est de ceux qu'on lit mal digérés.

L'Illettré

(1) Editions Fides, Montréal.

Pour les Canadiennes qui aiment l'aventure

Si vous rêvez de contrées lointaines et que vous sachiez bien manier la machine à écrire et le bloc-notes à sténographie, vous devriez peut-être tenter d'entrer au service extérieur comme sténo-dactylo.

Nancy Walsh donne un aperçu du travail qui attend la jeune fille tentée par l'aventure. Mlle Walsh a été engagée il y a 11 ans par le ministère des Affaires extérieures comme sténographe au service extérieur et elle a passé sept ans à l'étranger, à Washington, Buenos Aires, Paris et Rome.

Avec Françoise Gagnon, du même service, elle est partie cette année en tournée de recrutement, de Toronto à la côte du Pacifique.

"La première caractéristique que nous cherchions est la capacité de s'adapter aux divers pays étrangers", a déclaré Mlle Walsh en interview.

"Les candidates doivent aussi avoir de la stabilité et de la maturité."

La maîtrise d'au moins une langue seconde et l'expérience de la vie à l'étranger sont aussi des critères favorables.

Pour être éligibles aux postes, commandant des salaires de $3,872 à $4,633 par an, les candidates doivent être célibataires, âgées de 20 à 45 ans, citoyennes canadiennes ayant résidé au moins 10 ans au Canada, prêtes à travailler n'importe où. On exige d'elles au moins une 10e année et deux années d'expérience comme sténo-dactylo, ainsi que la capacité de prendre la dictée difficile et de la transcrire.

Période de probation

"Toutes les sténographes subissent une période de formation de six mois à un an au ministère, puis nous les envoyons en service étranger. Quelque 85 sténographes travaillent présentement pour nous en Amérique du Sud, en Afrique, en Asie, en Europe de l'Ouest, à Moscou, Prague, Belgrade et auprès de la délégation permanente à l'OTAN.

"On engage les sténographes surtout pour du travail clérical, bien que leurs tâches puissent être diversifiées selon l'importance du poste auquel elles sont assignées.

"Par exemple, la secrétaire d'un petit bureau pourra être invitée au dernier moment à assister à une réception, ce qui signifie pour elle travailler fort jusqu'à six heures du soir, courir chez elle changer de vêtements et se rendre à la réception."

Pour celles qui veulent trouver mari, le service extérieur semble être l'occasion par excellence.

"Environ le tiers de nos filles démissionnent pour se marier, même celles qui sont dans la quarantaine."

Les employées ont aussi la chance de voyager dans la région où elles travaillent. Mlle Walsh a hâte de retourner à l'étranger.

Elle confie que son poste le plus intéressant fut en Italie. "A Rome, j'étais secrétaire de l'ambassadeur. Il y avait beaucoup de responsabilités et je rencontrais bien des gens intéressants".



Cette employée de l'usine de Goodyear-Canada à Québec ne se repose pas vraiment sur une courtepointe fraiche: elle prête un peu de charme à quelques-uns des produits de caoutchouc pour automobiles de l'usine, disposés en un étalage attrayant. Les produits que cette photo illustrent sont moulés en feuilles qui seront taillées et ébardées. L'établissement de Goodyear à Québec est en mesure d'usiner 5,000 genres différents de produits de caoutchouc moulés et tréfilés et en fabrique 150 en un jour.

Petits faits lourds de conséquence

Dans une de ses dernières publications, "Idéal Féminin" nous livre un article de Lilianne Saddick, intitulé "La racine du mal est à la maison". L'auteur rappelle que dans l'étude des facteurs à l'origine de la criminalité, on oublie de mentionner "le laisser-aller" de certains parents.

"Combien de cas où l'état délictueux s'insinue sournoisement chez les enfants de gens comme vous et moi, menant ou semblant vivre une vie sans histoire."

Après avoir cité un petit exemple tiré d'un événement vécu dans un train, l'auteur conclut: "Tout à coup je réalisai que c'est à la maison que commence l'apprentissage de l'honnêteté ou du délit criminel". C'est très vrai.

Que de petits larcins qui ne connaissent pas de réprimande!... C'est un stylo qu'un enfant dérobe à un camarade... c'est un livre, c'est un jouet subtilisés à l'étalage. Les parents passent outre... objets de peu de valeur... action sans conséquence... L'attitude paresseuse des parents invite les enfants à la récidive. Et pourtant, comme l'écrit Lilianne Saddick, "la réaction immédiate et efficace des parents aurait tôt fait d'étouffer les velléités de délits.

Obliger immédiatement l'enfant à restituer le fruit de ses petits larcins lui enseignerait le respect du bien d'autrui. "En soignant consciencieusement le mal à sa racine, le fardeau de criminologie serait passablement allégé".

Thérèse Dallaire

Courrier de Louise

Q. — On lit souvent dans les chroniques ou dans des articles de journaux ou de revues, des plaintes de la part de dames ou demoiselles dont les cheveux ne frisent pas ou ne restent pas coiffés. J'ai le problème contraire. Je suis "frisée comme un mouton" et n'arrive pas à me faire une coiffure convenable. Auriez-vous un conseil à me donner? Merci. — **Linette**

R. — Si vous portez vos cheveux très courts et que vous les faites couper souvent, ils défriseront peut-être un peu. Consultez un bon coiffeur. Il aura certainement de bonnes idées à vous suggérer quant à la coupe, ou encore, comme vous le savez sans doute, on peut défriser les cheveux à l'aide de certains produits chimiques. Ce traitement est comme une permanente en sens inverse. C'est un procédé assez coûteux, je crois.

☆ ☆ ☆

Q. — Je compléterai ma douzième année en fin de juin. J'aimerais devenir technicienne en radiologie. Savez-vous où l'on doit se présenter pour obtenir des renseignements au sujet des cours? Merci. — **Lise**

R. — En vous adressant au département d'éducation de votre province, vous obtiendrez tous les renseignements nécessaires. Je sais que certains hôpitaux donnent ces cours, mais vous pourriez peut-être les suivre dans un institut technique. Renseignez-vous dès maintenant, car le nombre d'élèves admis est limité.

☆ ☆ ☆

Q. — Vous allez sans doute trouver mes goûts un peu étranges, mais je voudrais devenir "Steward" à bord des paquebots transatlantiques. Où devrais-je m'adresser pour obtenir des renseignements? Merci. — **Gars de prairies**

R. — Saviez-vous que, pendant la deuxième Grande Guerre, les jeunes gens des Prairies qui s'engageaient dans les forces armées canadiennes cherchaient surtout à être admis dans la marine? Ils faisaient aussi de très bons matelots. A votre place, je demanderais, à une agence de voyage, une liste des compagnies de transport maritime et leurs adresses. Vous pourriez ensuite écrire au directeur du personnel de chaque compagnie ou de celle qui vous intéresse le plus pour demander des informations. Bonne chance et surtout bons voyages!

☆ ☆ ☆

Q. — Je transpire terriblement, au point que mes vêtements sont tous marqués. Comment les nettoyer sans toujours les confier aux dégraisseurs? — **Nerveuse**

R. — Avant de songer aux soins à donner à vos vêtements, vous devriez vous soucier de votre santé. Une telle transpiration dénote un état de santé défectueux. Consultez votre médecin et demandez-lui de vous faire subir un examen des plus complets. Vous signez "nerveuse"; cette nervosité dont vous vous rendez compte est peut-être une des causes de cette transpiration. Suivez exactement les conseils que votre médecin vous donnera. Quant à vos vêtements, il se vend dans tous les grands magasins des produits qui donnent d'excellents résultats pour les petites retouches, mais je ne saurais pas s'ils seraient efficaces pour les taches dont vous parlez.

☆ ☆ ☆

R. — **A confidentielle.** Même si vous devez sacrifier votre confort ou faire des dépenses supplémentaires, quittez cette maison. La réputation d'une jeune fille est trop précieuse pour risquer de la compromettre en demeurant dans un endroit, pour le moins, louche. Vous ne savez pas à quel moment la police pourrait y faire une descente, ou si les autres personnes qui l'habitent ne chercheront pas à vous mêler, même à votre insu, à leurs tristes manèges. N'attendez pas. Si vous ne trouvez pas de logis immédiatement, essayez de demeurer chez une amie pour quelque temps, ou encore adressez-vous au Y.W.C.A., de votre ville ou aux religieuses qui y dirigent un foyer pour jeunes filles.

LOUISE

La prévention des accidents chez les enfants

La Ligue canadienne de la sécurité et le Conseil canadien de la sécurité routière demandent aux parents et à tous ceux qui ont charge de la sécurité des enfants, de guider les jeunes durant leurs années formatives et les protéger contre les dangers qui les menacent au foyer et au jeu.

La circulation

Enseignez aux enfants les règles de la sécurité routière et insistez sur la nécessité de les observer en tout temps. Avant de permettre à l'enfant de rouler à bicyclette dans les rues ou sur les routes, voyez à ce qu'il possède les connaissances techniques et théoriques nécessaires.

La suffocation

Les enveloppes de matière plastique étanche n'ont pas de place sur un lit d'enfant ou dans sa voiture. L'enfant pourrait s'asphyxier en moins d'une minute. Il faut les détruire ou les jeter dans un endroit sûr. Pas d'oreiller non plus, ni d'attaches et surtout pas d'objets minuscles tels que boutons, pièces de monnaie, fèves ou épingles. Une autre pratique dangereuse qui peut mener à l'asphyxie est celle de chevaler un biberon dans le lit de l'enfant, pour lui donner à boire. D'autre part, les réfrigérateurs et les congélateurs qui ne servent plus sont autant de pièges mortels qu'il faut rendre inoffensifs en enlevant les portes ou en les attachant pour empêcher les enfants d'y pénétrer.

Les chutes

Protégez l'enfant qui commence à marcher en fermant l'escalier d'une barrière et les fenêtres de barreaux. Ne quittez jamais l'enfant des yeux durant sa toilette. Voyez à ce que les montants de son lit soient solides et assez hauts.

Les noyades

Lorsque vous baignez bébé, ne souffrez aucune interruption. Ne laissez jamais l'enfant seul dans une baignoire, une barbotteuse, ou n'importe quelle étendue d'eau, même pas pour une minute. Apprenez à l'enfant à nager, dès un jeune âge et enseignez-lui les règles élémentaires de la sécurité aquatique. Alertez les enfants au danger sérieux de jouer sur la glace mince qui couvre les étendues d'eau, surtout à l'automne et au printemps.

L'incendie et les explosions

L'expérience démontre que la pratique de laisser les enfants seuls à la maison est la raison principale du grand nombre d'enfants qui périssent dans les flammes. Ne laissez jamais un enfant sans surveillance, même pas pour quelques instants. L'incendie se déclare soudainement, et les flammes se répandent rapidement de sorte que, très souvent, la rescousse devient impossible après quelques moments seulement.

La machinerie

Les tondeuses à gazon, les souffleuses à neige, les outils mécaniques et les machines de toutes sortes sont une menace à l'enfant. Que vous les utilisiez ou non, soyez toujours conscient de la sécurité de l'enfant. Gardez-le éloigné lorsque les machines fonctionnent.

Les armes à feu

Videz toujours les armes à feu. Rangez armes et munitions sous clefs dans des endroits séparés.

Les poisons

Les médicaments, les nettoyeurs ménagers communs, les cosmétiques et les parasiticides sont tous des poisons dont le goût ne suffit pas à détourner la curiosité de l'enfant. Il faut donc garder ces produits hors de la portée des jeunes et, si nécessaires, sous clef.

Brûlures

Tout liquide chaud ou bouillant doit être hors de la portée de l'enfant. Pointez le manche des casseroles vers l'arrière de la cuisinière. Les allumettes et les briquets doivent de même être inaccessibles aux petits.

L'électricité

Les prises de courant et les cordes de rallonge défectueuses peuvent être un danger mortel. Réparez les cordes et bouchez les prises non en usage.

Les jouets

Veillez à ce que les jouets que vous achetez conviennent à l'âge de l'enfant. Ne lui donnez rien de trop compliqué. Examinez les jouets régulièrement contre tout dommage ou toute usure susceptible de les rendre dangereux. Faites de même pour l'équipement. Recommandez aux plus âgés de ranger leurs jouets hors de la portée et du mésusage des jeunes.

Les coupures

Remisez ciseaux, couteaux et autres ustensils tranchants dans des endroits sûrs, hors de la portée des enfants. Enseignez aux plus âgés à marcher plutôt que courir lorsqu'ils portent un objet pointu.

On peut prévenir les accidents

La formation d'attitudes saines chez l'enfant dépend beaucoup de l'exemple qu'on lui donne. Si l'on mettait plus de temps à expliquer à l'enfant ce en quoi consiste le danger et les moyens à prendre pour l'éviter, on lui inculquerait pour la vie les éléments de la prévention des accidents.

Les accidents ne sont pas inévitables. On peut les prévenir. L'expérience a démontré aux organismes de sécurité que la plupart des accidents sont dus à l'erreur humaine ou à l'ignorance: ou bien on ignore le danger que comportent certaines activités ou situations, ou encore on néglige de corriger certaines sources de danger. En somme, lorsqu'un accident se produit, il y a eu omission de la part de quelqu'un.

Les organisations locales et provinciales sont invitées à se procurer les statistiques concernant les accidents dans leur milieu, et à faire état de ces renseignements durant la semaine qui précède et celle qui suit la Journée de la sécurité de l'enfant, en les accompagnant de suggestions pratiques en vue de diminuer le nombre de ces tragédies.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Si le menton joue un rôle important dans l'esthétique du visage, il peut aussi donner à un oeil averti, des renseignements fort indiscrets sur votre caractère. Voici, d'après les techniciens de la typologie (science qui étudie le caractère d'après la forme du visage) ce que signifient les différentes formes de menton. Menton pointu: signe de ruse, de diplomatie. Large et rond: tempérament bon vivant, aimant la blague. Petit, arrondi: inconstant, prédisposition à l'inquiétude. Massif, bien carré, aux angles nets: esprit actif, volonté ferme. Autres petits détails intéressants. Petite boule à la pointe du menton: tendance à l'impatience, à la susceptibilité. Fossette verticale: tempérament prudent. Fossette horizontale: désir d'une vie tranquille, grand amour de la paix.

✦ ❊ ✦

Le juge, au prévenu:

— Bon. Je consens à votre mise en liberté provisoire. Mais j'espère que vous serez raisonnable. Avez-vous fait des plans pour l'avenir?

Alors, le prévenu:

— Oh! oui, monsieur le juge, j'ai déjà ceux de trois bijouteries!

✦ ❊ ✦

Des achars (relish) au piment ou au maïs mélangés avec du fromage à la crème donnent une succulente sauce-trempette.

Les grands arbres donnent plus d'ombre que de fruits.

Proverbe allemand

✦ ❊ ✦

Pour grouper trois tasses dans l'armoire, suspendez un anneau, qui sert ordinairement pour le rideau de douche, au crochet sous la tablette.

✦ ❊ ✦

— Quelle ressemblance y a-t-il entre les Arabes et les historiens?

— Les uns comme les autres sont passionnés de "dates".

✦ ❊ ✦

Pour que les rubans adhésifs: papier gommé, sparadrap ou autres, se détachent facilement du rouleau, placez un petit bouton au bout du ruban. Ainsi la partie adhésive ne collera pas directement sur le tissu.

✦ ❊ ✦

Une coupe de fruits pour le petit déjeuner: des tranches de banane avec des sections d'orange et de pamplemousse.

✦ ❊ ✦

Pour enlever la poussière sur vos jolies bougies décoratives, passez un chiffon imbibé d'alcool à friction. Vos chandelles reprendront leur éclat sans perdre leur lustre.

✦ ❊ ✦

La dame — Voici un morceau de tarte que j'ai faite moi-même, j'espère ne plus jamais vous voir ici.

Le mendiant — Vous connaissez mieux vos tartes que je ne les connais.

Recette

Bouchées aux dattes et au cacao

Défaire en crème lisse et légère, ½ tasse de beurre ou de margarine; ajouter 1 tasse de sucre, 2 oeufs et 1 c. à thé de vanille, remuer jusqu'à ce que le mélange soit lisse et léger. Mesurer et tamiser ensemble sur un papier ciré, ⅓ tasse de cacao, ½ tasse de farine à tout usage tamisée et ½ c. à thé de poudre à pâte. Incorporer au premier mélange: les ingrédients secs tamisés, 1 tasse de dattes hachées et ½ tasse de noix hachées. Etendre la pâte dans un moule graissé de 8 x 12 pouces. Cuire au four modéré (350°F.) 30 à 35 minutes. Couper en barres ou en carrés lorsque froid.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

NUMERO 18

— Oh! toi, avec tes arguties!... gronda Laurent, qui proposa, d'un ton pressant:

— Veux-tu que je t'en débarrasse une fois pour toutes gentiment, sans casser les vitres? Tu vas voir... Je vais l'emmener se promener, je lui glisserai quelques amabilités bien tassées, et du diable si je ne parviens pas à la dégoûter du château pour le restant de ses jours.

Sans attendre encouragement ou acquiescement, le jeune industriel sortit du salon à grandes enjambées rapides, et un peu plus tard, on le vit s'éloigner en compagnie de Catherine.

L'après-midi s'écoula paisiblement dans le château, mais on n'y revit pas le jeune Gatto. Absence prolongée, très prolongée. C'était peut-être le cas de dire: "Lequel des deux a mangé l'autre?".

Rentré au bercail pour le dîner, Laurent, sans faire allusion une seule fois à Catherine, ni à sa promenade, montra un visage impénétrable et inexpressif dont il fallut bien que sa famille se contentât.

• • •

Les préparatifs de la soirée dansante commencèrent le surlendemain, lundi, débutant par une démarche habile: Marie-Hélène écrivit à la femme d'Adolphe en souhaitant sa présence au château, le soir du bal, en qualité de maîtresse de maison, invitation qui, par courrier tournant, fut acceptée avec empressement. Les rapports avec les Adolphe Vellac étaient maintenant, non seulement polis, mais agréables et familiaux; de part et d'autre, on avait oublié les heures difficiles, les déconvenues, les dédains, et on se gardait d'évoquer le testament. Passant les fins de semaine dans leur nouvelle demeure, celle léguée par l'oncle Robert, les Vellac invitaient parfois leur jeune cousine à un repas, un bridge, ou simplement à passer une soirée auprès d'eux. Accueil aimable, bon enfant, mais chaleureux, qui réjouissait Marie-Hélène, celle-ci souhaitant multiplier les rencontres avec la famille de... Marc.

Afin d'éviter des froissements, la châtelaine aurait volontiers invité aussi les Menton, mais c'était courir au-devant d'un refus. Depuis l'orageuse séance chez le notaire, on n'avait pas revu le ménage à Chambourières, le cousin Menton jugeant peut-être que la seule attitude convenant à sa haute dignité était celle de la bouderie; et toutes les tentatives de rapprochement esquissées par Marie-Hélène dans un esprit d'apaisement s'étaient soldées par un échec. Que n'avaient-ils, ces êtres sans grandeur qui montraient clairement leur dépit, songea plus d'une fois la jeune héritière, la force d'âme des Vellac, acceptant la défaite avec le sourire!

Avec le concours des jeunes cousins fut dressé le "plan de bataille". Des invitations atteignirent fils et filles d'ingénieurs, d'officiers, de magistrats, à Grenoble, Vienne ou Valence. Cent cinquante acceptations reçues en quelques jours comblèrent d'aise la châtelaine: enfin, cette fois, "sa" maison allait vivre des moments joyeux à l'heure du twist et du charleston.

Durant quinze jours, Chambourières connut des moments délicieux, le chemin vicinal apportant sa pâture aux friands d'imprévus que sont les Chambourlauds. Véhicules montant au château ou en descendant, se croisant, se doublant: on avait même failli "déplorer" un accident d'auto sur la route, un vrai!... Mais les amateurs d'émotions fortes restèrent sur leur faim, l'accrochage s'étant soldé par une aile froissée. On vit ainsi passer sur le chemin: cireur, laveur de vitres, extras apportant leur aide à Edmond débordé et incapable de redonner seul aux salles le lustre et le brillant qu'elles avaient naguère; un chausseur qui venait présenter à domicile, en majorant ses prix, un choix d'escarpins; le technicien du son pour la mise en place des haut-parleurs, une couturière qui dut faire trois voyages pour mettre au point la robe de soirée, le traiteur, l'épicier suivi du pâtissier, et pour terminer, la foule des voitures amenant les invités qui attaquaient la côte avec fougue, pressés d'arriver au but.

Ce va-et-vient ravissait les indigènes qui, pourtant, refusèrent d'en convenir; au contraire, l'opinion tout entière blâma la châtelaine. En voilà une qui allait s'amuser, pendant que d'autres travailleraient encore! Affirmation inexacte: Chambourières, atteint d'une "télévisionnite" aiguë, avait coutume, le samedi soir, d'expédier la besogne, afin de palpiter... ou s'endormir devant le petit écran; mais trop heureux de pouvoir décocher un trait empoisonné à celle qu'on n'aimait pas, les habitants en oublièrent d'être logiques.

En revanche, cette intense activité routière mit en joie le centenaire, chez qui elle réveilla le souvenir des fêtes somptueuses données jadis au château. Il se perdit dans les méandres d'un récit confus, encombré d'écueils, et ne redevint précis, le maréchal-ferrant se réveillant en lui, que pour narrer son exploit d'avoir ferré, naguère, en pleine nuit, le cheval d'un invité. On l'écouta cinq minutes, puis on l'abandonna à ses évocations.

CHAPITRE IX

Ce samedi-là était le jour du bal, au château. Dans trois pièces en enfilade, de nombreux couples évoluaient, d'aucuns avec cette solennité qui abolit une partie du plaisir. Les échos d'un jazz renvoyés d'une muraille à l'autre allaient frapper les portraits des ancêtres Vellac, jadis fixés au mur par la piété de leurs descendants, en un temps où la fidélité au passé était encore une vertu. Hommes austères engoncés en des redingotes strictement boutonnées, portant haut un lorgnon prétentieux, dames offrant en proue une poitrine agressive, tous ces représentants d'époques révolues semblaient suivre du regard les mouvements des danseurs se trémoussant en cadence ou glissant avec lenteur sur les parquets des salles où régnaient autrefois la polka au rythme sautillant, le quadrille des lanciers, la valse.

La soirée était réussie, vrai triomphe pour la jeune maîtresse de maison qui ne ratait pas une danse. Une robe blanche, simple, avec un léger drapé du corsage se prolongeant par-dessus l'épaule pour retomber en longue écharpe, lui allait à ravir, la moulant avec discrétion. On devinait le corps mince, gracile encore, que l'âge étofferait sans l'alourdir; la jeune poitrine pointait, ferme et bien dessinée. Une rose rouge sur l'épaule gauche corrigeait la matité de la robe tandis que les yeux lumineux, agrandis par la joie, brillaient de plaisir.

Catherine Dombasle se taillait, elle aussi, son petit succès, tout à fait inattendu. Elle avait été invitée sur le conseil de Laurent, qui jugeait d'une bonne diplomatie de ne pas l'évincer totalement du château: telle était du moins l'opinion qu'il avait présentée avec insistance à son amie d'enfance; et Catherine, qui avait regagné Grenoble depuis quelques jours, avait reçu une invitation. Mais ce soir, Laurent poussait l'habileté jusqu'à s'occuper d'une façon particulière de cette invitée, la faisant danser souvent, la menant au buffet avec sollicitude, et Marie-Hélène, qui perçut cet empressement chez son cousin, s'en étonna. Laurent, à l'ordinaire, demeurait sur la défensive en face des jeunes filles, craignant leurs manoeuvres pour se faire épouser et se méfiant de sa propre faiblesse née de son souci de ne peiner personne. Autre motif d'étonnement concernant "mon ombre"! En revoyant celle-ci, la jeune châtelaine avait failli n'être pas maîtresse de sa surprise; au lieu du visage chiffonné, éteint par l'humilité, ridé de tristesse et que surmontait une chevelure raide aux mèches disgracieuses retombant en désordre sur le front légèrement bombé, la nièce des Vellac, drapée dans une robe d'un rouge éclatant et chaud, était apparue aux yeux de Marie-Hélène sidérée, avec un teint frais, l'oeil vif, et beaucoup d'aplomb. L'expression joyeuse et la soudaine mobilité du visage, adouci par une chevelure coquettement arrangée, faisaient oublier le nez trop court.

Marie-Hélène n'eut guère le loisir d'épiloguer sur le comportement de ses amis, car Rémi s'approchait. Celui-ci avait été invité de vive voix et il avait accepté aussitôt de venir à la soirée dansante. Enlaçant la jeune fille, il l'entraîna pour un tango. La châtelaine oublia momentanément tout ce qui n'était pas joie de vivre, de plaire, comme on vit, comme on plaît quand on a vingt ans, un grand espoir et beaucoup d'illusions.

(à suivre)

A LOUER — Norwood. Logis complètement privé: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Libre: 15 mai. Signaler: 233-7965. 5-231-T.F.

A LOUER — Rue Deschambault. Logis entièrement privé: 3 pièces. Stationnement. Pour personnes tranquilles. Libre: 1er juin. Signaler: 233-1047. 5-230-6C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. S'adresser à 458, rue Aulneau. 4-213-T.F.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 18' x 24'. 3 chambres à coucher. Signaler: 233-2190, après 6 h. 1-175-6C.

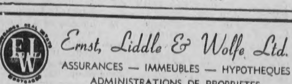
A LOUER — St-Boniface, boul. Provencher. Logis: 3 pièces, entièrement meublé. Entrée privée. Libre: 1er mai. Signaler: 233-4727. 4-216-T.F.

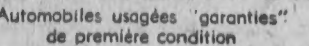
A LOUER — St-Boniface. Chambres meublées, réfrigérateurs. Près service d'autobus. Pour hommes qui travaillent. Libres. AUTRE chambre, libre 1er mai, pour demoiselle. Signaler: 233-5268. 3-188-5C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Personne tranquille. Possession: 1er mai. Signaler: 233-4744. 2-184-5C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

La surface couverte occupée à l'usine de Ste-Thérèse-Ouest de la société General Motors du Canada est de 1,000,000 de pieds carrés, soit environ 25 acres.




A LOUER
Pour 1er juillet, logis: 3 pièces. Bloc Cusson. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse, séchoir, antenne tous canaux. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $80. Signaler: CH 7-3084. 5-241-T.F.

A LOUER — Chambre partiellement meublée. Pour dame. $25. Signaler: CEdar 3-4244. 4-218-5C.

A LOUER — Rue Horace. Chambre meublée. Libre. Signaler: 231-1311. 5-238-5C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Pour une ou deux personnes âgées. Signaler: CE 3-6104. 5-237-6C.

AVEZ-VOUS TROP TARDE à faire des arrangements pour vos photos de noces? Pour photos de mariage de qualité, finies sur commande, appeler 247-8790 après 6 h. p.m. On fournit de nombreuses épreuves pour votre approbation. 5-235-6C.

SI VOUS DESIREZ la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages, réceptions, etc. Appelez JOE LE GAL et son orchestre à ED 4-2579. 5-227-5P.

DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. Pour plus de renseignements, signaler 233-5361. 4-219-T.F.

ON DEMANDE — Ménagère à domicile pour homme âgé bien portant. Toutes commodités. Signaler: CH 7-4407. 3-195-T.F.

CANADIEN FRANCAIS, bonne position, catholique, désirerait correspondre avec fille ou veuve de 30 à 38 ans, canadienne-française, catholique, de campagne. Toute correspondance strictement confidentielle. S'adresser à Boite 210, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 4-210-5P.

ON DEMANDE
trois instituteurs (trices) qualifiés et bilingues pour l'école élémentaire de St-Léon, pour l'année 1968-1969, aux classes des 1ère et 2e années, 3e et 4e années et 5e et 6e années.
Salaires selon l'échelle en vigueur à l'automne.

Classe I	$4,300 à $5,700
Classe II	$4,800 à $6,800
Classe III	$5,500 à $7,900

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. Expérience d'enseignement avec permis reconnue (maximum 2 ans). **S'adresser à Edmond Roch, sec.-trés., District Consolidé de St-Léon no 1425, St-Léon, Man.** 3-190-5C.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison louée à $215 par mois. $2,000 comptant. S'adresser à: 532, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 45-984-T.F.

A VENDRE — St-Pierre, sur route 59, 5 acres de terrain en jardin. Maison: 2 chambres à coucher. Signaler: 433-7647. 5-236-5P.

A VENDRE — Plage Albert, Man. Lots de plage. 2 milles au sud de Victoria Beach. Une des plus belles et des moins dangereuses plages. Très tranquille. Idéale pour enfants. Beaux lots boisés: 80' x 140'. $475 seulement. B. J. Trainor, Victoria Beach. Téléphone: 754-2257. 5-226-T.F.

MENAGE A VENDRE — Projecteur, tente. Prix raisonnable. S'adresser à 301, rue Eugénie, Norwood. 4-217-5C.

A VENDRE — St-Claude, ½ section. Maison complètement moderne. Plomberie et chauffage à l'huile nouveaux. 265 acres en culture. Grande étable, installation pour expédier soit le lait ou la crème. Magnifique abri. Autobus scolaire. Bonne eau en quantité. Prix: $32,000 seulement. Termes disponibles. Troupeau laitier, machinerie à prix supplémentaire. Appelez Scott Realty Ltd., Winnipeg 16. Téléphone: 339-1991; le soir 334-7059. 4-202-6C.

A VENDRE — Village de St-Pierre. Maison: 4 chambres à coucher dont 3 au 1er étage et une au soubassement. 2 salles de bains. Bureau et garage attenant à la maison. Construite récemment. Tout près église et école. Signaler: 433-7666. 4-208-6C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Plinquet. Duplex complètement privé et triplex, libre immédiatement. Près église belge. Chauffage: gaz. Aussi, rue Desautels, duplex complètement privé. Chauffage: gaz. Pour information, signaler: 253-9823. 4-214-T.F.

A VENDRE — Dans la Baie, à Ile-des-Chênes, 3 lots situés près de la route 59. S'adresser à Mme B. Petit, 878-2248. 4-220-5P.

A VENDRE — Automobile Dodge 1958, 2 portes. En bon état. Signaler: CHapel 7-3759. 4-222-5C.

A VENDRE — Monuments "Lonite" de qualité supérieure, à prix réduits. Escompte de 15% sur commandes reçues avant le 18 mai 1968. Pour plus de renseignements écrire ou appeler Dawson Memorial, C.P. 144, Lorette, Man. Téléphone: 878-2931. 5-227-T.F.

A VENDRE
Maison de 3 chambres à coucher avec soubassement fini et magasin attenant, dans village d'Ile-de-Chênes. Bien située, tout près de l'école et de tout. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Mme B. Petit, Ile-des-Chênes — 878-2248. 4-201-5P.

A VENDRE
Plage Albert. Lot défriché: 70' x 150'. Près de la plage. Prêt pour construction de chalet. Signaler: 222-0739. 4-221-T.F.

A VENDRE
Norwood, 257, Horace. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet, chauffage: huile. Près de toutes commodités. $9,500. Comptant requis: $2,000. Signaler: CEdar 3-5317. 4-224-5C.

A VENDRE
Village St-Adolphe. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher, salon et dînette en forme de "L". Poêle et four encastrés. Soubassement complet. Chauffage: huile. Signaler: 233-1828. 5-232-T.F.

A VENDRE
St-Adolphe. Beaux grands lots pour construction. 70' et plus de front. $500 et plus. Signaler: 247-9267. 5-242-T.F.

A VENDRE — 479, rue De la Morénie. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de séjour au sous-sol. Gaz. Garage. Près écoles et autobus. Comptant à l'hypothèque. Possession: 1er juillet. Prix: $15,800. Pour rendez-vous, signaler 233-1122 après 4 h. p.m. 5-240-6C.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,

A VENDRE
St-Boniface Centre. Maison de famille ou de revenu. Logis: 4 et 4. Entrées privées. 14 ans. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Prix très attrayant.
Rue Kitson. Près Précieux-Sang. Duplex: 4 et 3. Garage. Comptant requis: $2,500.
Maison-roulotte 1966. Comme neuve. "Compact" 13'. Prix: $1,000.
Avons besoin de maisons à vendre à St-Boniface, Norwood, Parc Windson et Norwood.
Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
1-163-T.F.

A VENDRE
Ou à louer St-Malo
Propriétaire transféré. Maison toute moderne: 4 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Possession immédiate. $500 comptant.
St-Boniface
Près hôpital. Immeuble - appartements: 4 logis. Revenu mensuel net: $330. Grand lot. Prix: $27,000. $10,000 comptant, balance facile.
Pour cause de santé
Ferme: 240 acres à 15 milles au sud-est de Winnipeg. Contrat de lait: 8,000 livres. 20 vaches laitières, puits artésien. Toutes machines aratoires. Prendrait maison à St-Boniface ou Winnipeg comme comptant.
NORWOOD
Rue Kitson. Près école Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très bon état. Garage. Prix raisonnable.
ST-BONIFACE
Rue Larivière. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Grand lot, garage. $8,400 avec $1,000 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
1-176-T.F.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE
Rue Langevin — Duplex moderne: 2 logis de 2 chambres à coucher. Entièrement privés. Revenu mensuel du logis du haut: $100. 1ère hypothèque 7%. Lot: 50'. Garage neuf.
St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: 4 logis modernes: 1: 5 pièces, 3 chambres à coucher; 2, 4 pièces, 2 chambres à coucher et 1, 3 pièces. Salles de bain et entrées privées pour chacun. Revenu mensuel: $238, plus logis moderne: 5 pièces pour propriétaire. Prix et termes très attrayants.
2½ milles au sud de Letellier sur routes 14 et 75. Ferme: 250 acres en culture, le reste boisé et en pâturage. Doit être vendue pour régler succession.
St-Boniface — Rue Masson. Doit être vendue pour pour régler succession. Maison de rapport: 9 pièces. Bon état. 2 salles de bain. Bon revenu. De préférence donnée à meilleure offre.
Norwood — Horace. Doit être vendue. Maison de rapport: 10 pièces, 2 logements de 4 pièces, plus 2 chambres louées individuellement. 3 salles de bain. Entrée privée chaque logis. Bon état. Revenu mensuel: $241. Taxe: $195. Grand garage. $3,500 comptant, balance 1ère hypothèque ouverte assumée par propriétaire, si désiré.
St-Boniface — Près hôpital. Immeuble - appartements: 9 logis. Construction: brique. 4 ans. Stationnement. Revenu annuel: $6,900. Dépenses: $2,750. Rapporte 10% sur investissement. $25,000 comptant, balance termes intéressants.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
5-234-5C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

A VENDRE
ST-BONIFACE
Rue St-Jean-Baptiste. Près rue Hamel. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Prix réduit à $8,900 avec $500 comptant.
ST-VITAL
Près église Ste-Marie. Immeuble: 8 logis. Tous loués. Propriétaire désire se retirer.
NORWOOD
Près Holy Cross. Maison très attrayante: 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, etc. Tapis mur à mur inclus. Nombreuses autres commodités. Propriétaire doit vendre pour cause de santé.
148, RUE BERTRAND
Petite maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Une aubaine pour le terrain seulement à $4,500.
135, RUE EUGENIE
Grand lot, idéal pour construction d'immeuble-appartements: 8 logis. Plein prix: $12,500.
RUE HAMEL
Bonne maison pour famille, 3 ou 4 chambres à coucher. Près écoles, etc. Comptant requis: $2,000.
AU SUD DE WINNIPEG
15 milles environ. Très beau site. 6 acres de terrain sur la rivière avec beaux arbres et bien paysagé, comprend grand bungalow, au-delà de 1,400 pieds carrés, 3 grandes chambres à coucher. Etat neuf, 3 garages, aussi maison d'été. Idéal pour vacances ou résidence permanente.
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
5-243-5C.

ON DEMANDE
deux étudiants pour la propagande du journal au cours des mois d'été. Pour renseignements, s'adresser au gérant de La Liberté et le Patriote.
Tél.: 774-3415

Vous désirez être votre patron?
Ayez alors votre propre commerce!
Une confiserie située à l'angle d'une rue, et avec le même propriétaire depuis 17 ans
Construction moderne avec logis à l'arrière. Lot: 22½' x 130' — Edifice: 20' x 80'. Lot, édifice et équipement: $17,000 Prix du stock, dollar pour dollar, moins de $2,000 — peut être réduit.
C'est là une occasion unique; agissez dès maintenant.
Pas de gens non sérieux, s.v.p.
Veteran's, 637, 20e rue Ouest, Saskatoon, Sask.

Oliver, Brown & Schrag Ltd.
696, ch. Elisabeth, St-Boniface 6
MAURICE AYOTTE
13, Crestwood Crescent
Parc Windsor
ALpine 3-9641

A VENDRE
$5,000 comptant. Mensualités: $169 P.I.T. Place Cabana. Cette magnifique maison est située au coeur de St-Boniface. 3 chambres à coucher, grand salon en "L": 19' x 13'. Très grande cuisine avec nombreuses armoires. 2 salles de bain. Salle de récréation complètement finie avec bar, petite chambre supplémentaire et plancher du soubassement entièrement recouvert de tuiles. Douche encastrée. Antenne extérieure, garage. Clôturée et paysagée. Nombreux arbres. Site très tranquille. Possession: 1er juillet. Propriétaire transféré. Doit être vendue. Mensualités plus petites avec bon paiement comptant. Une des meilleures.
Parc Windsor. Près école Lacerte. 4 chambres à coucher. Salle de récréation finie. Grande maison avec patio attenant. Lot clôturé et paysagé. Tapis mur à mur. Près de toutes commodités. Idéale pour homme d'affaires ou qui désire une très belle maison.

COMPTANT REQUIS $500.00
Rue Des Meurons. Maison: 2 chambres à coucher, en excellent état. Poêle et réfrigérateur inclus. Mensualités: $79 P.I.T.
Parc Windsor. Cherchez-vous quelque chose de différent? Informez-vous de la maison que nous avons sur Greenmount!

PROPRIETES COMMERCIALES
Hôtel exclusif
Dans village prospère près de Winnipeg. Chiffre d'affaires fantastique. Rapporte profit supérieur à la moyenne. Village propre. Logis fait partie de l'hôtel. Termes les plus attrayants pour acheteur convenable. Paiement initial raisonnable. Propriétaire désire vendre rapidement. Information donnée par rendez-vous seulement. Pas d'agents. Appelez-moi.
Ste-Agathe
Epicerie, (freezer and storage plant) usine et entrepôt frigorifiques. On devrait se renseigner. De nombreux avantages sont disponibles pour obtenir d'autres revenus. Idéal pour homme capable.
St-Pierre
Prix: $5,000
Bon édifice solide conviendrait pour affaires ou immeuble-appartements. Paiement initial: $2,500. Termes convenant à l'acheteur.
St-Boniface
Cherchez-vous un endroit pour lancer une nouvelle entreprise? Nous avons exactement ce qu'il vous faut. Edifice mesurant 5,400 pieds carrés. Ne conviendrait pas pour commerce au détail.
5-183-5C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE
Boul. Dollard — Maison pour famille: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de bain moderne en couleur. Tapis mur à mur. Lot clôturé. Garage. Seulement 2 minutes de Taché.
Rue Horace — Maison: 5 chambres à coucher, ou louez le haut. 2 salles de bain, chauffage: gaz. Près Taché.
Place Raymond — Grand bungalow: 6 pièces; 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini: salle de récréation, chambre supplémentaire, salle de bain, armoire en cèdre pour fourrures. Chauffage: gaz, eau chaude. Garage.
St-Boniface — Près école Provencher. Nouveau duplex. Logis: 3 chambres à coucher chacun. 2 fournaises: gaz. Tapis mur à mur en bas. Cuisine: acajou. Loué pour $257 par mois.
Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
5-239-5C.

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste

A VENDRE
St-Boniface — 311, rue Dumoulin. Beau duplex en stuc: 8 pièces. Construction assez récente. 5 en bas, 3 en haut. Revenu mensuel: $70. Entrées privées. Tapis mur à mur neufs dans salon et chambre des maîtres. Salles de bain: 4 unités avec portes aux douches. Chauffage: huile, garage double. Lot: 55' x 120'. Propriétaire transféré. Visites sur rendez-vous. Prix et paiement initial intéressants.
St-Norbert — 863, rue de l'Eglise. Bonne maison: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Allée en béton. Garage. Lot: 50'. Présentement louée à $75 par mois. Offres demandées.
Avons besoin de maison de 2 à 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Norwood.
Pour information, appeler
N. BERNIER, 233-2027
5-233-5C.

Une guerre dont on ne parle pas . . .

(Suite de la première page)

pourraient bientôt suivre. Il est certain que plusieurs pays francophones s'inquiètent de la guerre au Nigéria et souhaiteraient qu'elle prît fin.

Si la décision du président de la Tanzanie, M. Julius Nyerere, devait être imitée par d'autres Etats, elle serait de nature à renforcer considérablement la position du Biafra aussi bien sur le plan militaire que diplomatique, dit-on dans ces mêmes milieux africains.

Démarches de Paul VI

Mandatée par le Pape, une mission de "Caritas Internationalis" se rendit récemment en Nigérie. En un premier voyage, du 15 décembre au 13 janvier, les envoyés du Saint-Père visitèrent les régions du Biafra contrôlées par les troupes fédérales. Ils furent très bien reçus par les populations et par les autorités civiles et militaires, avec, à leur tête, le général Yakubu Gowon, chef du gouvernement militaire fédéral et commandant en chef des forces armées. Les envoyés du Pape insistèrent sur l'urgence de mettre fin aux hostilités et d'entamer des pourparlers en vue d'une paix honorable pour les deux parties. A la fin de l'entretien le général Yakubu Gowon, qui est protestant, invita les deux prélats à dire avec lui le "Notre-Père" pour la pacification de la Nigérie.

Leur deuxième voyage (7-22 février) amena les envoyés du Pape dans les régions du Biafra non encore occupées par les troupes fédérales. Le colonel Ojukwu, chef du Biafra sécessionniste, les pria d'informer Paul VI qu'il était prêt, quant à lui, à cesser immédiatement les hostilités et à négocier avec le gouvernement fédéral. Les deux prélats purent se rendre compte de l'atmosphère de terreur qui pèse sur les Ibos: témoins de trop de massacres et de tueries, ceux-ci se sentent menacés dans l'existence même de leur race, et ils se montrent décidés à mourir dans le combat plutôt qu'à accepter un état de chose qui se résoudrait tôt ou tard dans l'élimination totale de leur race. Les Ibos vivent dans la terreur d'un génocide.

Les deux délégués du Pape ne se présentaient pas comme des diplomates. Ils ne proposaient pas de faire oeuvre d'arbitres ou de médiateurs. Leur mission était d'apporter des secours aux victimes de la guerre et d'inciter les belligérants à régler le conflit par des négociations plutôt que par les armes.

Cette visite des envoyés du Pape en Nigérie les mit aussi en contact avec des communautés protestantes et anglicanes, ce qui amorça l'appel conjoint du Saint-Siège et du Conseil oecuménique des Eglises pour des négociations de paix en Nigérie.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	38.6c
A—moyens	35.4c
A—petits	29.2c

Volailles

(livrées à Winnipeg)

Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.17-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.18-.22
Poulets, plus de 6¾ lb	.22-.25
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.07½
4½-5¾ lb	.06-.07½
Plus de 5¾ lb	.12-.13

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 25 avril 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 6,400 bovins, 1,000 veaux, 3,700 porcs, 40 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 5,400 bovins, 775 veaux, 3,335 porcs, 380 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$26.00—26.50
Bons	$25.50—26.00
Moyens	$22.00—24.50
Communs	$15.00—21.50
Génisses	
Choix	$24.00—24.50
Bonnes	$23.00—24.00
Moyennes	$21.00—22.50
Communes	$15.00—20.50
Vaches	
Bonnes	$20.50—21.50
Moyennes	$18.50—20.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—18.50
Taureaux	
Bons	$22.00—23.00
Communs et gras	$15.00—21.50
Veaux	
Bons et choix	$36.00—40.00
Moyens	$31.00—35.00
Communs	$20.00—30.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $24.35—25.75 ($25.30 à la fermeture); les truies de $16.75—17.20.

Moutons et agneaux	
Les agneaux de l'an dernier	$27.00—28.00

